
U d'/of OTTAWA
39003002622255

LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

1757-1871

LA RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

D'APRÈS

LES NOUVEAUX DOCUMENTS

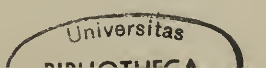
PAR

THÉODORE JUSTE



BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
LIBRAIRE DU ROI
45, RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1877



FRANÇ. GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EMM. DEVROYE,
Bruxelles, 21, rue de la Limite.

A M***

Archibald Alison, le probe narrateur, et Gervinus, l'illustre professeur de Heidelberg, ont laissé inachevée l'histoire du dix-neuvième siècle. Si je tentais de compléter leur œuvre glorieuse, j'aurais sans doute trop présumé de mes forces. Quoi qu'il en soit, je détache des études, que vous n'avez cessé d'encourager, et je vous dédie cet essai où j'ai tâché de retracer impartialement les origines et les plus notables épisodes de l'antagonisme de la France et de la Prusse. Puissé-je n'avoir jamais perdu de vue la terrible grandeur de cette lutte et ses mémorables enseignements !

Bruxelles, 15 août 1877.

SOMMAIRE

LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

La rivalité de la France et de l'Autriche remplit deux siècles. Elle a été marquée par la lutte de François Ier et de Henri II contre Charles-Quint, par l'intervention victorieuse de Richelieu contre Ferdinand II, par les succès diplomatiques de Mazarin qui brisèrent le pouvoir impérial, par les désastreuses et injustifiables agressions de Louis XIV. En 1756, une autre ère commence pour l'Allemagne. Un nouvel État s'est élevé ; la Prusse a grandi, et la France, qui était naguère son alliée contre l'Autriche, se retourne contre la maison de Brandebourg. C'est le tableau de cette seconde rivalité que nous proposons de tracer. Elle a pris naissance il y a plus de cent ans ; elle

a traversé des phases diverses ; elle a été de nos jours la cause de guerres et de révolutions dont le souvenir est ineffaçable ; et, après tant de changements et de vicissitudes, elle demeure toujours vivace ; elle continue de dominer toutes les autres préoccupations.

I

ROSBACH

La Prusse doit ses agrandissements successifs à la maison de Brandebourg, féconde en guerriers et en politiques éminents.

En 1608, l'électeur Jean-Sigismond réunissait le duché de Prusse à l'électorat de Brandebourg et prenait pied sur le Rhin par l'acquisition de la moitié de la succession de Juliers. Quarante ans plus tard, Frédéric-Guillaume, surnommé le *Grand-électeur*, obtenait, par le traité de Westphalie, l'archevêché sécularisé de Magdebourg et les évêchés également sécularisés de Minden, de Kamin et de Halberstadt ; vainqueur des Suédois à Fehrbellin, il ajoute à ces acquisitions la Poméranie orientale. « Avec peu de moyens, dit le royal historien de la maison de Prusse (1), il

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg*, dans les Œuvres de Frédéric le Grand (Berlin, 1847), t. Ier.

fit de grandes choses, se tint lui seul lieu de ministre et de général, et rendit florissant un État qu'il avait trouvé enseveli sous ses ruines. » Il y attira des colons des Pays-Bas et, en 1685, y donna asile à 20,000 protestants français chassés de leur patrie par la révocation de l'Édit de Nantes. « Vingt mille Français s'établirent dans les États de l'Électeur; leur nombre répara en partie le dépeuplement causé par la guerre de Trente ans... Cette colonie prospéra toujours et récompensa son bienfaiteur de sa protection : l'Électorat de Brandebourg puisa depuis dans son propre sein une infinité de marchandises, qu'auparavant il avait été obligé d'acheter de l'étranger. »

Le 18 janvier 1701, Frédéric Ier se fait sacrer roi à Kœnigsberg. « C'était, dit le vainqueur de Rosbach, une amorce que Frédéric jetait à toute sa postérité, et par laquelle il semblait lui dire : « Je vous ai acquis un titre, « rendez-vous-en digne : j'ai jeté les fondements de votre « grandeur, c'est à vous d'achever l'ouvrage. »

L'empereur Joseph Ier, persuadé que l'Autriche n'aurait jamais rien à redouter d'une monarchie de 1,600,000 âmes, avait acquiescé à la prétention de Frédéric Ier, sous condition toutefois que cette élévation n'altérerait en rien les devoirs de l'Électeur comme membre de l'Empire. Mais, en dépit de cette réserve, le couronnement de Frédéric Ier détruisit virtuellement la suzeraineté exercée par la maison de Habsbourg sur celle de Brandebourg et fonda dans l'Allemagne protestante du Nord une puissance qui allait devenir la rivale de l'Autriche.

Un roi-soldat, dur et avare, mais qui pressentait les destinées de sa maison, créa les moyens de lutter contre l'Autriche. Dans un État dont la population ne dépassait point alors 2,400,000 habitants, Frédéric-Guillaume Ier orga-

nisa une armée de 66,000 hommes; non-seulement il sut l'entretenir par sa bonne économie, mais, en mourant, il laissait un trésor de quatre-vingts millions. « S'il est vrai de dire (ainsi s'exprimait Frédéric II) qu'on doit l'ombre du chêne qui nous couvre à la vertu du gland qui l'a produit, toute la terre conviendra qu'on trouve dans la vie laborieuse de ce prince et dans les mesures qu'il prit avec sagesse les principes de la prospérité dont la maison royale a joui après sa mort. »

A son avénement, Frédéric le Grand se servit habilement de la France pour qu'elle l'aidât à démembrer l'Autriche. Peu de jours après la mort de l'empereur Charles VI, Frédéric dit à l'ambassadeur français, M. de Beauveau : « Je vais, je crois, jouer votre jeu. Si les as me viennent, nous partagerons. » En réalité, ils ne partagèrent point : Frédéric II conquit et garda la Silésie, tandis que la France, en 1748, n'osa point garder la Flandre qu'elle avait également conquise ; elle y renonçait pour obtenir la paix avec l'Angleterre et la Hollande [1].

Huit années s'écoulent et amènent une transformation radicale dans la politique des grands États. La France et l'Autriche, après une rivalité deux fois séculaire, se rapprochent, se réconcilient et s'unissent en 1756. Menacée par cette alliance, la Prusse va devoir lutter pour son existence même. Avec 150,000 Prussiens, Frédéric II allait devoir tenir tête à 400,000 coalisés qui voulaient le réduire au seul duché de Brandebourg. Montrant une fermeté héroïque, une invincible ténacité, il sut faire face à tous ses

[1] *Voir*, sur cet épisode, les judicieuses réflexions de M. Jules Van Praet, dans ses *Essais sur l'histoire politique des derniers siècles*, t. II, pp 213 et suiv.

ennemis, et, avec l'appui de l'Angleterre, il sortit triomphant d'une lutte qui dura sept années.

Ce fut pendant la guerre de Sept ans que les Prussiens et les Français se rencontrèrent pour la première fois sur un champ de bataille. Quelle journée que celle de Rosbach ! De son camp, Frédéric II adresse le billet suivant à l'envoyé de Hanovre près la cour de Vienne : « L'armée de France a eu l'air de m'attaquer, le 5 de ce mois (5 novembre 1757), mais elle ne m'a pas fait cet honneur, s'étant enfuie, sans que je la puisse joindre, dès la première décharge de mes troupes [1]. » Ce n'est pas seulement le génie de Frédéric II qui, à Rosbach, triomphe de l'incapacité du prince de Soubise, c'est aussi la discipline prussienne qui l'emporte sur une monstrueuse désorganisation. Les troupes françaises, si vaillantes sous les Turenne et les Condé, n'avaient plus même le sentiment de l'honneur [2].

(1) « La journée de Rosbach avait coûté dix mille hommes à l'armée de M. de Soubise. Les Prussiens en prirent sept mille prisonniers ; ils y gagnèrent de plus soixante-trois canons, quinze étendards, sept drapeaux et une paire de timbales. » (*Histoire de la guerre de Sept ans,* dans les Œuvres de Frédéric le Grand, t. II, p. 155.)

(2) Le comte de Saint-Germain, qui commandait l'arrière-garde, écrivait, le 11 novembre : « Je conduis une bande de voleurs, d'assassins à rouer, qui lâcheraient pied sans tirer un coup de fusil et qui sont toujours prêts à se révolter. Jamais il n'y a rien eu d'égal ; jamais armée n'a plus mal fait. Le roi a la plus mauvaise infanterie qui soit sous le ciel et la plus indisciplinée. Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes. La terre a été couverte de nos soldats fugitifs, à quarante lieues à la ronde ; ils ont pillé, tué, violé, saccagé et commis toutes les horreurs possibles. Notre nation n'a plus l'esprit militaire et le sentiment d'honneur est anéanti. On ne peut conduire nos troupes qu'en tremblant, et l'on ne doit s'attendre qu'à des malheurs. »

La victoire de Rosbach ne détruit point la popularité de Frédéric II en France ; dès ce moment, au contraire, il est glorifié, encensé, comme le héros du XVIIIe siècle. Les témoignages de cette admiration ne se retrouvent pas seulement dans les correspondances des philosophes et des encyclopédistes. Ne citons ni Voltaire ni d'Alembert ; nous avons d'autres preuves de l'adulation dont Frédéric le Grand est l'objet. Le comte de Ségur, celui qui fut le dernier ambassadeur de Louis XVI à la cour de Pétersbourg, a eu, en 1784, une longue entrevue avec le roi de Prusse, à Potsdam, et il nous dira ses impressions : « ... J'examinais avec une vive curiosité cet homme, grand de génie, petit de taille, voûté et comme courbé sous le poids de ses lauriers et de ses longs travaux. Son habit bleu, usé comme son corps, ses longues bottes qui montaient au-dessus de ses genoux, sa veste couverte de tabac, formaient un ensemble bizarre et cependant imposant : on voyait au feu de ses regards que l'âme n'avait pas vieilli ; malgré sa tenue d'invalide, on sentait qu'il pouvait encore combattre comme un jeune soldat ; en dépit de sa petite taille, l'esprit le voyait plus grand que tous les autres hommes (1). »

On l'a dit et redit : Frédéric II avait élevé la Prusse à un degré de puissance et de grandeur qui la constituait désormais en état de rivalité permanente avec l'Autriche.

L'empereur Joseph II ne se faisait aucune illusion à cet égard. Quatre jours après la mort de Frédéric (2), il écrivit au prince de Kaunitz, chancelier de cour et d'État : « Comme militaire, je plains la perte d'un grand homme et qui

(1) *Mémoires ou souvenirs* du comte de Ségur, t. Ier, p. 412.

(2) Frédéric le Grand s'éteignit à Potsdam, le 17 août 1786.

fera à jamais époque dans l'art de la guerre. Comme citoyen je regrette qu'elle est arrivée, cette mort, trente ans trop tard; l'année 1756, elle aurait été autrement avantageuse qu'en 1786. Je n'ai plus la moindre espérance de son successeur et tant que Hertzberg sera l'âme de tout, il faudra s'attendre encore à pire [1]... »

Lorsque Frédéric II était monté sur le trône, la monarchie prussienne s'étendait sur une superficie de 2,185 milles carrés géographiques avec une population de 2,240,000 habitants. Après la conquête de la Silésie et le premier partage de la Pologne, le royaume acquit une étendue totale de 3,452 milles carrés et la population s'éleva à plus de cinq millions d'âmes (5,430,000). Frédéric avait donc plus que doublé la puissance de la Prusse.

En France, Mirabeau (et il n'était pas seul de cet avis) regrettait que Frédéric le Grand n'eût pas triplé et quadruplé la puissance de la maison de Brandebourg.

« La maison de Brandebourg, disait-il, a pu s'élever une fois assez haut pour servir de digue au torrent autrichien qui menace d'inonder l'Allemagne.... Que la digue soit donc réparée sans cesse et même rehaussée ! Que la maison de Brandebourg s'élève encore !.... » Eh bien ! elle s'élèvera encore, et un jour, après une succession d'événements hors des prévisions humaines, s'accomplira le vœu du plus grand orateur de la Révolution de 1789. « La monarchie française, poursuit Mirabeau, forme une masse de puissance infiniment imposante et solide, soit par son étendue,

[1] Le comte de Hertzberg, né en 1725, à Lottin, dans la Poméranie ultérieure, mort en 1795. La conclusion de la paix de Hubertsbourg lui valut de la bouche de Frédéric II cet éloge : « Vous avez fait la paix, comme j'ai fait la guerre, un contre plusieurs. »

sa population et ses richesses naturelles, soit par la contiguité et l'heureuse correspondance de ses parties. Ses frontières sont hérissées de forteresses et de moyens de défense naturelle ou artificielle. Dans l'ordre actuel des choses, elle n'a que les fautes de son gouvernement à craindre; toute invasion y serait inutile et folle. La maison d'Autriche seule, bien moins encore la Prusse, ni même ces deux maisons réunies ne sauraient lui être redoutables, parce que la guerre de deux ou de plusieurs contre un se fait toujours si mollement, et d'une manière si incohérente que, même à inégalité de puissance, les forces qu'un seul moteur dirige n'en ont rien à craindre. Mais supposez l'Allemagne réunie sous le même sceptre, alors l'événement de ce combat, d'égal à égal, devient au moins très-douteux, et c'est au hasard à prononcer. La France aurait même ici des désavantages... [1]. »

[1] *La Monarchie prussienne,* par MIRABEAU (1788), t. V, pp. 390 et suiv.

II

VALMY

La révolution française de 1789 ébranle l'Europe. Les puissances la surveillent, mais aucune ne tire l'épée. En réalité, elles ne désirent pas la guerre. William Pitt, qui gouvernait l'Angleterre depuis 1783, observait la plus stricte neutralité, et telle était son attitude qu'on lui reprochait dans la chambre des communes d'être un fils dégénéré de lord Chatham [1]. Catherine de Russie était absorbée par les troubles de la Pologne. L'empereur Léopold, après avoir vainement demandé l'adhésion de l'Angleterre et de la Prusse pour intimider l'assemblée nationale par une déclaration collective, avait lui-même renoncé à tous desseins agressifs.

Dans l'entrevue qui a lieu à Pilnitz entre Léopold et Frédéric-Guillaume II, les deux monarques repoussent,

[1] B Macaulay, *Essays*, vol. IV.

le 27 août 1791, les demandes contre-révolutionnaires du comte d'Artois et des émigrés; ils ne veulent pas imposer à la France le retour à l'ancien régime. Ils subordonnent leur intervention éventuelle pour le rétablissement de l'*ordre* au concours de toutes les puissances. Or, le même jour, l'empereur écrit au prince de Kaunitz qu'il s'en était tenu à des généralités et qu'il s'était gardé de faire la moindre promesse de nature à le lier pour l'avenir. On a donc pu affirmer que la première coalition formée contre la révolution française n'a pas pris naissance à Pilnitz (1).

L'Autriche et la Prusse ne s'étaient pas encore confédérées, et le cabinet de Londres déclarait que, même en cas de rupture entre l'Autriche et la France, il ne sortirait point de sa neutralité.

Les véritables auteurs de la première guerre de la révolution furent les Girondins. Par la guerre ils voulaient conquérir le pouvoir, ils voulaient affermir la révolution, ils voulaient la propager au dehors. « La guerre, disait Brissot à l'assemblée législative est un bienfait national. La seule calamité qu'il y ait à redouter, c'est de n'avoir pas la guerre. » Brissot et Dumouriez soutenaient que la guerre pouvait seule consolider la liberté en France et confondre les ennemis de la constitution. Du reste, ils employaient tous leurs loisirs à étudier la carte des Pays-Bas et à méditer sur des projets d'agrandissement (2).

Un décret du 25 janvier 1792, adopté par l'assemblée législative, sur la proposition de Gensonné, somme l'empereur de renoncer à toute entreprise contre la constitution

(1) *Voir* H. de Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, t. 1er.

(2) *Voir* Dumont, *Souvenirs de Mirabeau.*

et de soutenir la France contre les autres puissances, conformément aux anciens traités; si, dans l'espace de trois semaines, l'empereur ne donnait pas une réponse satisfaisante, il devait être considéré comme ennemi. Léopold répond, le 17 février. Il déclare que, depuis l'acceptation de la constitution par Louis XVI, l'alliance des puissances n'existe qu'éventuellement, mais qu'il regarde comme un devoir de la laisser subsister ainsi, tant qu'une fraction républicaine menacera le roi, son allié, et cherchera, par de vastes armements et des déclamations forcenées, à étendre la révolution à toute l'Europe. Il désirait la paix, ajoutait-il; tandis que la France se préparait à combattre, il avait désarmé les émigrés et exhorté les autres puissances à l'imiter; « mais les Jacobins cherchaient à allumer la guerre, parce qu'ils y voyaient un moyen d'exciter chez le peuple un fanatisme propre à leurs desseins... »

Quinze jours après avoir signé cette déclaration, l'empereur mourait presque subitement [1], laissant pour lui succéder l'archiduc François, alors âgé de vingt-quatre ans.

En France, les événements se précipitent. Les Girondins parviennent à renverser le ministère feuillant et s'imposent à Louis XVI. Dumouriez, devenu ministre des affaires étrangères, demande que l'Autriche désarme et rompe son alliance avec la Prusse [2]. Le cabinet de Vienne répond que, avant tout, il faut que la France répare l'injustice commise envers les princes de l'empire possessionnés en Alsace et envers le pape, dépouillé d'Avignon; il demande que la France se place dans une position qui ne menace

(1) 1er mars 1792.

(2) Cette alliance avait été conclue le 7 février 1792.

plus la sécurité de l'Europe, et il lui laisse le choix des moyens à employer pour atteindre ce résultat.

Le 20 avril, Louis XVI se rend à l'assemblée législative. Dumouriez lit un exposé des griefs de la France contre la maison d'Autriche, puis Louis XVI, aux termes de la constitution, propose la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême. L'assemblée, à la presque unanimité, adopte cette proposition dans une séance extraordinaire tenue le soir même.

Un historien de la révolution française a dit, pour justifier cette détermination et d'autres encore : « La défensive ne va pas à la France. La France n'est pas un bouclier. La France est une épée vivante. Elle se porte elle-même à la gorge de l'ennemi [1]. »

Les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, étaient encore en marche pour se joindre aux Autrichiens que déjà un désaccord se manifestait entre Vienne et Berlin. Le nouvel empereur, reprenant le projet de Joseph II, voulait échanger la Belgique contre la Bavière ; la Prusse recevrait, de son côté, une nouvelle province polonaise et céderait à l'empereur le margraviat d'Anspach-Bayreuth qu'elle avait acquis en 1791. A cette prétention Frédéric-Guillaume II opposait un refus formel. De là, méfiance et jalousie des deux côtés ; de là cette hostilité sourde qui devait faire échouer la première coalition [2].

Le 25 juillet, au moment où l'armée prussienne partait de Coblentz, le duc de Brunswick, obéissant au désir de Frédéric-Guillaume II plutôt qu'à sa propre conviction,

[1] MICHELET, *Histoire de la révolution française*.

[2] *Voir* pour les détails, H. DE SYBEL, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, t. Ier, *passim*.

publia cette proclamation fameuse où il disait « que si la ville de Paris ne mettait point le roi en pleine liberté et ne lui témoignait pas le respect qui lui était dû, les princes coalisés en rendraient personnellement responsables, sur leurs têtes, pour être jugés militairement, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, etc.; et que si le château des Tuileries était forcé ou insulté, les princes en tireraient une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant Paris à une exécution militaire [1]. »

Loin d'intimider les révolutionnaires, la proclamation du duc de Brunswick hâta la chute du trône de Louis XVI et l'avénement de la république.

Le 20 septembre, veille du jour où la république fut proclamée, les Français obtinrent sur les Prussiens un premier succès à Valmy. Il est vrai que le duc de Brunswick, comme on l'a remarqué, n'avait pas cherché une bataille et qu'il eût préféré se battre contre l'Autriche. La retraite des Prussiens fut décidée et concertée avec le général français. Elle eut de tristes conséquences; elle isola l'Autriche dans la défense des Pays-Bas [2].

(1) Ce manifeste outrageant était l'œuvre d'un émigré, le marquis de Limon.

(2) Dans son *Histoire de la Révolution française*, t. VII, Louis Blanc s'est efforcé d'éclaircir le rôle assez équivoque de Danton, dans les mystérieuses négociations entamées par Dumouriez, avec le quartier général prussien. Elles ont été plus clairement exposées encore, et d'après les sources les plus authentiques, par H. de Sybel, dans son *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*. En résumé, le ministère français cherchait à détacher la Prusse de la coalition pour s'emparer de la Belgique ; au quartier général prussien, on disait que l'Autriche abusait de la Prusse et que celle-ci s'exposait à des dépenses et à des dangers pour une cause qui lui était entièrement étrangère.

III

LA PAIX DE BALE

Frédéric-Guillaume cependant, pour acquérir le grand-duché de Posen, ne se refusait pas à une transaction avec l'Autriche. « Que les Autrichiens prennent la Bavière, disait-il, pourvu que j'aie la Pologne. L'impératrice Catherine ne veut pas les laisser entrer dans ce dernier pays : il faut bien qu'ils obtiennent quelque chose, mais à la condition que l'occupation de la Bavière marchera de pair avec celle de la Pologne. » Pendant que l'Autriche hésite, la Belgique est perdue par la victoire des Français à Jemmapes, le 6 novembre 1792.

Mais la Belgique n'est pas encore définitivement perdue ; l'Autriche se dispose à la ressaisir afin de reprendre aussi le projet d'échange avec la Bavière ; si elle réussissait, elle permettait à la Prusse de s'étendre en Pologne. Le 13 mars 1793 (c'était cinq jours avant la bataille de Neerwinden), l'ambassadeur anglais écrivait que le grand

objet de la cour de Vienne, dans la continuation de la guerre contre la France, était l'échange des Pays-Bas; c'était le seul moyen, croyait-elle, de faire contre-poids à l'agrandissement de la Prusse.

Déjà les troupes prussiennes avaient cerné, du côté de la Pologne, tout le territoire qui devait être abandonné à Frédéric-Guillaume II, et l'acte du second partage avait été signé, le 22 janvier, à l'insu de l'Autriche. Effectué en mars et en avril, ce second démembrement valut à la Prusse le grand-duché de Posen, qui contenait un million et demi d'habitants. Le cabinet de Vienne vit de la déloyauté dans cette conduite; les deux puissances allemandes se brouillèrent de nouveau. Frédéric-Guillaume déclara qu'il manquerait à ses devoirs envers son peuple s'il continuait, à ses propres dépens, à prendre part à la guerre contre la France. Il ne voulait pas, disait-il, conserver sur pied un homme de plus que ne le comportait son contingent comme membre de l'Empire (1).

Ces dispositions hostiles de la Prusse et l'inaction de ses troupes sur le Rhin contribuèrent aux désastres de la campagne de 1794. L'Autriche avait définitivement perdu les Pays-Bas ; mais elle avait pris une sorte de revanche en signant, le 3 janvier 1795, avec la Russie, une convention qui déterminait, sans la participation de la Prusse, un troisième et dernier partage de la Pologne.

Irritée, la Prusse se rapprocha de la République française avec laquelle des négociations étaient entamées depuis le mois de décembre précédent. Le 5 avril, Frédéric-Guillaume II sort de la coalition. Par le traité signé à

(1) *Voir* H. de Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, t. II.

Bâle, les possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin devaient rester au pouvoir de la France; et si, à la pacification générale, cette cession demeurait définitive, le roi de Prusse serait indemnisé par d'autres territoires, aux dépens des États ecclésiastiques.

Pour protéger l'Allemagne contre les progrès redoutables de la République française, l'Autriche, soutenue par les subsides de l'Angleterre, était maintenant seule sur les champs de bataille. La politique égoïste de la Prusse allait exercer sur les destinées de l'Europe une influence désastreuse.

Frédéric-Guillaume II, descendu au tombeau le 16 novembre 1797, eut pour successeur un jeune prince dont les vues étaient pacifiques. Lorsque se forma, en 1798, la seconde coalition contre la France, Frédéric-Guillaume III, occupé de réformes intérieures, annonça formellement l'intention de rester neutre. En vain Bonaparte, devenu premier consul, essaya-t-il d'amener le gouvernement prussien à s'unir étroitement avec la France; le roi refusa de prendre aucun engagement. Il ne pouvait se décider ni à former une alliance formelle avec la France ni à se joindre aux ennemis de celle-ci. Toutefois il se vit à certains égards contraint d'adhérer à la ligue du Nord, qui fut signée à Saint-Pétersbourg, le 16 et le 18 décembre 1800, pour défendre la liberté des mers contre les Anglais. Au mois de mars 1801, les Prussiens occupent le Hanovre. La mort violente de Paul Ier (24 mars 1801) entraîne la dissolution de la Ligue; mais déjà le traité de Lunéville du 9 février a brisé la seconde coalition. L'Angleterre accepte des négociations préliminaires de paix qui aboutiront au traité signé à Amiens, le 25 mars 1802. La Prusse évacue le Hanovre et obtient, par une conven-

tion du 13 mai, en dédommagement de ses possessions de la rive gauche du Rhin, les évêchés de Paderborn et d'Hildesheim, la ville et une partie de l'évêché de Munster, etc.; en tout, une augmentation de plus de 400,000 âmes.

IV

IÉNA

Devenu empereur des Français, roi de Lombardie, suzerain de la Hollande et de la Suisse, Napoléon Bonaparte voulait s'élever encore; il aspirait à la domination universelle. La redoutable suprématie, que s'arroge le César français, détermine une troisième coalition entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. La Prusse garde encore une fois la neutralité; elle ne se range point parmi les adversaires de Napoléon; mais, d'un autre côté, elle refuse de combattre avec lui. Pour l'attirer, il avait offert, avec son alliance, la cession du Hanovre, alors occupé par des troupes françaises.

Napoléon, désappointé, ne se fait aucun scrupule de violer la neutralité prussienne. Plus de 100,000 hommes traversent le pays d'Anspach. Humilié, irrité, Frédéric-Guillaume est sur le point de faire cause commune avec l'Autriche et la Russie. Le czar Alexandre accourt à Berlin

et, le 3 novembre 1805, le roi signe la convention de Potsdam. C'est une sorte de sommation respectueuse adressée à la France pour qu'elle remplisse les conditions du traité de Lunéville et renonce aux annexions qu'elle a faites depuis cette époque; si la France refuse, la Prusse doit prendre les armes avant le 15 décembre. Mais, ce jour-là même, Napoléon, qui avait brisé à Austerlitz la troisième coalition, imposa son alliance à la Prusse : il lui donnait le Hanovre; et la Prusse, de son côté, cédait à la France le margraviat d'Anspach, la principauté de Neufchâtel, Wesel, Berg et le duché de Clèves. Napoléon avait menacé de rayer la Prusse de la carte des nations si elle refusait d'entrer franchement dans l'alliance de la France. Le cabinet de Berlin demanda cependant des modifications au traité, tout en acceptant le Hanovre. En effet, par une proclamation du 27 janvier 1806, Frédéric-Guillaume III annonça à la noblesse et au peuple de Hanovre que les Français allaient évacuer l'électorat, et que celui-ci resterait, jusqu'à la paix générale, sous l'administration et la garde de la Prusse.

Depuis la défaite de l'Autriche, la Prusse se sentait menacée. Elle ne pouvait et ne devait avoir aucune confiance dans la loyauté du César français. A peine a-t-il cédé le Hanovre à la Prusse que, dans des négociations secrètes, il l'offre à l'Angleterre. Frédéric-Guillaume connaît bientôt, par la diplomatie anglaise elle-même, le marché dont l'électorat a été l'objet. La Prusse s'indigne de la perfidie de Napoléon, et ses plaintes trouvent de l'écho dans l'Allemagne entière dont les provinces méridionales sont encore occupées et pressurées par les troupes françaises.

Poussé, entraîné par le vœu de son peuple, Frédéric-

Guillaume III ne recule plus devant la guerre. Le 1er octobre 1806, le cabinet de Berlin demande l'évacuation de l'Allemagne par l'armée française, la restitution de l'importante forteresse de Wesel, et la promesse de ne mettre aucun obstacle à la confédération du Nord qui devait servir de contre-poids à la confédération du Rhin. Napoléon voit dans cet ultimatum une déclaration de guerre. Tous ses préparatifs sont faits; lui-même se trouve déjà à Mayence.

Il écrit à son frère Joseph : « J'ai en Allemagne près de 150,000 hommes, et je puis avec cela soumettre Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg. »

Le roi de Prusse ne pouvait mettre en ligne que 120,000 hommes dont la plupart n'avaient jamais vu un champ de bataille; il avait, à la vérité, formé avec le czar la quatrième coalition dont le but était de chasser les Français de l'Allemagne; mais, avant d'engager une lutte inégale, il eût été prudent d'attendre les troupes russes. Le gouvernement montra une déplorable imprévoyance. « Non-seulement, dit le prince de Hardenberg dans ses mémoires (1), non-seulement on commença la guerre sans avoir conclu la paix avec l'Angleterre et la Suède, sans être certain que la Russie entrerait prochainement en ligne, sans s'être assuré la coopération de l'Électeur de Hesse; on n'avait pas même prévu l'éventualité d'une défaite. Les forteresses n'avaient pas été mises en état de défense ni pourvues des approvisionnements nécessaires.

(1) Hardenberg, né à Hanovre en 1750, était entré en 1790 au service du roi de Prusse. Devenu ministre des affaires étrangères après la retraite de Haugwitz, il dut lui-même se retirer devant les menaces de Napoléon, qui l'appelait traître et parjure et qui lui reprochait dans le *Moniteur* « de s'être prostitué aux éternels ennemis du continent. »

Les troupes de la Prusse orientale et méridionale n'étaient pas encore sur le pied de guerre. Les bataillons de réserve n'étaient pas organisés. »

Une seule et fatale journée suffit pour anéantir la puissance créée par Frédéric le Grand : vainqueur à Iéna, le 14 octobre, Napoléon faisait, le 27, une entrée triomphale à Berlin.

Cette terrible défaite est suivie d'un spectacle poignant. L'armée se décourage et se débande; les forteresses ouvrent leurs portes sans résister; tout s'écroule. « Mais, au milieu de l'inexprimable confusion de ces scènes de découragement, dit un historien français [1], de nobles exemples avaient été donnés dont la mémoire ne devait pas périr, et la nation prussienne avait du moins la consolation de pouvoir imputer ses revers à la fortune, à l'inexpérience, à la disproportion des forces plutôt qu'à une défaillance de ses défenseurs. Ses généraux les plus renommés s'étaient fait tuer sur le champ de bataille; les princes de la famille royale avaient payé de leur personne, ils avaient répandu leur sang avec la plus éclatante bravoure [2]... La Prusse avait été écrasée, elle n'était pas avilie à ses propres yeux. »

Napoléon entreprend de l'écraser et de l'avilir.

Il ne se contente point d'abattre la pierre qui rappelait la victoire de Rosbach et d'enlever lui-même l'épée de Frédéric déposée sur son tombeau, à Potsdam.

Il frappe les pays conquis d'une contribution de guerre

(1) *Histoire de Napoléon Ier*, par P. Lanfrey, t. III, p. 503.

(2) Le duc de Brunswick, le feld-maréchal Mœllendorf et le général Schmettau avaient été mortellement blessés. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse avait été tué.

de cent cinquante-neuf millions; il pressure, il épuise la Prusse [1]; il confisque pour l'armée toutes les marchandises anglaises qui se trouvent dans les villes du Nord; il envoie à Paris l'épée du grand Frédéric; il outrage la reine de Prusse [2].

Les débris de l'armée vaincue à Iéna s'étaient retirés dans la Pologne prussienne pour s'y joindre aux Russes. Là commença une nouvelle campagne signalée par deux grandes batailles : celle d'Eylau (8 février 1807), qui fut indécise, et celle de Friedland (14 juin), qui fut décisive.

Cette dernière victoire de Napoléon amena la paix de Tilsitt. Deux traités furent conclus, l'un avec la Russie, le 7 juillet; l'autre avec la Prusse, le 9. Les conditions imposées à la Prusse furent d'une dureté excessive.

Elle dut céder : à l'empire français, toutes ses possessions entre l'Elbe et le Rhin; à la Saxe, toutes les acquisitions qu'elle avait faites en Pologne depuis 1772. La Prusse perdait ainsi plus de quatre millions d'habitants sur neuf. Ce ne fut pas tout : les principales villes restaient occupées

[1] Le comte Daru, intendant général de la grande armée, rappelait à Napoléon, le 28 novembre, qu'il n'avait passé le Rhin qu'avec 24,000 francs; que, cependant, 200,000 hommes avaient été nourris, soldés, habillés même, *et tout cela aux frais de la Prusse.*

[2] On lisait dans les XVIIIe et XIXe bulletins de la grande armée : « Tous les Prussiens accusent le voyage de l'empereur Alexandre des malheurs de la Prusse. Le changement qui dès lors s'est opéré dans l'esprit de la reine qui, de femme timide et modeste, est devenue turbulente et guerrière, a été une révolution subite. Tout le monde avoue que la reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne. On entend dire partout : « Combien elle a changé depuis cette fatale entrevue avec l'empereur « Alexandre ! » — On a trouvé dans l'appartement qu'habitait la reine, à Potsdam, le portrait de l'empereur de Russie, dont ce prince lui avait fait présent. » Le XVIIe bulletin était encore plus injurieux.

par les Français; et, quant à l'armée nationale, elle ne pouvait plus dépasser 42,000 hommes au maximum.

Ces clauses humiliantes et désastreuses étaient acceptées lorsqu'arriva un représentant de l'empereur François II pour offrir la médiation armée de l'Autriche. Il était trop tard.

V

LES RÉGÉNÉRATEURS

Napoléon, au faîte de la puissance, préside, en octobre 1808, le congrès d'Erfurt, où se rendent l'empereur de Russie et les quatre rois de la confédération du Rhin. Napoléon garantit au czar la possession de la Moldavie, de la Valachie et de la Finlande; de son côté, Alexandre permet à Napoléon de s'emparer de l'Espagne. La paix doit être proposée à l'Angleterre sur ces bases.

Mais, au lieu d'accepter cette paix humiliante, la Grande-Bretagne forme contre la France une cinquième coalition avec l'Espagne insurgée et avec l'Autriche qui cherche une revanche de la campagne d'Austerlitz.

La Prusse se recueillait, ou plutôt elle guérissait ses blessures sous la direction de quelques patriotes d'élite. Le principal était alors le baron de Stein. Il avait déjà fait partie du ministère, de 1804 à 1807. Rappelé après la paix de Tilsitt, il ne s'efforçait pas seulement de régénérer

l'administration, de créer par les plus hardies réformes une Prusse nouvelle, il exhortait Frédéric-Guillaume III à réparer les fautes passées en combattant avec l'Autriche. Le 8 septembre, il lui avait adressé un mémoire où il s'exprimait en ces termes :

« L'Allemagne est assez forte pour résister à la France ; sa désunion seule est la cause de sa chute et de son esclavage... L'attitude tiède et équivoque de la Prusse en 1794 força l'Autriche d'abandonner les Pays-Bas jusqu'à la Meuse, sans nécessité et sans avoir perdu réellement une seule bataille. La malheureuse paix de Bâle, acceptée par Frédéric-Guillaume II, sur les conseils déraisonnables de ses ministres, a pour la première fois sanctionné la fatale division de la patrie : l'Allemagne du Nord assista tranquillement à la dévastation de l'Allemagne du Sud sans prévoir qu'un jour celle-ci pourrait se venger de cette conduite déloyale. Une des suites de l'indifférence de la Prusse pour le maintien de l'indépendance et de la liberté de l'Allemagne, fut l'emploi par la France des forces du Midi pour l'asservissement du Nord. Le même principe d'apathie appliqué à l'Autriche aura pour la Prusse les mêmes conséquences : sa complète dissolution et la chute de sa dynastie. Si l'Autriche est subjuguée, la France trouvera dans ses ruines, dans l'obéissance passive des misérables princes allemands préoccupés uniquement de leur existence personnelle, dans l'esprit révolutionnaire de douze millions de Polonais, les moyens de diminuer encore la Russie... Après la chute de l'Autriche, la Russie sera incapable de résister sérieusement à la France, qui a le projet de détruire la Prusse. L'Allemagne ne peut être sauvée que par l'Allemagne ; voilà pourquoi il s'agit de

mettre en mouvement toutes les forces nationales..... "

Mais, du fond de l'Espagne, Napoléon surveillait la Prusse. Dans les bulletins qu'il envoyait au delà des Pyrénées, il dénonça celui qu'il appelait " le nommé Stein "; il l'accusait de vouloir exciter des troubles en Allemagne et le déclarait ennemi de la France et de la confédération du Rhin. Il prononçait la confiscation des biens que Stein posséderait en France ou dans les pays de la confédération; il ordonnait de le saisir partout où il pourrait être atteint par les troupes françaises ou celles des alliés de l'empire [1].

Frédéric-Guillaume, qui avait dû congédier pour la seconde fois Hardenberg, dut également, sur les injonctions de Napoléon, renvoyer de ses conseils le baron de Stein, proscrit et menacé par le conquérant de la Prusse [2].

Pendant la guerre de 1809, les patriotes prussiens auraient voulu, comme le demandait Stein, s'associer à l'Autriche. Le major Schill quitta Berlin, à la tête d'un régiment de hussards qu'il avait formé, et se joignit aux Autrichiens. Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick (fils de l'ancien généralissime, mortellement blessé à Auerstädt) avait, de son côté, levé en Bohême un corps de volontaires, que le peuple appela les *noirs* et qui s'appelaient eux-mêmes la légion vengeresse.

Tous les chefs militaires, Blücher, Scharnhorst, Gneisenau, suppliaient le roi de suivre l'élan de son peuple [3]. Mais, avec les 50,000 hommes qui lui restaient, privé

[1] Décret de Madrid, 16 décembre 1808.

[2] Hardenberg avait repris le portefeuille des affaires étrangères après Iéna; il le quitta de nouveau après Tilsitt. En 1810, il fut nommé chancelier d'État.

[3] Le comte Beugnot, qui était alors administrateur du grand-duché de

de l'alliance russe, il reculait. Puis, l'Autriche vaincue, il s'efforce de prévenir les défiances de Napoléon. Il séquestre les biens du duc de Brunswick et met Schill au ban de l'armée. Ce valeureux patriote se fit tuer en combattant contre les Français. Le duc de Brunswick essaye de continuer la lutte; menacé de toutes parts, traqué, il échappe à la vengeance de Napoléon en s'embarquant pour l'Angleterre. Il devait mourir glorieusement aux Quatre-Bras.

L'Autriche abattue à Wagram, la Prusse saignant encore du terrible coup qui lui avait été porté à Iéna, Napoléon croit qu'il pourra également terrasser la Russie. Pour la vaincre et la subjuguer, il ne veut pas seulement employer les forces de la France, il exige en outre la coopération de l'Autriche et de la Prusse. Le maréchal Davoust, qui était à Dantzig, reçoit l'ordre de se tenir prêt à s'emparer subitement de toute la Prusse et de son roi, si ce monarque, huit jours après la réception de cet ordre, n'a point conclu l'alliance offensive que la France lui impose. Frédéric-Guillaume se résigne; il signe le traité du 24 février 1812. Il entre dans la coalition contre la Russie; sur les 42,000 hommes que Napoléon lui a laissés, 20,000 doivent marcher avec les Français.

Un désastre sans exemple dans les annales de l'Europe détruisit le prestige que Napoléon devait à ses succès militaires. Alors les nations asservies se comptèrent et les souverains furent entraînés par leurs peuples dans une

Berg, a écrit : « L'armée avait été abîmée, la monarchie démembrée, le roi humilié ; mais une puissance nouvelle avait surgi de ce malheur extrême : c'était celle de la nation, qui ne consentait pas à sa ruine et se précipitait aveuglément dans toutes les voies de la résistance. » *Mémoires* du comte Beugnot, t. I[er], p. 330.

lutte suprême. Elle allait avoir pour résultat, après de terribles vicissitudes, de rejeter la France en deçà de ce qu'elle appelait orgueilleusement ses limites naturelles, ses limites désirables, selon les expressions de M. Thiers, et qui n'étaient pas les limites de la monarchie de Louis XIV.

C'est la Prusse qui donnera à l'Allemagne le signal de la guerre de la délivrance et de la liberté.

Le contingent prussien, commandé par le général York, faisait partie du corps d'armée qui obéissait au maréchal Macdonald. Mais York se trouvait isolé de l'armée française sur les bords du Niémen. D'après les suggestions du baron de Stein, qui avait trouvé un asile au quartier général russe, le czar Alexandre écrit à York que les Français sont vaincus, et il conjure la Prusse de se joindre à lui pour achever la défaite de Napoléon. York, après s'être mis d'accord avec Diebitsch, qui commandait une division russe, réunit les officiers de sa colonne et leur adresse ces paroles. « L'armée française a été détruite par la main vengeresse de Dieu. L'heure est venue de recouvrer notre indépendance en nous réunissant à l'armée russe. Qu'il se joigne à moi celui qui veut donner sa vie pour l'indépendance et la patrie ! Qu'il reste, celui qui ne veut pas ! Quelle que soit l'issue de ma sainte entreprise, je garderai mon estime à ceux qui, ne pensant pas comme moi, agiront autrement que moi. Si je réussis, le roi me pardonnera peut-être. Si j'échoue, ma tête est perdue ; je recommande, en ce cas, à mes amis, ma femme et mes enfants. » Tous les officiers jurent de suivre leur général et les troupes prévenues font éclater un enthousiasme extraordinaire.

York, ayant conclu une convention de neutralité avec les Russes, se retire à Koenigsberg, siége de son gouver-

nement militaire. Il est d'abord désavoué, même destitué par le roi, qui n'ose rompre encore avec Napoléon. Mais York est inébranlable ; il écrit au général de Bülow : «... Le cœur déchiré, je brise les liens de l'obéissance et je fais la guerre de mon chef. L'armée veut la guerre contre la France, le peuple la veut ; la roi la veut, mais il n'est pas libre. L'armée doit lui rendre la liberté. Bientôt je serai à Berlin et sur l'Elbe avec 50,000 hommes. Et là, je dirai au roi : « Sire, voici votre armée ; voici ma vieille « tête ; cette tête, je l'offre volontairement à mon roi... « Nous voulons reconquérir notre indépendance par la « victoire. La recevoir, l'accepter comme un présent, ce « serait placer la nation au poteau du déshonneur, la « livrer au mépris des contemporains et de la postérité. » Frédéric-Guillaume, qui s'était retiré à Breslau, ne se prononçait pas encore ; tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut l'ordre de poursuivre les armements commencés (1).

Napoléon avait voulu limiter à 42,000 hommes l'armée nationale de la Prusse ; or, en 1813, on estimait déjà à 70,000 le nombre des soldats formés silencieusement par le général Scharnhorst, président du comité chargé de la réorganisation militaire (2). Les armements clandestins allaient être poursuivis à la face du ciel. Un édit du 9 février ordonna que tout Prussien, de dix-huit à vingt-quatre ans accomplis et affranchi jusque-là du recrutement, était tenu de s'enrôler sous huit jours.

(1) Pour ce mémorable épisode, voir *Histoire de la campagne de* 1813, par le lieutenant-colonel CHARRAS.

(2) Un règlement secret du 31 juillet 1808 avait organisé sur toute la surface du territoire « une sorte d'armée mystérieuse, recrutée, instruite, exercée régulièrement dans chaque village et prête à se lever au premier signal. »

Entraîné par son peuple, Frédéric-Guillaume allait prendre un parti décisif : le 28 février, il s'allie à la Russie contre Napoléon. Par le traité de Kalish les deux puissances contractantes forment une alliance offensive et défensive dont le but final est l'indépendance de l'Europe et le but immédiat la reconstitution de la Prusse dans des conditions qui lui garantissent paix et sécurité; les deux puissances ne feront séparément ni paix ni trève ni convention quelconque, et s'efforceront, d'un commun accord, de gagner l'Autriche à leur cause.

VI

LA DÉLIVRANCE

Le 17 mars 1813, Frédéric-Guillaume III annonce à son peuple qu'uni au czar il a déclaré la guerre à Napoléon et l'avertit qu'il aura à lui demander des sacrifices proportionnés à la grandeur de son entreprise, aux forces, aux ressources de l'ennemi. « C'est, disait-il, une lutte décisive que nous avons à soutenir pour notre indépendance, notre liberté, notre existence; une lutte qui n'a pour issue qu'une paix honorable ou un trépas glorieux. »

A l'armée, Frédéric-Guillaume promet qu'il ne la quittera pas, qu'il combattra avec elle, et que tous les princes de sa maison seront à ses côtés.

Deux nouveaux édits sont publiés : l'un ordonne l'organisation immédiate de la *landwehr* dans tout le royaume, l'autre décrète le *landsturm* ou levée en masse. Tout Prus-

sien de dix-sept à quarante-cinq ans appartient à la landwehr; il doit, selon la devise de celle-ci, combattre : « Avec Dieu, pour le roi et la patrie. »

La Prusse, comme on l'a dit, n'était plus qu'un camp; avec une population, qui avait été réduite à 4,500,000 âmes, elle allait, en quelques mois, lever, armer, organiser 300,000 combattants [1]!

La conduite patriotique de la Prusse était dénoncée comme une trahison par Napoléon. Après les combats qui amenèrent l'armistice conclu à Plesswitz, le 4 juin, l'empereur des Français faisait proposer au Congrès de Prague « d'ôter à la Prusse, pour les attribuer à la Saxe, le Brandebourg, Berlin, Potsdam, c'est-à-dire son sol natal et sa gloire »; de « transporter la Prusse entre l'Oder et la Vistule, d'en faire ainsi une puissance polonaise plutôt qu'allemande [2]. » Ce projet, qui aurait frappé la Prusse au cœur, n'avait aucune chance d'être accueilli. L'Autriche, dont la coalition et Napoléon se disputaient l'alliance, demandait la reconstruction de la Prusse avec une frontière tenable sur l'Elbe; elle voulait pour la Prusse Dantzig, et elle exigeait la renonciation de Napoléon au protectorat de la confédération du Rhin. Napoléon refusa de céder Dantzig et de renoncer au protectorat de la confédération du Rhin ; en outre, il refusait à l'Autriche la cession complète des provinces illyriennes. Cette obstination détermina la clôture du Congrès, et l'Autriche annonça son adhésion à la coalition. Le 27 juin, à Reichenbach, elle conclut avec la Russie et la Prusse un traité d'alliance éventuelle. Quand cette grave nouvelle parvint

(1) *Voir* CHARRAS, *Histoire de la campagne de* 1813.

(2) *Histoire du Consulat et de l'Empire,* par THIERS, livre 49e.

à Paris, on commença à dire dans certains cercles : « C'est le commencement de la fin (1). »

L'ancien dominateur de l'Europe, vaincu à Leipzig, est rejeté sur le Rhin. Mais, avant de faire un dernier et suprême effort, l'Autriche et la Russie hésitent. D'accord avec M. de Nesselrode, représentant de l'empereur Alexandre, M. de Metternich propose, par une note dictée à Francfort, le 9 novembre 1813, de laisser à la France le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, mais avec l'Allemagne, la Hollande et l'Italie indépendantes.

Ces propositions devaient bientôt encourir la désapprobation formelle du cabinet de Saint-James. L'opposition des Prussiens n'était pas moins énergique; ils demandaient qu'on poussât la guerre à outrance, qu'on détrônât Napoléon et qu'on réduisît la France à ses frontières de 1790.

Lorsque Napoléon eut adhéré, le 2 décembre, aux bases générales et sommaires indiquées dans la notede Francfort, il était trop tard. Déjà les confédérés menaçaient la France. Le 21 décembre 1813, la grande armée de Bohême, commandée par le prince de Schwarzenberg, franchissait le Rhin à Bâle, et, le 1er janvier 1814, Blücher, avec l'armée de Silésie, s'avançait entre Mayence et Coblentz.

Napoléon défendit héroïquement le sol de la France; il battit successivement les Prussiens à Champ-Aubert et à

(1) *Manuscrit de* 1813, par le baron Fain.

« Les jalousies et les rivalités des deux grandes puissances de l'Allemagne faisaient, depuis tant d'années, sa détresse ! Il fallut les plus cruelles leçons de l'expérience pour les réunir. Mais le concert ne s'était pas établi entre elles depuis trois mois, que déjà l'indépendance de l'Allemagne était sauvée. » Paul Devaux, *Études politiques sur l'histoire ancienne et moderne*, p. 591.

Montmirail, les Autrichiens à Nangis et à Montereau. Mais lorsqu'une des plus hardies conceptions du grand capitaine eut été déjouée par la reddition imprévue de Soissons, les armées de Blücher et de Schwarzenberg, désormais réunies, se rapprochèrent de Paris. Paris ! c'était le but de la guerre ; et ce but avait été comme l'idée fixe des Prussiens, qui finirent par triompher des hésitations du czar.

Les alliés se dirigèrent donc vers la capitale et livrèrent une dernière bataille, qui fut suivie, le 31 mars, de la capitulation de Paris. Le même jour, le czar Alexandre, ayant à sa droite le roi de Prusse, à sa gauche le prince de Schwarzenberg, et pour escorte 50,000 soldats d'élite, entrait dans la grande ville qui s'était crue invincible (1).

Les alliés montrèrent une grande modération dans leur triomphe. Ils laissèrent à la France ses frontières de 1792. Ils lui épargnèrent les humiliations dont Napoléon avait naguère accablé la Prusse et l'Autriche.

(1) *Voir* Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* livre 53e.

VII

LE CONGRÈS DE VIENNE

Retenus par leurs confédérés, les Prussiens ne purent donner un libre cours à la haine violente et légitime qu'ils portaient à Napoléon.

« Les Allemands, dit M. Guizot (1), voulaient venger la reine de Prusse de ses insultes et la nation allemande de ses dédains. Les paroles dures et blessantes qu'il avait souvent laissé échapper sur leur compte étaient partout répétées, répandues, commentées, probablement avec une crédule exagération. Après la campagne de Russie, l'empereur causant un jour avec quelques personnes des pertes de l'armée française dans cette terrible épreuve, l'un des assistants, le duc de Vicence, les estimait à plus de 200,000 hommes. — « Non, non, dit Napoléon, vous vous « trompez, ce n'est pas tant; » et après avoir un moment

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, chap. III.

cherché dans sa mémoire : « Vous pourriez bien ne pas « avoir tort ; mais il y avait beaucoup d'Allemands. » C'est au duc de Vicence lui-même que j'ai entendu raconter ce propos méprisant; et l'empereur Napoléon s'était complu sans doute dans son calcul et dans sa réponse, car, le 28 juin 1813, à Dresde, dans un entretien devenu célèbre, il tint le même langage au premier ministre de la première des puissances allemandes, à M. de Metternich lui-même. Qui pourrait mesurer la profondeur des colères amassées par de tels actes et de telles paroles dans l'âme, je ne dis pas seulement des chefs de gouvernement et d'armée, des Stein, des Gneisenau, des Blücher, des Müffling, mais de la race allemande tout entière? Le sentiment des peuples de l'Allemagne eut, aux résolutions du Congrès de Vienne, au moins autant de part que la prévoyance de ses diplomates et la volonté de ses souverains. »

Les résolutions du Congrès de Vienne ne satisfirent point la Prusse. Elle n'avait pas désiré les provinces rhénanes; mais elle avait convoité la Saxe, comme la Russie convoitait l'ancien royaume de Pologne. L'une et l'autre durent reculer devant l'opposition des autres puissances. L'Autriche voulait *compromettre* la Prusse avec la France, les rendre contiguës, mettre leurs intérêts dans une constante opposition. L'Angleterre, de son côté, en établissant la Prusse sur le Rhin, voulait qu'elle devînt le rempart de l'Allemagne et son meilleur auxiliaire pour la défense des Pays-Bas [1].

[1] La Prusse, qui voulait s'approprier la Saxe, offrait comme dédommagement au roi Frédéric-Auguste III la cession des territoires entre le Rhin et la Meuse. Cette offre rencontra la désapprobation du cabinet de Saint-James. Lord Liverpool écrivit à lord Castlereagh : « ... La proposition de la Prusse d'indemniser le roi de Saxe, en lui donnant le pays ou une partie du pays entre le Rhin et la Meuse, m'a rendu plus opposé au

M. Thiers soutient que la Prusse était aussi bien constituée qu'elle pouvait l'être; en réalité, sa formation était très-défectueuse, mais elle devait lui permettre d'exercer sur l'Allemagne une influence toujours croissante; elle devait tôt ou tard lui assurer l'hégémonie. « La Prusse, dit l'historien du Consulat et de l'Empire, s'étendait presque sans interruption des bords de la Meuse à ceux du Niémen; elle était un peu élargie vers la Saxe, mais pas autant qu'elle l'aurait voulu; elle était mieux reliée entre les provinces de Silésie et de Vieille-Prusse par la restitution du duché de Posen, et pourvue surtout des principales places fortes sur les fleuves qui la traversent : Thorn, Graudenz, Dantzig, sur la Vistule; Breslau, Glogau, Stettin, sur l'Oder; Torgau, Wittemberg, Magdebourg, sur l'Elbe; Coblentz, Cologne, sur le Rhin. Elle n'avait à regretter qu'une chose, c'était de se trouver sur la rive gauche du Rhin, non à cause du voisinage, qui heureusement n'est pas un motif infaillible d'hostilité, mais à cause de la défiance que devait faire naître chez elle la possession d'un territoire possédé vingt ans par la France. Il faut dire à l'éloge de son bon sens, qu'elle ne l'avait pas désiré, et qu'elle ne s'y était prêtée que par complaisance pour l'Angleterre, qui avait tenu à la brouiller avec la France pour le plus longtemps possible. »

L'Europe avait été prévoyante, et la Prusse était digne de la mission qui lui était confiée. Elle déclara expressément que c'était « seulement pour la défense de l'Alle-

projet de réunir l'ensemble de la Saxe à la Prusse que je ne l'étais auparavant. Le roi de Saxe, dans cette hypothèse, serait probablement la créature de la France et disposé par suite à seconder les vues du gouvernement français sur les Pays-Bas, plutôt qu'à y résister. »

magne » qu'elle se chargeait de ces pays du Rhin qui allaient devenir sous sa forte autorité une barrière solide contre les empiétements de la France [1].

[1] Voir *Histoire du* XIXe *siècle, depuis les traités de Vienne,* par G. G. Gervinus, t. Ier.

VIII

LIGNY ET WATERLOO

Lorsque, au mois de mars 1815, Napoléon ressaisit le sceptre impérial, un cri de guerre s'éleva aussitôt d'un bout de l'Allemagne à l'autre.

Un homme d'État écrivait : « Les forces de la France turbulente se déploieront pour nous prendre des provinces. Les nôtres, pour les punir, se déploieront dans les mêmes intentions. Nos frontières sont mauvaises ; il faut les rectifier. »

Les patriotes demandaient à la fois l'expulsion de Napoléon et la déchéance des Bourbons, le démembrement de la France et la reprise de l'Alsace et de la Lorraine par les Allemands. Les plus exaltés voulaient « anéantir » le peuple français en le coupant en petits États [1].

Napoléon, dans la fameuse journée du Champ de mai

[1] Voir *Histoire du XIXe siècle*, t. Ier.

(1er juin), dénonça ces projets aux représentants de la France. « Ils méditent, dit-il des souverains alliés, d'accroître le royaume des Pays-Bas, de lui donner pour barrière toutes nos places frontières du Nord, et de concilier les différends qui les divisent encore en se partageant l'Alsace et la Lorraine. »

Pour empêcher ces démembrements, Napoléon allait se jeter sur les Pays-Bas gardés par les Anglais et les Prussiens. Ceux-ci, sous le commandement du feld-maréchal prince Blücher de Wahlstadt, avaient 100,000 hommes d'infanterie, 12,000 cavaliers et 312 canons; ils étaient postés à la gauche des Anglais, le long de la Meuse, depuis la Dyle jusqu'au grand-duché de Luxembourg, et partagés en quatre corps sous les ordres des généraux Ziethen, Pirch I, Thielmann et Bülow.

Le 16 juin, les Prussiens eurent à soutenir, à Ligny, la première attaque des Français. Dans son ordre du jour à l'armée, Napoléon avait dit : «... Contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, à Iéna, vous étiez un contre deux ; à Montmirail, un contre trois... »

Les historiens français eux-mêmes reconnaissent maintenant que Napoléon se trompait : deux Prussiens valaient plus qu'un Français. Ils le prouvèrent bien. Enflammés par l'amour de la patrie, par la haine de la domination étrangère, ils se comportèrent héroïquement; leur résistance fut violente, opiniâtre, presque victorieuse.

« A trois heures, dit une relation française, l'armée de Napoléon se mit en mouvement pour attaquer le plateau qu'occupaient les Prussiens en nombre un peu supérieur. Le combat fut un des plus terribles, des plus acharnés qui aient signalé les guerres du commencement de ce siècle. De part et d'autre, on se battit avec fureur; les positions

furent plusieurs fois prises et reprises ; le feu de l'artillerie française exerça de grands ravages dans les rangs ennemis. Vers sept heures, la garde, qui était jusqu'alors restée en réserve, s'ébranla enfin aux cris de : *Vive l'Empereur! point de quartier!* et sa présence décida du sort de la journée. Malgré les efforts héroïques du vieux Blücher qui, renversé, foulé aux pieds des chevaux, fut sur le point d'être fait prisonnier, les Prussiens, à neuf heures, durent se mettre en pleine retraite. Ils avaient eu 18,000 hommes tués ou blessés; on leur avait pris trente canons et quelques drapeaux ; mais, à l'exception des blessés, ils ne laissèrent pas de prisonniers entre les mains des vainqueurs ..... Les Prussiens cependant n'avaient pas été mis en déroute ..... Le gros de l'armée s'arrêta, sans être poursuivi, à une lieue et demie du champ de bataille, couvert par le corps du général Bülow qui n'avait pu prendre part à l'action, mais qui débouchait en ce moment par la route de Liége [1] .... »

Le lendemain, Napoléon, visitant le champ de bataille, fit relever quelques officiers prussiens et leur adressa une allocution qui a été conservée. Il leur dit « que la France, tant haïe des Prussiens, ne leur rendait pas haine pour haine ; que si elle avait pesé sur eux pendant les dernières guerres, c'était par une juste et inévitable représaille de leur agression de 1792, de la convention de Pilnitz, du manifeste de Brunswick et de la guerre de 1806; que, d'ailleurs, ils s'étaient assez vengés en 1814, qu'il était temps

[1] *Histoire de la Restauration,* par M. Louis de Viel-Castel, t. III, p. 181. — Cf. *Histoire de la campagne de* 1815, par le lieutenant-colonel Charras, t. Ier. Ce consciencieux narrateur dit aussi que lorsque le général Jagow eut tenté de reprendre Ligny, dans le village entier s'engagea « une des luttes les plus acharnées dont l'histoire ait gardé le souvenir. »

d'apporter un terme à ces représailles sanglantes; que, pour lui, il s'appliquerait à y mettre fin par la paix la plus prochaine, et qu'en témoignage de ces intentions pacifiques, il allait commencer par les faire soigner comme les officiers de sa propre garde. » Cette allocution immédiatement traduite en allemand, ces égards affectés pour les officiers de Blücher, toute cette scène, mandée aux journaux, était destinée, selon M. Thiers, à calmer les passions allemandes, si la victoire restait fidèle encore vingt-quatre heures aux Français (1).

Les Prussiens avaient été vaincus à Ligny; mais, de l'aveu de leurs adversaires, ils n'avaient reculé que de la largeur du champ de bataille. Dans la nuit du 17 au 18 juin, l'armée réunie sur Wavre s'élevait à 90,000 hommes, prêts à recommencer la lutte qui n'était qu'interrompue. Napoléon a dit lui-même que la marche de Blücher sur Wavre fut un de ces éclairs de génie qui ne brillent que chez les grands généraux. Blücher avait promis à Wellington de venir à son aide, et de l'exécution de cette promesse dépendait le sort de l'Europe. Le 18 juin, au moment même où Napoléon, lançant sa garde contre le mont Saint-Jean, pouvait se croire vainqueur, les Prussiens débouchaient sur le champ de bataille, à l'extrême gauche des Anglais. A Plancenoit, à Waterloo, ils perdirent huit à dix mille hommes; mais ils changèrent une bataille d'abord indécise en un désastre irréparable. « L'histoire, a dit fièrement le général Gneisenau, n'avait pas encore vu une armée battue remporter, le lendemain d'une défaite, une telle victoire et la poursuivre d'une telle manière (2). »

(1) Voir *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre 60e.

(2) Citons également le colonel Charras : « La bataille de Waterloo,

A la tête de la cavalerie prussienne, encore intacte, et favorisé par un beau clair de lune, Gneisenau suivit la foule des fuyards jusqu'à Genappe. Les vainqueurs se montraient impitoyables. Genappe était remplie de blessés français. Ils ne furent pas respectés, et on signala parmi les victimes un général de la garde, Duhesme (1).

Ce furent aussi les Prussiens qui les premiers s'avancèrent sur Paris. Blücher précipitait sa marche dans l'espoir de s'emparer de la personne de Napoléon. Il annonçait l'intention formelle, si Napoléon tombait entre ses mains, de le traiter comme un homme placé hors la loi des nations par le Congrès de Vienne et de le faire fusiller dans le fossé de Vincennes à l'endroit où était tombé le duc d'Enghien. En vain Wellington protestait-il contre un dessein qu'il appelait criminel (2). Le 29 juin, l'armée

dit-il, fut rendue indécise par l'entrée en ligne de Bülow, à quatre heures et demie, vers Plancenoit. Elle fut décidée par l'irruption de Zieten sur la Haie et Papelotte, vers sept heures et demie ; et, en ce moment, Pirch I, débouchant derrière Bülow, contribua beaucoup à porter le désastre au comble. »

(1) « Les Prussiens, dit M. Thiers, commirent dans cette nuit des horreurs indignes de leur nation et assassinèrent, si l'on en croit la tradition locale, le général Duhesme, tombé blessé dans leurs mains. » — Le colonel Charras ajoute : « Ce crime est resté impuni ! » s'écrie Napoléon dans ses *Mémoires*. Cela n'est que trop vrai. Mais avait-il le droit de flétrir cette atrocité, celui qui n'avait pas même blâmé le général Roguet menaçant, le jour de Ligny, de faire fusiller le premier grenadier de la garde qui lui amènerait un Prussien prisonnier ? »

(2) Il écrivait, le 28 juin, à sir Charles Stewart : « J'ai averti Blücher que j'insisterais pour que le sort de Napoléon soit réglé en commun, et, comme ami, je lui ai conseillé de ne pas commettre un acte aussi criminel. Nous avons, lui et moi, joué un rôle trop distingué dans les derniers événements pour nous abaisser au rôle de bourreau. »

prussienne était en vue de Saint-Denis et Blücher avait établi au Bourget son quartier général. Informé que Napoléon n'avait pas encore quitté la Malmaison, il envoya vers Sannois et Argenteuil une colonne mobile avec ordre de passer la Seine et d'aller l'enlever. Mais, sur les instances menaçantes de la Commission exécutive, Napoléon allait enfin se diriger vers Rochefort. Il était parti lorsque arriva un détachement de cavalerie prussienne, envoyé pour se saisir de lui.

Le 3 juillet est négociée, à Saint-Cloud, la convention d'armistice qui doit avoir pour conséquences la reddition de Paris et la retraite au delà de la Loire des débris de l'armée française. Blücher se montre intraitable. Il fait biffer l'article qui aurait exempté, comme en 1814, les habitants de Paris de la charge des logements militaires.

Il fait également supprimer l'article qui stipulait le respect des propriétés publiques et des musées. Il avait déclaré qu'il reprendrait tous les objets d'art enlevés à la Prusse et transportés à Paris comme les trophées des victoires qui avaient humilié la nation maintenant victorieuse.

Le 6 juillet, les barrières ayant été remises aux alliés, le général prussien de Müffling, nommé gouverneur de la capitale, s'installa aux Tuileries.

Le lendemain, les alliés firent pour la seconde fois une entrée triomphale dans Paris. Près de 50,000 soldats prussiens se présentèrent aux barrières de Grenelle et de l'École militaire. Ils passèrent, par le pont d'Iéna, sur la rive droite de la Seine, marchant, dit la relation française, en colonnes serrées, les clairons sonnant, les cavaliers tenant le sabre à la main, la mèche des canons allumée.

Il leur avait été prescrit par un ordre du jour de traiter les Français avec une gravité solennelle et imposante [1].

Le retour de Louis XVIII n'eut aucune influence sur Blücher. Celui-ci fit braquer des canons sur le Pont-Royal en face même des Tuileries; il exigea de la ville une contribution de guerre de cent millions; il prit les dispositions nécessaires pour faire sauter le pont d'Iéna. Lord Castlereagh écrivait, le 8 juillet : « La difficulté est de faire garder quelque mesure aux Prussiens et à Blücher. »

Ce vengeur de la Prusse eût réalisé toutes ses menaces sans l'intervention de l'empereur de Russie, qui arriva à Paris le 10 juillet avec Frédéric-Guillaume III et l'empereur d'Autriche. La contribution de guerre fut réduite à huit millions, payables la moitié dans les vingt-quatre heures et le surplus dans le terme de huit jours. Le pont d'Iéna fut conservé, mais il reçut un autre nom.

(1) *Histoire de la Restauration*, par L. DE VIEL-CASTEL, t. Ier.

IX

LE TRAITÉ DE PARIS

Six jours après la bataille de Waterloo, Blücher avait écrit à Frédéric-Guillaume III : « Je supplie respectueusement Votre Majesté d'avertir les diplomates qu'ils ne perdent pas encore une fois ce que le soldat a gagné avec son sang. Cet instant est le seul et le dernier où nous puissions nous assurer contre la France. » Les ministres dirigeants de l'Allemagne paraissaient ne pas avoir besoin de cet avertissement. Dans une conférence qu'ils tinrent au quartier général de Heidelberg, Stein, Hardenberg, Metternich et Gagern semblaient tous être d'accord qu'il fallait détacher de la France l'Alsace, la Lorraine et la partie de la Flandre conquise par Louis XIV (1). Une furieuse exaspération contre les Français se manifestait dans toute l'Allemagne. « On n'entendait partout, dit un témoin, que des cris de

(1) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. 1er.

colère à la seule pensée qu'on ne leur prendrait pas au moins l'Alsace, la Lorraine, les trois évêchés et toutes les forteresses frontières des Pays-Bas. » Tel était aussi le vœu de la majorité des Anglais. « L'idée dominante, en Angleterre, écrivait lord Liverpool, est que les alliés sont pleinement autorisés à profiter de l'occasion pour ôter à la France les principales conquêtes de Louis XIV. »

Comment la France, vaincue et foulée par un million d'ennemis, put-elle échapper à ce démembrement, à cette revendication? Si la France avait contre elle le sentiment national en Allemagne et en Angleterre, elle pouvait heureusement compter encore une fois sur l'appui du czar Alexandre, intéressé, croyait-il, à ne pas laisser affaiblir un État dont l'alliance serait désirable; elle fut de nouveau aidée par la rivalité des puissances victorieuses et par l'antagonisme des États allemands eux-mêmes.

Les alliés, déjà en désaccord, entamèrent des négociations confidentielles pour arriver à une sorte de transaction.

Dans une note en date du 28 juillet, le confident du czar, Capo d'Istria, s'était montré très-contraire à des exigences qui pourraient, disait-il, exciter le désespoir en France. La Prusse répondit que les cours de l'Allemagne devaient attacher un intérêt particulier à revendiquer au moins une partie de ce qui leur avait été injustement arraché.

« Veut-on, disait le prince de Hardenberg dans une note en date du 4 août, veut-on une paix durable et solide comme on l'a annoncé et prononcé tant de fois; la France elle-même veut-elle une telle paix avec ses voisins? Il faut qu'elle rentre dans sa défensive formée par l'art ou par la nature et qu'elle rende à ses voisins la défensive qu'elle leur a ôtée, c'est-à-dire, l'Alsace et les forteresses des

Pays-Bas, de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre..... — Pour le bien de l'Europe, pour le bien de la France, ne laissons pas échapper le moment favorable qui se présente à nous pour statuer une paix solide et durable. Aujourd'hui nous le pouvons, la main de la Providence a visiblement amené cette occasion; si on la laisse échapper, des torrents de sang couleront pour atteindre ce but..... »

Le duc de Wellington et lord Castlereagh, résistant aux vœux de la majorité des Anglais, proposaient comme maximum le retour à la frontière de 1790 [1]. Hardenberg répondit, le 28 août :

« La France doit céder ses forteresses *offensives* que notre sûreté exige absolument et impérieusement. — Condé, Valenciennes, Maubeuge, Philippeville, Charlemont, Givet sont indispensables aux Pays-Bas; — Thionville et Saarlouis à la Prusse; — Bitche, Landen, Huningue à l'Allemagne du Sud; — Fort-Joux et l'Écluse à la Savoie; — Quesnoi, Mézières, Sedan, Montmédy doivent être rasés; — Strasbourg doit redevenir une ville libre d'empire comme après le traité de Westphalie. »

« La France, disait le général de Knesebek, dans un mémoire confidentiel, la France a provoqué la guerre, elle en doit porter le poids. Au lieu de bâtir des forteresses, qu'on en prenne...... Il n'y a pas de garanties morales possibles avec une génération élevée dans la révolution et

[1] « Si la politique des alliés estd'affaiblir la France, écrivait le duc de Wellington, qu'ils le fassent sérieusement, qu'ils lui enlèvent sa population et sa richesse en même temps que ses places fortes. » — « Les alliés, disait lord Castlereagh, avaient présenté le roi (Louis XVIII) comme un médiateur, un sauveur ; c'était le discréditer à tout jamais que de lui faire signer un traité humiliant et onéreux. »

qui demeurera révolutionnaire. L'arrogance et la suffisance ont pris chez elle la place de l'énergie et du caractère; la valeur, celle de l'honneur; la fidélité aux serments n'est qu'un jeu de mots, auquel elle se dit elle-même que les autres nations ne peuvent ajouter aucun prix. Avec une telle nation les garanties morales n'existent pas, et il faut avoir recours à d'autres mesures pour pouvoir espérer qu'elle restera tranquille. Si l'on ne prend que des demi-mesures, on se trouvera dans le cas d'avoir tout fait pour éveiller la haine et la vengeance dans les cœurs et rien pour leur ôter l'avantage de porter cette haine chez nous; donc on pourra être sûr d'avoir à soutenir dans peu d'années une guerre terrible et dans une situation désavantageuse pour avoir voulu éviter le risque d'une guerre sous des chances favorables pour nous. »

Les représentants des États secondaires se montraient plus exigeants encore que les plénipotentiaires de la Prusse [1]. Le comte de Munster, ministre hanovrien, voulait donner pour limites à l'Allemagne le Jura, les Vosges et les Ardennes. Le comte de Wintzingerode, ministre de Wurtemberg, disait : « que l'Alsace et la Lorraine devaient être revendiquées comme indispensables à la sécurité de l'Allemagne. »

En résumé, la Russie voulait se contenter d'une occupation temporaire et d'une contribution de guerre à fixer d'un commun accord; l'Angleterre proposait une occupation temporaire, une contribution de guerre et le retour à la frontière de 1790; l'Autriche demandait une occupation par 150,000 hommes, une contribution de guerre, le retour

[1] Les plénipotentiaires de la Prusse étaient le prince de Hardenberg, chancelier d'État, et Charles-Guillaume, baron de Humboldt.

à la frontière de 1790, la cession ou le démantèlement des forteresses de la première ligne (Flandre et Alsace); la Prusse exigeait l'occupation de la France par 240,000 hommes, une contribution de 1,200 millions, la cession des places fortes des Flandres, de l'Alsace et de la Lorraine (1).

« Les Prussiens, écrivait Frédéric de Gentz, insistent pour des conditions pénibles et dures (pas aussi dures pourtant et bien loin de là qu'ils ne pourraient le penser et le désirer). La Russie et l'Angleterre sont à l'extrême opposé ; l'Autriche à peu près au milieu. »

Le vieil antagonisme de l'Autriche et de la Prusse se réveillait. Le prince de Metternich s'était montré un instant disposé à donner la Lorraine à la Prusse parce que, avouait-il de nouveau, « le grand but de l'Autriche devait être de *compromettre* la Prusse avec la France, en d'autres termes, de les rendre contiguës, d'opposer leurs intérêts. » Mais comment attribuer la Lorraine à la Prusse lorsque celle-ci ne voulait rien donner à l'Autriche comme compensation ?

En admettant que l'Autriche et la Prusse se fussent mises d'accord, il aurait fallu, dans cette hypothèse, triompher encore des répugnances du czar et déjouer les calculs intéressés de ses conseillers. Le czar voulait que l'Allemagne restât dépendante de la Russie et c'est pourquoi il refusait de lui donner « une pleine et entière sécurité du côté de la France. »

L'Angleterre finit par imposer une sorte de projet transactionnel, qui était contenu dans une note du 2 septembre.

« Le gouvernement anglais, disait lord Castlereagh, ne

(1) On trouvera tous les détails des laborieuses et pénibles négociations, que nous ne faisons que résumer ici, dans la savante monographie intitulée : *Le traité de Paris du 20 novembre 1815*, par ALBERT SOREL (Paris, 1873, in-8).

méconnaît pas la nécessité de protéger les frontières ouest de l'Allemagne ; l'Angleterre n'a rien plus à cœur ; mais ce résultat serait mieux assuré par la construction de forteresses en Allemagne que par la cession de territoires attachés à la France depuis un siècle et dont la perte soulèverait l'indignation dans tous les cœurs français. On doit se borner à faire rentrer la France dans la frontière de 1790, à occuper certaines places fortes, à frapper une contribution de guerre destinée en partie à la construction de forteresses défensives dans les États voisins de la France... »

Ces propositions transactionnelles eurent l'appui de la Russie et l'acquiescement de l'Autriche. La Prusse dut se résigner, mais ce fut à contre-cœur. « Elle était isolée, a écrit le chancelier de Hardenberg, épuisée en ressources d'hommes et d'argent; elle ne pouvait pas décider l'affaire contre toute l'Europe; elle devait sacrifier ses meilleures convictions aux égards supérieurs de l'alliance, de l'unité d'action, de la tranquillité de ses peuples. »

Le 2 octobre, les plénipotentiaires des quatre puissances alliées signèrent, avec le duc de Richelieu, un protocole secret qui fixait définitivement les conditions de la paix : rétablissement des frontières de la France telles qu'elles étaient en 1790; indemnité de 700 millions ; occupation du nord et de l'est pendant cinq ans au maximum par une armée de 150,000 hommes.

Ces clauses furent converties en traité définitif le 20 novembre. « Elles étaient dures, dit un historien allemand, bien qu'elles fussent beaucoup trop indulgentes et bienveillantes quand on les compare aux conditions de paix que dictait Napoléon [1]. »

[1] Gervinus ajoute : « On n'avait jamais eu une cause plus légitime

Des protestations irritées s'élevèrent au delà du Rhin ; les patriotes allemands s'indignèrent contre ceux qui avaient trompé leurs espérances. Ils constataient avec amertume que la Russie et l'Angleterre avaient travaillé plutôt à la renaissance des Français qu'à la sécurité et à la grandeur de la Germanie. Ils prédisaient que la moitié du siècle ne se serait pas écoulée que les Français, régénérés, porteraient de nouveau l'incendie des deux côtés du Rhin.

pour mettre la France, pour longtemps. hors d'état de nuire. Les Bourbons ne pouvaient pas invoquer la première paix de Paris, pour défendre l'inviolabilité de la France, puisque, par leur incapacité et par leur faiblesse, ils avaient eux-mêmes renversé leur trône et qu'ils s'étaient ainsi placés en dehors du traité Rien n'aurait été plus juste que de demander la frontière du Jura, pour protéger l'Allemagne à l'ouest à peu près comme les Pyrénées et les Alpes défendent l'Espagne et l'Italie contre les attaques de la France. »

X

1830-1840

L'antagonisme de la France et de la Prusse paraissait assoupi lorsque, dans les derniers jours de la Restauration, un incident peu connu vint le ranimer.

Au moment où Charles X se disposait à signer les fatales ordonnances qui devaient briser son trône, deux camps étaient formés dans le nord de la France; l'un d'infanterie, à Saint-Omer, l'autre de cavalerie, à Lunéville; tous deux réunis offraient un effectif d'environ vingt-cinq mille hommes. Le prince de Polignac reçoit la nouvelle, fausse ou vraie, que le roi des Pays-Bas, redoutant des troubles en Belgique, a sollicité l'intervention de la Prusse. « Avec la permission du roi, dit-il, j'enjoignis aussitôt au ministre français, résidant à Bruxelles, d'exprimer au gouvernement des Pays-Bas le sentiment de mécontentement que nous faisait éprouver un projet d'intervention de la part de la Prusse, et je l'autorisai à déclarer que, si un seul

soldat prussien foulait le territoire belge, les deux camps de Saint-Omer et de Lunéville seraient immédiatement levés, et ordre leur serait donné de se diriger à marches forcées sur Bruxelles. Ces vives représentations produisirent leur effet; l'intervention n'eut pas lieu (1). »

Le premier ministère de Louis-Philippe montra vis-à-vis de la Prusse l'attitude décidée du prince de Polignac.

Après les journées de septembre 1830, Frédéric-Guillaume III avait ordonné à son armée de s'avancer vers la Belgique pour favoriser un retour offensif des Hollandais sur Bruxelles. Le comte Molé, chargé des affaires étrangères, apprend cette grave nouvelle et demande aussitôt une entrevue à M. de Werther, ministre de Prusse à Paris. Cette entrevue a lieu le lendemain. « Est-il vrai, dit le ministre français, que vous ayez un corps d'armée réuni sur la frontière hollandaise et que vous ayez l'intention d'intervenir dans les affaires de la Belgique? — Oui, vraiment. — Mais c'est la guerre. — Comment! la guerre? Votre armée française est toute désorganisée; vous ne sauriez réunir quatre régiments. — N'en croyez rien, répondit M. Molé, vous risqueriez de vous tromper beaucoup; nous avons de fort bons régiments qui s'acheminent en ce moment vers le nord. Tenez pour certain que les soldats prussiens ne mettront pas le pied en Belgique sans y rencontrer l'armée française... Nous n'avons pas posé en vain, ajoute-t-il, le principe de non-intervention; nous

(1) *Études historiques, politiques et morales sur l'état de la société européenne, vers le milieu du* XIX*e siècle,* par le prince de POLIGNAC, t. III.

« Si j'étais seulement tombé un mois plus tard, disait dans son exil le prince de Polignac, la Belgique se donnait à nous. » C'est là une affirmation plus que contestable.

ferons tous nos efforts pour le faire respecter de loin comme de près ; dès à présent, nous sommes décidés à le maintenir sur nos frontières, et, s'il le faut, les armes à la main. La guerre est au bout de mes paroles; sachez-le, et mandez-le à votre cour. »

M. le baron Mortier, représentant de la France à Berlin, tenait le même langage à M. de Bernstorff, ministre des affaires étrangères : « L'introduction d'une armée étrangère en Belgique, lui dit-il, pourrait bien n'être qu'un masque et une mesure hostile pour notre indépendance. Mais ce serait à tort qu'on chercherait à nous effrayer par l'idée d'armer l'Europe entière contre nous. Nous avons déjà fait connaître aux puissances l'immuable volonté de S. M. Louis-Philippe de concourir au maintien de la paix en Europe; mais, d'un autre côté, nous ne reculerons pas devant la perspective de la guerre, si elle ne doit être évitée qu'au prix de la dignité nationale ; et, dans un moment où elle est si bien sentie par toutes les classes de la société, nul doute qu'elle ne donne la force nécessaire au gouvernement français pour se mesurer avec ses ennemis. »

D'après les témoignages français, cette attitude énergique intimida le cabinet de Berlin. L'armée prussienne, disent-ils, s'arrêta, et l'indépendance de la Belgique fut sauvée à sa naissance même [1].

Frédéric-Guillaume III, sans renier les glorieuses traditions de 1813, ne partageait plus les passions de son entourage. On a même pu dire que la Prusse fut la première à se détacher de la coalition européenne qui, après 1830,

[1] Voir *Dix-huit années de gouvernement parlementaire*, par le comte de Montalivet, et *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français* (1830-1848), par M. O. d'Haussonville.

s'était reformée tacitement contre la France. Ce fut le vieux roi de Prusse qui, en 1836, malgré les efforts d'un parti puissant, patronna et conclut le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg (¹).

Les meilleurs rapports existaient entre les deux gouvernements, le repos du monde paraissait assuré, lorsque Frédéric-Guillaume III descendit dans la tombe, le 7 juin 1840. Le prince royal, qui allait devenir Frédéric-Guillaume IV, était dominé par les souvenirs du grand mouvement libérateur de 1813 ; il avait en horreur le nom de Napoléon ; il était l'incarnation du patriotisme germanique.

Dans la fameuse question d'Orient, qui agitait alors l'Europe, la Prusse se tourna résolûment contre la France, et celle-ci fut comme mise en interdit par le traité signé à Londres, le 15 juillet 1840. Le ministère du 1er mars, qui avait pour président M. Thiers, envisageait hardiment les plus redoutables éventualités. Il avait poussé les armements avec vigueur, et il était sérieusement question de réunir une armée de cent mille hommes sur la frontière française, vers le Rhin. Ce devait être une démonstration contre les puissances allemandes qui s'étaient unies à l'Angleterre et à la Russie. Le gouvernement français aurait voulu les convaincre que la question d'Orient n'éloignait pas nécessairement tout danger de guerre de l'Occident. « On a prétendu, disait M. Thiers au ministre belge, régler, sans la France et malgré elle, un des grands intérêts de l'Europe. Ces puissances ignorent les moyens que je réunis et l'attitude que je leur prépare.

(¹) *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français*, par O. d'Haussonville, t. Ier.

Elles ont cru que dix ans de modération et de sacrifices nous avaient résignés pour longtemps à un rôle passif et que nous subirions, sans trop nous plaindre, une outrageante exclusion, par l'impossibilité où elles nous supposaient de faire la guerre. Elles pourront apprendre bientôt ce qu'on gagne à porter un tel défi à la France [1]. » Alors, selon les expressions de M. Guizot, les esprits ardents commencèrent à parler de la guerre sur le Rhin et les Alpes comme du seul moyen de prévenir les périls dont la nouvelle coalition menaçait la France. Ces menaces, dont Louis-Philippe empêcha l'exécution, eurent pour effet de réveiller au delà du Rhin les patriotiques sentiments de 1813, de fortifier en Allemagne l'esprit de nationalité et d'agrandir la mission du descendant des Hohenzollern [2].

[1] *Voir*, dans les *Fondateurs de la monarchie belge*, l'écrit biographique sur le comte Le Hon, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, d'après sa correspondance diplomatique, p. 187.

[2] Voir *Mémoires* de M. Guizot, chap. XXXIII. — « Peu soucieuses, dit M. d'Haussonville, d'être initiées à la liberté par la conquête, les populations allemandes se serraient plus dévouées que jamais autour de leurs dynasties nationales et répondaient aux couplets de la *Marseillaise* par les refrains insultants qui avaient jadis servi à précipiter les soldats de la Sainte-Alliance sur le sol envahi de la France. » — Un publiciste éminent, qui suivait, en 1840, les cours de l'université de Heidelberg, M. Saint-René Taillandier, dit dans la préface de *Dix ans de l'histoire d'Allemagne :* « Les Allemands étaient persuadés que la France allait tirer l'épée, et toutes les fureurs de 1813 firent explosion. Je n'avais aucune idée d'une telle violence. Les passions de 1813 m'étaient connues, il est vrai, par la tradition et l'histoire; mais je savais, comme tout le monde, que la France de 1813 avait excité des ressentiments terribles, et je devais croire que la France nouvelle, par sa générosité, sa cordialité, ses expiations douloureuses, avait effacé, depuis un quart de siècle, ces souvenirs des jours de haine. Il n'en était rien. Chaque jour, dans la salle du *Museum*, des

gazettes venues de toutes les villes d'Allemagne nous apportaient des invectives sans nom. Les strophes du poëte Becker, auxquelles notre Musset avait trop spirituellement répondu, n'étaient qu'un point de départ. Défis, insultes, calomnies, se succédaient comme des feux de pelotons... »

XI

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

Les révolutions qui bouleversent l'Allemagne, en 1848, préparent, après de nombreuses et parfois terribles péripéties, l'hégémonie de la Prusse. Le 21 mars, le roi Frédéric-Guillaume IV annonce solennellement la transformation de l'État prussien. « La Prusse, dès ce moment, dit-il, se transforme en Allemagne. La Diète (prussienne), convoquée pour le 2 avril, se présente comme organe légal afin que, d'accord avec mon peuple, je puisse marcher le premier pour sauver et tranquilliser l'Allemagne... »

Deux mois après, lorsque s'ouvre à Francfort-sur-le-Mein le parlement national qui avait été convoqué par la Diète germanique, Henri de Gagern, président de cette assemblée constituante, annonce la transformation de l'Allemagne tout entière. «... L'Allemagne, dit-il (18 mai), veut être un empire, un peuple. Ce but devra être atteint par la coopération de tous les États, de tous les gouvernements.

Il dépend de cette assemblée d'amener cette coopération. Si les opinions ne s'accordaient pas sur ces divers points, le désir de l'unité n'en serait pas moins général (1)... »

Tous les regards étaient fixés sur Frédéric-Guillaume IV; c'était lui que l'Allemagne appelait à sa tête; c'était sur lui qu'elle comptait pour fonder l'unité des peuples germaniques. Frédéric-Guillaume ne refusait pas cette tâche glorieuse; mais il aurait voulu une sorte de compromis avec l'Autriche; il aurait voulu faire revivre pour les Habsbourg le *saint-empire romain*, en lui donnant pour soutien la *royauté allemande* attribuée à la Prusse (2). C'était là, comme on l'a remarqué, le rêve d'un archéologue; il ne pouvait satisfaire les novateurs du parlement de Francfort. Ceux-ci ne voulaient point reconstruire un édifice dont les ruines mêmes avaient disparu; mais ils se proposaient de fonder sur d'autres bases un État nouveau. En présence des hésitations de la Prusse, le parlement de Francfort constitue un pouvoir central provisoire et le confie à l'archiduc Jean d'Autriche, qui prend le titre de *vicaire de l'empire*. Ce régent vient immédiatement se heurter contre des obstacles insurmontables.

Le ministère du pouvoir central ayant décidé que les

(1) En 1821, Châteaubriand, ministre plénipotentiaire de France, à Berlin, dans « l'esquisse d'un mémoire sur l'état de l'Allemagne » (*voir* les *Mémoires d'outre-tombe*), montrait une clairvoyance prophétique : « L'Allemagne, comme l'Italie, écrivait-il, désire aujourd'hui l'unité politique, et avec cette idée qui restera dormante plus ou moins de temps, selon les événements et les hommes, on pourra toujours, en la réveillant, être sûr de remuer les peuples germaniques. »

(2) Toute cette partie de l'histoire contemporaine a été clairement exposée par M. Saint-René Taillandier, d'après la correspondance du roi Frédéric-Guillaume IV avec M. de Bunsen, son ambassadeur à Londres. (Voir *Dix ans de l'histoire d'Allemagne* [1847-1857].)

armées allemandes obéiraient désormais au vicaire de l'empire, la Prusse, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, la Bavière refusent énergiquement de se soumettre à cette prétention. Comme l'écrivait un homme d'État : « La Prusse, dans sa colère contre Francfort, se dressait comme un seul homme. » Malgré cette colère, c'était toujours sur la Prusse que les politiques de Francfort comptaient pour établir tôt ou tard l'unité germanique.

Le parlement prit enfin le parti de rejeter l'Autriche hors de l'Allemagne, et, le 28 mars 1849, Frédéric-Guillaume IV était élu *empereur*. Après de nouvelles hésitations, Frédéric-Guillaume, résistant aux vœux de la Diète prussienne, notifie aux gouvernements de l'Allemagne qu'il ne peut ni reconnaître la constitution de Francfort ni accepter la couronne impériale.

L'Autriche, sous l'énergique impulsion du prince Félix de Schwarzenberg, mit à profit les irrésolutions du roi de Prusse pour rétablir sa suprématie en Allemagne. Schwarzenberg fit échouer le parlement convoqué à Erfurt par Frédéric-Guillaume et qui avait pour mission de reprendre avec le collége des princes l'œuvre de l'unité allemande ; il rétablit à Francfort l'ancienne Diète germanique qui avait été dissoute en 1848 ; il imposa (29 novembre 1850) la convention d'Olmutz par laquelle la Prusse s'engageait à évacuer la Hesse électorale, après avoir annoncé l'intention de s'y maintenir malgré la Diète et l'Autriche. « Il faut, avait dit Schwarzenberg, avilir la Prusse pour la démolir. »

La république française de 1848 était trop occupée de ses propres dissensions pour essayer d'intervenir au delà du Rhin; elle ne favorisa ni n'empêcha le mouvement unitaire; elle paraissait comme indifférente. L'ancien antagonisme sommeillait de nouveau.

Louis-Napoléon Bonaparte, devenu président de la république française, feignait à son tour de répudier les traditions du premier empire et recherchait même l'alliance de la Prusse. M. de Persigny, envoyé à Berlin quelque temps avant le coup d'État du 2 décembre 1851, disait à M. de Radowitz : « Nous ne désirons pas de conquêtes ; la France est assez puissante pour diriger le monde avec quelque peu d'habileté. Nous ne chercherons donc pas à nous approprier le moindre territoire ; si l'opinion publique en France nous force à tirer quelque avantage matériel de nos sacrifices (il s'agissait de s'allier avec la Prusse contre la domination autrichienne en Italie), nous songerons à la Savoie ou à Landau. » Frédéric-Guillaume IV ne se laissa pas convaincre : loin d'accepter une alliance avec l'héritier de Napoléon Ier, il aurait voulu lui opposer une ligue des États qu'il supposait menacés par le rétablissement de l'empire (1).

(1) Il écrivait à M. de Bunsen, le 7 décembre 1852 : « Cette entente peut seule écarter les flammes de la guerre ; si elle manque, le fléau éclatera longtemps avant que les rosiers fleurissent. Sans rien négliger pour prévenir l'incendie, il faut, dès aujourd'hui, redoubler d'activité, il faut tout faire pour être prêt, Prusse et Angleterre. La Belgique est l'objectif le plus prochain de l'oiseau de proie récemment couronné. Il ne fera pas la guerre à la Belgique ; mais il soudoiera une insurrection, puis comme « empereur de la paix et garant de toute volonté de tous les peuples », il défendra au roi Léopold de réprimer les rebelles. Alors il envahira le territoire belge. Le moyen le plus indiqué, le plus sûr, le meilleur, c'est une quadruple alliance entre l'Angleterre, la Prusse, la Hollande et la Belgique, avec une convention militaire qui réunira les forces des quatre États et réglera leurs opérations... » Le roi ajoutait qu'il était prêt à mettre 100,000 hommes au service de la quadruple alliance. « Quand tout sera réglé avec les parties contractantes, disait il encore, alors seulement j'en ferai part aux deux empereurs (de Russie et d'Autriche). »

L'Angleterre ne suivit point Frédéric-Guillaume dans la voie qu'il indiquait et qui aurait abouti à une guerre européenne ; déjà le Gouvernement de la Reine avait pris la résolution « de reconnaître cordialement et sans retard la volonté de la nation française. »

Lorsque éclata la guerre d'Orient, le parti libéral aurait voulu entraîner la Prusse dans l'alliance des puissances occidentales ; le parti féodal, au contraire, se prononçait pour la Russie. Frédéric-Guillaume, qui traitait « d'inceste » l'union de la France et de l'Angleterre, n'osa pourtant pas se ranger ouvertement du côté des Russes. Il se renferma dans une neutralité douteuse (1).

La fin de ce règne fut sombre. La Prusse voyait décliner de plus en plus son influence, et le roi luttait en vain contre un mal qui affaiblissait son intelligence. Forcé de renoncer à toute occupation, il remit, le 23 octobre 1857, l'administration de l'État à son frère Guillaume, prince royal de Prusse.

Un mois auparavant avait eu lieu, à Stuttgard, l'entrevue de l'empereur Napoléon III et du czar Alexandre II.

Les souvenirs de Tilsitt furent invoqués avec amertume. « Les deux grandes puissances de l'Orient et de l'Occident,

(1) « L'Autriche, alarmée par la présence des troupes russes dans les principautés danubiennes, avait, au mois d'avril 1854, obtenu de la Prusse un traité par lequel les deux puissances se garantissaient mutuellement leurs possessions et s'engageaient à porter leurs armes contre la Russie, si elle s'incorporait les principautés envahies ou si elle franchissait les Balkans. Ce n'était pas sans peine que le cabinet de Vienne avait triomphé des hésitations de la cour de Berlin, où, pendant toute la guerre, l'influence de la Russie avait eu à lutter contre celle du parti national, uni cette fois aux efforts de l'Autriche... » PAUL DEVAUX, *Études politiques sur l'histoire ancienne et moderne*, p. 619.

s'écriaient les patriotes, allaient-elles s'accorder de nouveau pour peser sur l'Allemagne? Défions-nous de la France et de la Russie. "

Cette défiance devint plus grande encore lorsque Napoléon III annonça, en 1859, qu'il allait affranchir l'Italie " depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique. " L'entrée des Français à Milan et l'attitude de la Russie toute bienveillante pour l'empereur victorieux surexcitèrent le patriotisme germanique. Bien que la guerre d'Italie pût sembler une occasion propice pour détruire en Allemagne la prépondérance autrichienne, pour " inaugurer ", selon des expressions célèbres, " une politique prussienne indépendante ", à Berlin on se préoccupait avant tout de la suprématie que la France pourrait conquérir dans les plaines lombardes. Le 25 juin, lendemain de la bataille de Solferino, la Prusse, qui avait déjà mobilisé une grande partie de ses forces, proposait à la Diète d'envoyer un corps d'armée sur le Rhin. On assure d'ailleurs que le régent avait fait savoir à l'empereur Napoléon qu'il ne pouvait plus contenir l'exaltation publique en Allemagne. C'est donc la Prusse qui aurait arrêté l'empereur des Français sur la route de Venise et qui l'aurait obligé à signer la paix de Villafranca.

Dans ses ambitieux calculs, Napoléon III avait un ardent désir de se concilier la Prusse et d'obtenir son alliance. Il chargea le marquis de Pepoli de représenter, en son nom, au prince de Hohenzollern, président du ministère prussien, les avantages que la Prusse trouverait à se rapprocher de lui. " En Allemagne, aurait dit le tentateur, l'Autriche représente le passé, la Prusse représente l'avenir; en s'enchaînant à l'Autriche, la Prusse se condamne à l'immobilité; elle ne peut s'en contenter : elle

est appelée à une plus haute fortune ; en s'alliant à la France, elle gagnera toute la force qui sera perdue par l'Autriche, elle pourra accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'Allemagne attend d'elle [1]. »

Le 1er mars 1860, Napoléon III, en ouvrant la session législative, annonça le projet d'annexion de la Savoie et de Nice. Le voile fut alors déchiré : l'empire, qui devait être la *paix*, revêtait son véritable caractère. « Napoléon III, disait M. Roebuck à la Chambre des Communes, parle d'annexer des territoires situés sur les versants des Alpes. Si je comprends bien ce que cela veut dire, il ira encore plus loin. Le souverain, qui invoque des raisons géographiques pour justifier son désir de se rapprocher des Alpes, peut, pour des raisons semblables, désirer de se rapprocher du Rhin. Et si nous nous taisons pendant qu'il étend ses frontières du côté des Alpes, nous le verrons bientôt prendre possession des provinces rhénanes et saisir la Belgique. » Le gouvernement anglais ne garda point le silence : il désapprouva formellement l'annexion de la Savoie. « L'accomplissement d'un acte tel que l'annexion de la Savoie, disait lord John Russell à la Chambre des Communes, engagera la nation française, guerrière comme elle l'est, à demander de temps en temps des actes semblables à son gouvernement, et, en conséquence, malgré notre vif désir de vivre dans les meilleurs termes avec le gouvernement français, je pense que nous ne devons pas nous séparer des autres nations de l'Europe.... » S'adressant aux Français, lord Granville disait à la Chambre des

[1] Voir *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, par Albert Sorel, t. Ier, p. 7. Il cite l'ouvrage de Massari, sur le comte de Cavour.

Pairs : « Si vous allez jusque-là maintenant, il n'y a pas de motif pour que, dans un autre moment, vous n'alliez au delà du Rhin (1). »

L'émotion était aussi grande à Berlin qu'à Londres. Un membre de la Chambre des députés (2) faisait entendre ces paroles saisissantes : « La France donne pour reprendre le double. Les journées de Leipzig et de la Belle-Alliance figurent encore à notre débit, maintenant que les comptes de la Russie et de l'Autriche sont réglés. César n'oublie rien, mais il sait attendre. »

Les journaux officieux de l'empire justifiaient les prophéties des tribunes de Londres et de Berlin. Après la Savoie, la Belgique ; après les Alpes, le Rhin : tel était leur programme. A ces menaces annexionnistes répondaient les véhémentes protestations des Belges, les énergiques avertissements de l'Allemagne et de l'Angleterre (3). Des

(1) Lord Palmerston commençait aussi à se défier de Napoléon III. « Jusque dans ces derniers temps, écrivait-il à lord John Russell (4 novembre 1859), j'avais confiance dans les bonnes intentions de Napoléon à l'égard de l'Angleterre ; maintenant je soupçonne que son désir de venger Waterloo a seulement été assoupi. Il semble vouloir établir sa domination en triomphant, avec notre aide, ou avec notre coopération ou notre neutralité, d'abord de la Russie, puis de l'Autriche, puis, en agissant généreusement avec ces puissances, s'en faire des amies dans une querelle ultérieure avec nous. » (*Voir* Evelyn Ashley, *Life of viscount Palmerston* (1846-1865), t. II, p. 187.)

(2) Frédéric Harkort.

(3) Il faut citer encore une remarquable lettre adressée, le 18 octobre 1860, par lord Palmerston à M. de Persigny (*Life of viscount Palmerston*, par E. Ashley, t. II, p. 192) : « ... Si les autres gouvernements de l'Europe commencent non pas à se coaliser pour attaquer la France, chose à laquelle la démence seule pourrait penser, mais pour s'entr'aider dans le cas où la France deviendrait agressive, ce sont les actes récents de la France et son

hommes, que ne fascinait point le succès et qui perçaient l'avenir, disaient dès lors : « La politique de Napoléon III amènera tôt ou tard sur le territoire de la France la guerre vengeresse. »

attitude présente qui seuls en seraient les causes. Mais ceci ne donne à la France aucun juste sujet de plainte. Il n'y a pas un homme en Angleterre qui songerait à organiser une coalition pour attaquer la France tranquille et paisible; mais il n'y a pas un homme qui ne ferait son possible pour organiser une coalition pour restreindre la France ambitieuse et envahissante... »

XII

SADOWA

Frédéric-Guillaume IV s'était éteint au château de Sans-Souci, le 2 janvier 1861, et le prince royal lui avait succédé sous le nom de Guillaume Ier. Il appela bientôt à la présidence du conseil le puissant ministre qui devait compléter l'œuvre du vainqueur de Rosbach et rétablir l'ancien empire germanique sous l'hégémonie des Hohenzollern. Après avoir successivement représenté la Prusse à Francfort, à Saint-Pétersbourg et à Paris, M. de Bismarck-Schönhausen est chargé, le 23 septembre 1862, de la direction du gouvernement. Il luttera contre la prépondérance de l'Autriche dans les affaires fédérales; il voudra relever la Prusse, dût-il avoir recours au fer et au feu; il reprendra vigoureusement l'œuvre de 1849. A qui pourrait-on comparer ce célèbre homme d'État? Il n'a rien qui le rapproche des Ximenès, des Richelieu, des Alberoni; et il laisse loin derrière lui les Talleyrand, les Metternich, les

Hardenberg. Il a conçu avec une heureuse audace et il a su accomplir avec une indomptable énergie la transformation de l'Allemagne; il a fondé son unité, sa puissance [1].

Patient et dissimulant ses projets aussi longtemps que la réorganisation militaire de la Prusse n'est pas accomplie, M. de Bismarck commence par accepter l'alliance de l'Autriche pour trancher la question danoise. Après la mort de Frédéric VII, survenue le 17 novembre 1863, l'Allemagne ne voulait pas seulement soustraire à la suzeraineté du Danemark les duchés de Holstein et de Lauenbourg qui faisaient partie de la Confédération germanique, mais elle voulait encore rattacher à celle-ci le Schleswig, qui ne lui avait jamais appartenu. La Prusse s'unit à l'Autriche et leurs troupes envahissent les duchés où se trouve déjà l'armée fédérale composée de Saxons et de Hanovriens. L'Angleterre propose à la France de prendre la défense du Danemark; mais Napoléon III refuse son concours parce que le cabinet anglais ne veut pas lui assurer une indemnité territoriale soit en Belgique, soit dans les provinces rhénanes, pour les risques que son intervention pourrait lui faire courir [2].

(1) Sur les débuts de M. de Bismarck, voir *Deux chanceliers*, par Julian Klaczko, ancien député au Parlement de Vienne, pp. 49 et suiv.

(2) *Mémoires posthumes* de Odilon-Barrot, t. IV, p. 299. — Au commencement de l'année 1863, l'empereur des Français avait voulu mettre à profit les embarras du gouvernement prussien et les mouvements révolutionnaires de la Pologne, pour faire une nouvelle tentative contre les provinces rhénanes. Il avait, selon lord Palmerston, tendu un piége au gouvernement britannique en lui demandant d'adresser, en termes identiques, une note violente au cabinet de Berlin, afin de lui imposer la neutralité dans les affaires de Pologne. « Comme la Prusse refuserait de s'humilier devant une pareille note, la France trouverait ainsi l'occasion d'occuper les provinces rhénanes. » Napoléon III témoigna de l'humeur en voyant que l'Angleterre ne tombait pas dans le piége qu'il lui avait tendu. Lord Pal-

Le Danemark, après une noble résistance, est à la merci de ses puissants adversaires. Il accepte le traité de Vienne du 30 octobre 1864, qui ne lui laisse que le Jutland; tout ce qui se trouve au sud du Jutland est abandonné exclusivement à l'Autriche et à la Prusse. Celle-ci aurait voulu s'attribuer les duchés, tandis que l'Autriche, ne pouvant les posséder, désirait en faire un État germanique indépendant. Pour mettre un terme à ce nouveau désaccord, on conclut (14 août 1865) la convention de Gastein, par laquelle il est stipulé que la Prusse gouvernera dans le Schleswig et l'Autriche dans le Holstein; en outre, la Prusse acquerra le Lauenbourg en payant à l'Autriche une indemnité.

Le traité de Gastein fut une déception pour Napoléon III : il avait espéré que la Prusse lui serait reconnaissante de son attitude bienveillante et l'aiderait à exécuter ses desseins sur la Belgique et les provinces rhénanes. Or, selon la remarque de M. de Bismarck, la consolidation d'une alliance durable entre la Prusse et l'Autriche faisait perdre au cabinet de Paris les fruits de son attitude [1].

merston, qui continuait à se défier de lui, écrivit alors au roi des Belges (13 mars 1863) : « Votre Majesté rendrait un service essentiel à la Prusse et à l'Europe, si elle pouvait intervenir auprès du roi de Prusse pour que ce monarque s'abstienne (dans les affaires de Pologne) de toute action hors des frontières de son royaume... Il enlèverait ainsi tout prétexte aux Français pour entrer dans les provinces rhénanes, lorsqu'ils prétendent contraindre la Prusse à rester neutre. » (*V. E. Ashley*, *Life of viscount Palmerston*, t. II, p 232.)

[1] Circulaire de M. de Bismarck, du 29 juillet 1870. Il disait encore : « Déjà, avant 1865, la France avait compté sur l'explosion d'une guerre entre nous et l'Autriche, et elle se rapprochait de nous dès que nos rapports avec Vienne menaçaient de se troubler. »

Le 13 septembre 1865, lord Palmerston écrivait à lord John Russell : « Il faut désirer que l'Allemagne, dans son union, soit forte afin de contenir la France et la Russie qui cherchent à l'étreindre à l'ouest et à l'est. La France, nous le savons, est toujours prête à briser ses liens pour s'approprier la Belgique et le Rhin. Et quant à la Russie, elle aspire à devenir une puissance aussi grande que l'ancien empire romain (1). »

Mais sera-ce l'union de l'Autriche et de la Prusse qui fera désormais la force de l'Allemagne? La transaction conclue à Gastein ne pouvait être que provisoire; tôt ou tard le vieil antagonisme devait se réveiller pour aboutir fatalement à une guerre. Sans la provoquer, M. de Bismarck la désirait afin d'assurer la suprématie de la Prusse; et à cette guerre il voulait associer l'Italie afin de diviser les forces de l'Autriche.

Au mois d'octobre, M. de Bismarck se rend à Biarritz où se trouve Napoléon III; des entretiens ont lieu entre le maître de la France et le futur régénérateur de l'Allemagne. On ne les a pas divulgués; mais ne pourrait-on dire que Napoléon III laissa encore espérer une attitude bienveillante de sa part, sauf à se faire payer cette bienveillance (2)?

Depuis la fin de 1864, le comte Benedetti était ambassadeur de France à Berlin. C'était un observateur consciencieux et point imprévoyant. Il a écrit que l'année 1866 trouva M. de Bismarck mûrissant le projet d'expulser l'Autriche de l'Allemagne. « La convention de Gastein,

(1) *Life of viscount Palmerston*, t. II, p. 270.

(2) Voir *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année* 1866, par le général ALPHONSE LA MARMORA, p. 232.

dit-il, lui devenait un obstacle; il fallait le briser, et, dès le mois de janvier, il s'employa à en faire sortir des complications qui devaient nécessairement déterminer l'Autriche à céder au roi de Prusse sa part de souveraineté sur les duchés ou à courir les risques d'un conflit [1] »

Le hardi ministre négocie une alliance avec l'Italie, alliance qui est favorisée et qui a même été suggérée par Napoléon III. Celui-ci voulait imposer à l'Autriche l'échange de la Vénétie contre les principautés danubiennes. Les négociations conduites à Berlin par le ministre d'Italie, M. le comte de Barral, qui a pour auxiliaire le général Govone, sont laborieuses et parfois pénibles. Le traité est enfin conclu, le 8 avril 1866; mais comme il fallait encore ménager les scrupules du roi Guillaume, on ne stipule l'alliance que pour le cas où la guerre éclaterait dans les trois mois entre l'Autriche et la Prusse.

Napoléon III, qui n'a cessé d'attiser le feu, veut soudainement s'ériger en médiateur ou arbitre. Le ministre italien à Paris, M. Nigra, écrit, le 11 mai : « Le gouvernement français propose un congrès pour trois questions, savoir : Vénétie, Sleswig-Holstein et réforme de la Confédération germanique. Les idées de l'empereur seraient la cession de la Vénétie à l'Italie, de la Silésie à l'Autriche; la Prusse aurait les duchés et quelques principautés germaniques à sa convenance; sur le Rhin, on établirait trois ou quatre petits duchés faisant partie de la Confédération germanique sous la protection de la France. »

En réalité, Napoléon III voulait davantage. La Prusse lui a-t-elle offert un dédommagement, une compensation sur le territoire allemand? M. de Bismarck l'a nié de la

[1] *Ma mission en Prusse*, par le comte BENEDETTI, p. 20

manière la plus formelle ([1]). Il faut démêler la vérité parmi les versions contradictoires qui ont circulé jusqu'à présent. Or, dans sa mémorable circulaire du 29 juillet 1870, M. de Bismarck révélait que, avant l'explosion de la guerre de 1866, des propositions lui avaient été faites, en partie par des parents de l'empereur des Français, en partie par des agents confidentiels. « En mai 1866, ajoute-t-il, ces insinuations prirent la forme d'une proposition en règle pour une alliance offensive et défensive. Un extrait de ce projet est resté en la possession de la chancellerie prussienne; il contenait ce qui suit : « En cas de congrès, poursuivre d'accord la cession de la Vénétie à l'Italie et l'annexion des duchés danois à la Prusse. — Si le congrès n'aboutit pas, alliance offensive et défensive entre la France et la Prusse.... — L'empereur des Français déclarera la guerre à l'Autriche, dès que les hostilités seront commencées entre l'Autriche et la Prusse. — On ne fera pas de paix séparée avec l'Autriche. — La paix se fera sous les conditions suivantes : à l'Italie, la Vénétie; à la Prusse, des territoires allemands, au choix, jusqu'à sept à huit millions de sujets, plus la réforme fédérale dans le sens prussien; à la France, le territoire entre la Moselle et le Rhin, sans Coblence ni Mayence, le Palatinat bavarois, et sur la rive gauche du Rhin, Birkenfeld et Hesse-Hombourg. »

Le 28 mai, les grandes puissances, à l'instigation de Napoléon III, firent une démarche collective pour engager l'Autriche, la Prusse, l'Italie et la Confédération germanique à se joindre à la France, à la Russie et à l'Angleterre afin de régler pacifiquement les trois questions du

([1]) Séance du Reichstag, du 16 janvier 1874.

Schleswig-Holstein, de la Vénétie et de la réforme fédérale de l'Allemagne demandée par la Prusse. Celle-ci envoie son assentiment ; l'Autriche fait une réponse dilatoire et bientôt elle ordonne de convoquer les états du Holstein « pour recevoir les vœux du pays sur son sort à venir. » Alors la Prusse déclare la convention de Gastein violée et fait réoccuper le Holstein par ses troupes.

Après avoir évacué le Holstein, l'Autriche propose à la Diète de Francfort de mobiliser l'armée de la confédération, afin de procéder à une exécution fédérale contre la Prusse. Cette proposition ayant été adoptée par la majorité de la Diète (14 juin), la Prusse déclare le pacte fédéral rompu et proclame qu'elle ne rentrera que dans une confédération purement allemande, d'où l'Autriche sera exclue.

L'armée prussienne avait été mobilisée en quatorze jours. Aussi put-elle engager la lutte au lendemain de la résolution prise par la Diète. Des sommations sont adressées à la Saxe, au Hanovre et à la Hesse électorale pour qu'ils désarment, dans la journée, s'ils veulent que leur neutralité soit respectée. Les Prussiens, n'ayant pas obtenu satisfaction, occupent les États récalcitrants, puis ils pénètrent dans la Bohême.

Personne ne pouvait prévoir quel serait le résultat du redoutable duel qui commençait entre l'Autriche et la Prusse. Au moment de quitter Berlin avec le quartier général (30 juin), M. de Bismarck disait à un ambassadeur étranger : « Je reviendrai par Vienne ou par Munich, ou je chargerai avec le dernier escadron, avec celui qui ne revient pas. »

En Italie, l'archiduc Albert fut vainqueur à Custozza ; en Bohême, le maréchal Benedek essuya un terrible revers.

La mémorable victoire remportée par les Prussiens à

Sadowa, le 3 juillet, vint surprendre et comme terrifier ceux qui croyaient à une sorte d'égalité militaire entre les deux puissances, même à la supériorité de l'Autriche. La victoire de Sadowa était décisive; dès le lendemain l'empereur François-Joseph, pour désarmer l'Italie et dans l'espoir d'obtenir l'intervention de la France, remettait la Vénétie à l'empereur Napoléon. L'armée victorieuse n'étant plus qu'à dix milles de Vienne et l'Autriche ne pouvant livrer une seconde bataille, les propositions de la Prusse sont, le 26 juillet, converties en préliminaires de paix qui serviront de base au traité définitif signé à Prague, le 23 août suivant.

La Prusse avait accompli sa tâche avec une incomparable énergie, mais aussi, il faut le dire, avec une singulière témérité. Comptant sur l'immobilité de Napoléon III, ou sur sa neutralité, à coup sûr plus favorable pour la Prusse que pour l'Autriche, le gouvernement de Berlin, bien que l'empereur des Français n'eût pris aucun engagement, avait rappelé les troupes qui gardaient les provinces rhénanes. Si, à ce moment, la France avait envoyé un corps d'observation sur le Rhin; si elle avait voulu appuyer l'Allemagne du Sud, la fortune de la Prusse eût certainement été compromise. Malgré la funeste expédition du Mexique, la France n'était pas réduite à l'impuissance. Le maréchal Randon, ministre de la guerre, avait soumis à l'empereur un plan de mobilisation de l'armée; il espérait réunir en un mois 400,000 soldats, et il offrait de mettre immédiatement en marche 80,000 hommes. Lui-même raconte que le plan de mobilisation était sous les yeux de l'empereur, que le décret de convocation des Chambres pour le vote des subsides avait été préparé et qu'il devait paraître le lendemain 6 juillet. Mais on ne sait ce qui se

passa dans la nuit du 5 au 6. Les résolutions changèrent, malgré les efforts du maréchal Randon et de M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères.

Quelle fut donc la vraie cause de l'inaction de Napoléon III? « L'empereur, a-t-on écrit, était tellement persuadé que la Prusse lui réservait ses annexions, qu'à peine la guerre déclarée à l'Autriche, il se rendit à l'exposition d'Auxerre et annonça à la France et au monde, dans un discours officiel, que si la Prusse s'adjugeait un pouce de terrain, la France aurait sa compensation. »

L'ambassadeur de France avait reçu l'ordre de se rendre en Moravie, au quartier général prussien, pour offrir la médiation de l'empereur des Français. Cette médiation ne fut pas refusée ; mais, en réalité, la Prusse dicta les conditions de la paix avec l'Autriche, et sut écarter le désir exprimé par Napoléon III de voir la France reprendre sa frontière de 1814. Une seconde tentative pour obtenir un dédommagement sur le Rhin ne fut pas mieux accueillie. M. de Bismarck répondit, le 26 juillet, qu'il lui serait difficile de déterminer le Roi, vainqueur de l'Autriche, à faire l'abandon d'une portion quelconque du territoire prussien dans les provinces rhénanes [1].

Sadowa avait été un coup de foudre pour la France. « C'était là, disait M. Rouher au Corps législatif, un événement que l'Autriche, que la France, que le militaire, que le simple citoyen, avaient considéré tous comme invraisemblable, car c'était comme une présomption universelle que l'Autriche devait être victorieuse et que la Prusse devait payer et payer chèrement le prix de ses imprudences. » Or, quel eût été ce prix, si l'Autriche avait été victorieuse?

[1] Voir *Ma mission en Prusse*, p. 189.

Les Français (on l'a justement affirmé) se promettaient de la lutte des Allemands entre eux la possession de la Belgique et des pays du Rhin.

Le 5 août, le roi Guillaume, ayant auprès de lui le comte de Bismarck, annonçait solennellement aux députés de la Prusse, réunis dans la salle blanche du château de Berlin, les résultats de Sadowa et de la campagne de sept jours.

Ces résultats étaient considérables. L'empereur François-Joseph reconnaissait la dissolution de la Confédération germanique, telle qu'elle avait existé jusqu'alors, et donnait son adhésion à une nouvelle organisation de l'Allemagne sans la participation de l'empire d'Autriche. Il promettait également de reconnaître la confédération restreinte que le roi de Prusse fonderait au nord de la ligne du Mein et déclarait consentir à ce que les États allemands, situés au sud de cette ligne, formassent une union dont les liens nationaux avec la Confédération du Nord feraient l'objet d'une entente ultérieure des deux parties. L'empereur d'Autriche cédait au roi de Prusse les droits que le traité de Vienne lui attribuait sur les duchés de l'Elbe. Il s'engageait en outre à reconnaître les nouveaux arrangements, y compris les changements territoriaux, qui pourraient être faits par le roi de Prusse.

Ces changements territoriaux consistèrent dans l'adjonction à la Prusse du royaume de Hanovre, de l'électorat de Hesse, du duché de Nassau et de la ville libre de Francfort-sur-le-Mein. La Prusse domine dès lors l'Allemagne tout entière. Les États au nord du Mein forment, sous l'hégémonie de la maison de Hohenzollern, la *Confédération du Nord;* leurs troupes sont placées sous le commandement de la Prusse et les intérêts communs de cette nouvelle confédération seront réglés dans un reichstag qui aura

son siége à Berlin. De leur côté, les États du sud (Wurtemberg, Bade et Bavière) avaient accompagné leurs traités avec la Prusse de conventions secrètes qui stipulaient une alliance offensive et défensive (1).

L'ambassadeur de France vient, le 6 août, trouver de nouveau M. de Bismarck et lui pose un véritable ultimatum. « La Prusse, dit-il, indépendamment du pays entre le Rhin et la Moselle, doit céder Mayence à l'empire français ou s'attendre à une déclaration de guerre immédiate. — Eh bien, alors la guerre, répond sans hésiter M. de Bismarck; mais faites bien observer à S. M. l'Empereur qu'une guerre pareille pourrait devenir, dans certaines éventualités, une guerre à coups de révolutions, et qu'en présence de dangers révolutionnaires, les dynasties allemandes feraient preuve d'être plus solidement établies que celle de l'empereur Napoléon.... »

Quelques jours après, sur les observations mêmes du comte Benedetti qui s'était rendu à Paris, on se ravise ici et l'on donne à entendre que les instructions de l'ambassadeur avaient été arrachées à l'empereur Napoléon pendant une maladie (2).

Le rideau tomba sur la question de Mayence, et on revint à demander les frontières de 1814, afin d'effacer les conséquences de Waterloo. Mais le principal confident de Napoléon III, M. Rouher, écrivait : « Je ne crois pas que cette rectification obtenue vaille quittance pour l'avenir... Le sentiment public se prononce de plus en plus dans le sens d'un agrandissement à notre profit.... »

(1) *Voir* le remarquable livre de M. Victor Cherbuliez : *L'Allemagne politique depuis la paix de Prague, passim.*

(2) Reichstag allemand, séance du 2 mai 1871. Voir es *Discours du prince de Bismarck,* t. III, p. 46.

XIII

LA BELGIQUE

Quand Napoléon III fut convaincu qu'il n'obtiendrait pas du roi de Prusse un seul village allemand, il tourna les yeux d'un autre côté. Il convoita le Luxembourg et la Belgique; il se mit à conspirer contre l'indépendance de notre pays.

Le 16 août, de nouvelles instructions furent envoyées au comte Benedetti. Il devait engager avec le gouvernement prussien une négociation essentiellement confidentielle, et il lui était prescrit ce qui suit :

« Suivant les chances de succès que vous rencontrerez, vos demandes doivent parcourir trois phases successives : en premier lieu, réunissant dans une même pensée les questions des frontières de 1814 et de l'annexion de la Belgique, vous devez réclamer par un traité public la cession de Landau, Sarrelouis, Sarrebruck et du duché de Luxembourg, et la faculté, par un traité d'alliance offensive et

défensive, qui serait secret, de nous annexer ultérieurement la Belgique.

« En second lieu, si ces bases ne vous paraissent pas pouvoir être obtenues, vous devez renoncer à Sarrelouis et à Sarrebruck, même à Landau, vieille bicoque dont la possession surexciterait contre nous le sentiment allemand, et borner vos conventions publiques au duché de Luxembourg, vos conventions secrètes à la réunion de la Belgique à la France.

« En troisième lieu, si la réunion de la Belgique à la France, purement et simplement, rencontrait de trop grands obstacles, acceptez un article par lequel on conviendrait que, pour apaiser les résistances de l'Angleterre, on pourrait constituer Anvers en état de ville libre. Mais en aucun cas vous ne devez accepter la réunion d'Anvers à la Hollande et de Maestricht à la Prusse.

« M. de Bismarck demanderait-il quels avantages lui offre un pareil traité? La réponse serait simple : — Il s'assure une alliance puissante ; il consacre toutes ses acquisitions d'hier, il ne consent à laisser prendre que ce qui ne lui appartient pas ; — il ne s'impose aucun sacrifice sérieux en échange des avantages qu'il obtient.

« Ainsi : traité ostensible qui, au minimum, nous attribue le Luxembourg ; traité secret stipulant une alliance offensive et défensive, faculté pour la France de s'annexer la Belgique au moment où elle le jugera opportun, promesse de concours, même par les armes, de la part de la Prusse, — voilà les bases du traité à intervenir. »

M. Benedetti rédigea le projet de traité qui lui était demandé et l'envoya, le 23 août, à Paris. « Je n'ai pas besoin de vous dire, écrit il, pourquoi il n'y est pas fait mention

de Landau et de Sarrebruck; je me suis convaincu qu'en insistant, nous nous heurterions à des difficultés insurmontables et je m'en suis tenu au Luxembourg et à la Belgique. » Le projet minuté par M. Benedetti fut amendé et complété à Paris. En marge, Napoléon III avait écrit de sa main : « Il est bien évident que l'extension de la suprématie de la Prusse au delà du Mein nous sera une occasion toute naturelle, presque obligatoire, pour nous emparer de la Belgique; mais d'autres occasions peuvent se présenter — nous devons en rester les juges exclusifs... » En résumé, l'acquisition du Luxembourg était indiquée itérativement comme le but immédiat, la conquête de la Belgique comme le but éventuel de la convention qui devait, de même que l'alliance offensive, rester secrète. « Cette combinaison, écrivait-on de Paris, concilie tout, elle détend l'opinion publique en France par l'obtention d'une satisfaction immédiate et l'orientation qui en résulte pour les esprits vers la Belgique. Elle maintient un secret nécessaire et sur le traité d'alliance et sur les annexions en projet... »

D'après les propositions qui étaient faites au cabinet de Berlin, Napoléon III voulait donc admettre et reconnaître les acquisitions récentes de la Prusse et promettait de ne pas s'opposer à l'union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du midi de l'Allemagne, à la condition que le roi de Prusse faciliterait à la France l'acquisition du Luxembourg et l'aiderait, en outre, à conquérir la Belgique entière « en la soutenant, avec toutes ses forces de terre et de mer, envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre. » Tel était le projet de traité, dit *secret*, dont un exemplaire fut remis au chancelier de la Confédération du Nord; cet exemplaire était écrit de la main du comte Benedetti et

conforme à la minute qui avait été amendée à Paris ([1]).

M. de Bismarck croyait, a-t-il dit lui-même, qu'il était utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aux diplomates français les illusions qui leur étaient particulières. Il a donc entretenu, selon ses propres paroles, des négociations dilatoires, sans jamais faire même une promesse ([2]).

Engagé dans ces négociations équivoques, persuadé que la Prusse est intéressée à s'appuyer sur l'alliance française, Napoléon III change tout à coup son rôle. Il accepte hardiment les faits accomplis; il approuve, il loue les agrandissements de la Prusse; il déclare que la France n'en doit prendre aucun ombrage; mais en même temps il dévoile son arrière-pensée, ses convoitises, en prédisant la disparition des États secondaires.

Le 16 septembre, le marquis de Lavalette, chargé provisoirement du portefeuille des affaires étrangères, adresse

([1]) Pendant la guerre de 1870-1871 les papiers d'État que M. Rouher avait déposés à son château de Cerçay tombèrent au pouvoir des Allemands. M. de Bismarck s'en servit lorsque, au mois d'octobre 1871, il réfuta, dans le *Moniteur de l'empire allemand*, l'ouvrage du comte BENEDETTI. D'autres pièces ont été découvertes aux Tuileries.

Napoléon III écrivait à M. Rouher, le 26 août : « ... Le traité doit rester secret. La question du Luxembourg se fera jour d'elle-même, dès que les négociations seront entamées. C'est celle là qui presse le plus. — Benedetti peut donc, sauf quelques petits changements, accepter en principe.

26 août.

« Mon cher ministre Rouher, après vous avoir écrit ce matin, il m'est venu un scrupule, à cause de l'article qui garantit réciproquement les territoires des deux pays. Cet article non-seulement nous fait renoncer aux provinces du Rhin, mais encore nous obligerait, si elles voulaient se donner à la France, à marcher contre elles. Il faut donc, je crois, passer cet article sous silence... »

([2]) *Voir* la circulaire historique du 29 juillet 1870.

aux agents diplomatiques de l'empereur une circulaire où est répudiée la politique traditionnelle de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin. Voici ce mémorable document :

« La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie ; elle est séparée de l'Allemagne.

« En face de ces changements considérables, tous les États se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité; ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

« L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives ; entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

« Les perplexités qui agitent les esprits et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

« La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est atteinte dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité. Si elle ne perd rien aux transformations qui s'opèrent, elle doit le déclarer avec sincérité et résister aux appréhensions exagérées, aux

appréciations ardentes qui, en excitant les jalousies internationales, voudraient l'entraîner hors de la route qu'elle doit suivre.

« Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

« Dans le passé, que voyons-nous? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants ; elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer, soutenue par cinq places fortes fédérales ; notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales. La moindre difficulté que nous pouvions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur la Moselle, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche dans le Tyrol ou le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, inexpugnable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces États secondaires, sans cesse agités par des désirs de transformation politique et disposés à considérer la France comme l'ennemie de leur existence et de leurs aspirations.

« Si l'on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante, elle ne comptait pas comme nation. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses posses-

sions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous.

« Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, pendant près de quarante années, elle a rencontré debout et contre elle la coalition des trois Cours du Nord unies par le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

« Si, maintenant, nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-il à la France et à la paix du monde? La coalition des trois Cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

« La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples. Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous.

« Au midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

« Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre. Cette convention sera loyalement exécutée. En retirant ses troupes de Rome, l'Empereur y laisse, comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

« Dans la Baltique comme dans la Méditerranée surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

« L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

« Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir l'opinion publique verrait-elle, non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes?

« Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie,

compterа bientôt plus de 40 millions d'habitants; l'Allemagne, 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord, et 8 dans la Confédération du Sud; l'Autriche, 35; l'Italie, 26; l'Espagne, 18. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter?

« Une puissance irrésistible, faut-il le regretter? pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des États-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur de races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'États divers sans force et sans esprit public.

« La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles dans la péninsule, en créant le royaume d'Italie; en Allemagne, en

faisant disparaître deux cent cinquante-trois États indépendants.

« Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entre-choquent des nations entières. Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie? Une conquête, un agrandissement territorial!... Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matière d'extension de territoire. Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous, et il a demandé au libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

« Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend

couvrir la cause de la liberté des peuples et conservera aux grands États éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

« Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes ; ils nous indiquent la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire. La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées ; les susceptibilités éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

« En résumé, du point élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes ; des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples ; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles ; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires.

« Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera une paix durable.

« Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui

a pour signes de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée (1). »

L'empereur des Français ne s'était résigné qu'en apparence. Il avait adopté l'avis de M. Rouher qui lui écrivait : « La nature des choses nous condamne à une politique d'expectative consacrée à fortifier le courage des gouvernements des États du sud, à nous organiser militairement, à préparer nos alliances, et destinée à prendre ultérieurement conseil de la situation générale de l'Europe, soit pour consolider la paix, soit pour engager un duel redoutable avec la Prusse, soit pour prendre résolûment autour de nous des compensations nécessaires. »

La réorganisation militaire de la France avait été confiée au maréchal Niel. Or, l'œuvre de réforme entreprise par cet

(1) La *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1866 accueillait en même temps un article significatif : *La Prusse et la nouvelle Allemagne.* Dans cet écrit, M. H. de Sybel expliquait aussi que l'élévation de la Prusse ne devait porter aucun ombrage à la France : « Ce ne sera pas un dommage pour la France, disait l'éminent publiciste de Bonn, si désormais nul épisode intérieur de l'histoire d'Allemagne ne donne la tentation à quelque futur hôte des Tuileries de brûler le Palatinat; mais ce sera un grand profit même pour la France, si l'achèvement de notre réforme intérieure nous met en état de faire monter notre importation française de 200 à 400 ou 600 millions...

« Pour ce qui est de nous, Allemands, nous plaçons au premier rang de nos vœux les rapports d'une sincère amitié avec la France, afin de substituer aux anciennes jalousies l'émulation dans la voie des lumières et de la production ; nous souhaitons une entente qui repose sur l'entière base d'un respect réciproque... »

éminent homme de guerre fut non-seulement combattue par une partie de l'opposition, dit un publiciste français, mais la majorité même du Corps législatif repoussa les innovations du maréchal ou les amenda de façon à en paralyser l'effet (¹).

Napoléon III renouvelait en même temps auprès de la Prusse ses tentatives pour obtenir, avec son aide, les provinces belges. Mais toutes ses démarches, tous ses efforts demeurèrent stériles. Alors des rumeurs sinistres commencèrent de nouveau à inquiéter les peuples. Malgré la circulaire de M. de Lavalette, en Allemagne comme en France, jusqu'en Amérique, une guerre entre la France et la Prusse paraissait inévitable (²). Le gouvernement prus-

(¹) Voici quelques extraits du *Journal officiel :*

« *M. Jules Simon.* Le projet demande une force armée de 1,200,000 hommes. J'insiste sur l'énormité de ce chiffre... La loi qu'on propose est surtout mauvaise, parce qu'elle constituera une aggravation de la toute-puissance de l'empereur... Ce qui importe, ce n'est pas le nombre des soldats, c'est la cause qu'ils ont à défendre. »

« *M. Thiers.* La Prusse, selon M. le ministre d'État, nous présenterait 1,300,000 hommes ! Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables ? Ces chiffres là sont parfaitement chimériques... La Prusse, combien d'hommes a-t-elle portés en Bohême en 1866 ? 300,000 hommes. C'est qu'il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres ; ce sont là des fables qui n'ont jamais eu aucune espèce de réalité. Donc, qu'on se rassure, notre armée suffira pour arrêter l'ennemi... »

(²) Le général Ducrot, ancien commandant de Strasbourg, écrivait au général Trochu, le 7 décembre 1866 : « De l'autre côté du Rhin, il n'est pas un Allemand qui ne croie à la guerre dans un avenir prochain. » — En septembre 1867, Ticknor, un des grands lettrés de l'Amérique, écrivait de Boston, au roi de Saxe : « Ici, les affaires de l'Europe nous causent beaucoup d'anxiété. Nous ne croyons pas que la guerre entre la France et la Prusse puisse être évitée l'an prochain ; nous comprenons à peine qu'elle n'ait pas encore éclaté. »



sien aurait pu l'éviter s'il avait livré la Belgique à Napoléon III; mais ce crime politique, il ne le commit pas.

L'empereur des Français avait espéré détacher de la Prusse les États du sud; le cabinet de Berlin dissipa son illusion en rendant publiques, le 19 mars 1867, les conventions secrètes qu'il avait conclues, l'année précédente, avec ces États.

Ne pouvant s'emparer de la Belgique, Napoléon III se serait contenté du Luxembourg. Mais ici encore il rencontra l'opposition à la fois modérée et ferme de la Prusse, que soutenaient les autres puissances. Par le traité de Londres du 11 mai 1867, la France dut renoncer au projet de se faire céder ou vendre le Luxembourg par la Hollande, et le grand-duché fut déclaré État *neutre*, indépendant et inaliénable, sous la garantie collective des puissances signataires de cette déclaration.

Accompagné de M. de Bismarck, le roi de Prusse vint, au mois de juin, visiter l'exposition universelle de Paris. L'accueil qui lui fut fait par Napoléon III semblait attester les plus cordiales relations. Or, au mois d'août, Napoléon se rendait à Salzbourg et, dans une entrevue avec l'empereur François-Joseph, cherchait — mais vainement encore — à conclure une alliance austro-française contre la Prusse ([1]).

Comme la Prusse, soutenue par l'Europe, refusait de lui céder le Luxembourg et la Belgique, le gouvernement impérial imagine, en 1869, un moyen d'y pénétrer subrepticement. Il cherche à se rendre maître d'une des principales lignes stratégiques de la Belgique, le chemin de

([1]) Les deux souverains continuèrent à entretenir jusqu'en 1869 une correspondance confidentielle.

fer du Grand-Luxembourg ; il se trouvera ainsi en mesure de menacer Bruxelles. Mais les Belges protestent contre la prétention du César français, et des mesures énergiques la font échouer. Dans sa forte et légitime résistance, le cabinet de Bruxelles se savait appuyé et par l'Angleterre et par la Prusse.

Comment donc faire oublier à la France ce que les adversaires de l'empire appelaient *la honte de Sadowa?* Pour contenir l'opposition, pour détourner l'attention de sa politique extérieure, Napoléon fait des concessions inespérées. L'empire autoritaire se transforme en empire libéral ; César semble renier les traditions de sa race. Le 2 janvier 1870, un ancien commissaire de la république de 1848, un membre notable de l'opposition, M. Émile Ollivier devient le chef d'un ministère chargé d'inaugurer la politique nouvelle [1].

Les changements introduits dans la Constitution de 1852 furent soumis non à la sanction des Chambres, mais à la ratification du peuple. « C'est parce que le peuple, dit un ancien ministre de Louis-Bonaparte, crut n'avoir à voter qu'entre l'empire devenu libéral et la démagogie socialiste que sept millions de *oui* sortirent des urnes plébiscitaires. — Le tour était joué : la cour et le monde officiel s'emparèrent de cette équivoque, proclamant que la toute-puissance de l'empereur avait reçu du peuple une nouvelle consécration. Louis-Napoléon lui-même ne songea plus qu'à profiter de l'occasion pour assurer la transmission de son pouvoir à son fils, et comme rien en France n'est plus propre que le prestige de la victoire pour donner le pou-

[1] M. Ollivier a raconté comment il se rapprocha de Napoléon III. (Voir *Le 19 janvier* Paris, 1869.)

voir, la guerre, qui jusqu'alors n'était chez l'empereur qu'à l'état de projet, devint une sorte de nécessité dynastique, et fut résolue [1]. »

Mais quoique sept millions de suffrages fussent restés fidèles à Napoléon III, l'opposition s'était dressée plus menaçante que jamais, et une partie de l'armée même, à Paris notamment, avait, dans le vote plébiscitaire, exprimé son mécontentement. Il fallait à tout prix une diversion. On se mit, en conséquence, à épier de nouveau l'occasion de prendre la revanche de Sadowa.

La guerre qui devait enfin éclater, et dont il serait injuste de rejeter exclusivement la responsabilité sur Napoléon III, fut entreprise pour rétablir la suprématie de la France, pour venger Sadowa, pour abaisser la Prusse, pour s'emparer enfin du Rhin et de la Belgique.

[1] *Mémoires posthumes* d'ODILON BARROT, t. IV, p. 298.

XIV

LE TRONE D'ESPAGNE

Le 30 juin, le Corps législatif discutait la loi du contingent de 1870, et le chef du cabinet, interpellé par M. Jules Favre, s'exprimait en ces termes : « L'honorable M. Jules Favre a posé au gouvernement deux questions. Il lui a dit : « Vous êtes inquiet; quelles sont vos inquiétudes et de quel « côté viennent-elles? » Il a ensuite ajouté : « Depuis le « 2 janvier qu'avez-vous fait pour assurer la politique paci- « fique, que, comme tant d'autres choses, vous avez promise « et non pratiquée? » Je réponds à l'honorable M. Jules Favre que le gouvernement n'a aucune inquiétude; à aucune époque, le maintien de la paix en Europe ne lui a paru plus assuré. De quelque côté qu'il porte ses regards, il ne voit aucune question irritante engagée. Tous les cabinets comprennent que le respect des traités s'impose à tous. Il y a deux traités notamment auxquels la paix de l'Europe est plus particulièrement attachée, ce sont le traité

de 1856, qui assure la paix en Orient et le traité de Prague, qui assure la paix en Allemagne. Il est aujourd'hui constant dans la diplomatie européenne que l'un et l'autre seront respectés. Si le gouvernement avait la moindre inquiétude, il ne vous aurait pas proposé cette année-ci une réduction de dix mille hommes sur le contingent; il vous aurait très-nettement demandé de vous associer à sa sollicitude et d'augmenter les forces de notre armée. »

M. Thiers, rappelant les résultats de Sadowa, si douloureux pour la France, s'opposait à la réduction de l'ancien contingent : « Vous avez, disait-il, une Allemagne militaire formidable, qui ne cherche pas, il faut lui rendre cette justice, à troubler le monde, car elle a à sa tête un homme supérieur, partisan de la paix, mais qui nous met dans la nécessité d'organiser une force militaire plus considérable afin de pouvoir contenir les pensées ambitieuses qui pourraient surgir. » Toutefois, M. Thiers recommandait la prudence. « Il faut, disait-il encore, être pacifique pour ne pas alarmer l'Allemagne et pour ne pas donner le sud à la Prusse..... Il faut que l'Allemagne ne croie pas que la France veut se jeter sur elle... »

M. Garnier-Pagès ayant demandé pour la France l'organisation militaire adoptée par l'Allemagne du Nord, par l'Autriche et par la Bavière, une exclamation étrange, sinistre, partit des bancs bonapartistes : « Prenons le Rhin, s'écrie M. Granier de Cassagnac, nous pourrons alors diminuer l'armée de cent mille hommes! Voilà le moyen de réduire le budget de la guerre, il n'y en a pas d'autre. »

C'était comme un éclair dans un ciel serein. L'exclamation de M. de Cassagnac constatait un fait : l'ardent désir de prendre la revanche de Sadowa, de guérir la blessure infligée par Sadowa à l'orgueil français.

Le 3 juillet, le télégraphe annonçait soudainement que le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen acceptait la candidature au trône d'Espagne qui lui avait été offerte par le maréchal Prim, *faiseur de rois*, comme Warwick (1).

Cette candidature n'avait été sollicitée ni par le prince Léopold, ni par M. de Bismarck. Elle avait été mise en avant par un député des Cortès, ancien secrétaire d'ambassade à Berlin (2). Le maréchal Prim, n'osant braver l'interdiction prononcée, à Paris, par Napoléon III, contre le duc de Montpensier, s'était rallié au prince de Hohenzollern. Au mois d'avril 1869, M. Salazar y Mazarredo fit un voyage en Prusse et s'efforça de décider le candidat désigné et son père, le prince Antoine. « Les négociations, a dit M. de Bismarck, furent officieusement portées à la connaissance du roi de Prusse sous la condition expresse de les tenir secrètes. Comme elles ne regardaient ni la Prusse ni la Confédération du Nord, le roi accepta cette condition, et, en conséquence, il ne parla point à son gouvernement de cette affaire, qui n'était pour lui qu'une affaire de famille. » M. de Bismarck lui-même ne fut informé qu'accidentellement et confidentiellement par une des personnes privées qui prenaient part aux négociations (3).

En acceptant la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, parent de l'empereur Napoléon III comme du roi de Prusse, M. de Bismarck n'avait aucunement le dessein de jeter un défi à la France et de provoquer la

(1) Né en 1835, le prince Léopold s'était allié à la maison de Bragance en épousant une sœur du roi de Portugal. Le candidat au trône d'Espagne était frère du prince Charles de Hohenzollern élu en 1866 *prince* de Roumanie.

(2) M. Salazar y Mazarredo

(3) Déclaration au conseil fédéral, 16 juillet 1870.

guerre. L'année précédente, il disait à l'attaché militaire français [1] : « Jamais nous ne vous ferons la guerre ; il faudra que vous veniez nous tirer des coups de fusil chez nous, à bout portant. » Le chef du ministère prussien n'avait donné aucun démenti à ces paroles rassurantes. M. Thiers n'a-t-il pas déclaré solennellement que la Prusse ne voulait pas la guerre, qu'elle ne l'avait pas préparée de longue main et n'avait pas recherché l'occasion d'entrer en lutte [2] ?

La désignation probable du prince Léopold de Hohenzollern comme candidat au trône d'Espagne avait été signalée à Napoléon III, au mois de mars 1869, et dès ce moment l'empereur des Français s'était montré contraire à l'élévation d'un allié de la maison royale de Prusse. M. Benedetti ayant été mandé à Paris pour faire part au chef de l'État de ses conjectures et de ses impressions personnelles, l'empereur lui dit : « La candidature du duc de Montpensier est purement anti-dynastique, elle n'atteint que moi, et je puis l'accepter, — en réalité, il la repoussait; — la candidature du prince de Hohenzollern est essentiellement anti-nationale, le pays ne la supportera pas, et il faut la prévenir [3]. »

A son retour à Berlin, l'ambassadeur de France eut avec M. de Bismarck un entretien au sujet de la candidature qui n'était encore que soupçonnée. « Le président du conseil, écrivit M. Benedetti, n'a pas cherché à décliner la conversation sur ce sujet; il m'a représenté que la souveraineté qui pourrait être offerte au prince Léopold ne

(1) Le colonel de Stoffel, auteur de remarquables rapports où il s'efforçait d'appeler l'attention du gouvernement impérial sur la puissante organisation militaire de la Prusse et de l'Allemagne.

(2) Voir *Dépositions de M. Thiers devant la commission d'enquête.*

(3) *Ma mission en Prusse*, p. 302 et suiv.

saurait avoir qu'une durée éphémère, et qu'elle l'exposerait à plus de dangers encore que de mécomptes. Dans cette conviction, le roi s'abstiendrait certainement, m'a-t-il dit, de lui donner, le cas échéant, le conseil d'acquiescer au vote des Cortès (1). »

Le projet paraissait donc abandonné lorsque le maréchal Prim le reprit dans les premiers jours du mois de juin 1870 (2).

(1) Dépêche du 11 mai 1869; *Ma mission en Prusse*, p. 307.

(2) Le 3 juillet, le maréchal Prim eut avec l'ambassadeur de France (M. Mercier) l'entretien suivant : « J'ai à vous parler d'une chose qui ne sera pas agréable à l'empereur, je le crains, et il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il ne la prenne en trop mauvaise part... Vous connaissez notre situation ; nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment l'intérimité, ni même nous présenter devant les Cortès sans avoir une solution à leur proposer. Vous savez tout ce que j'ai fait pour écarter celles qui n'auraient pas convenu à l'Empereur. Je n'aurais eu qu'à lâcher un peu la main pour que Montpensier fût élu ; je n'ai cédé à aucune des avances qui m'ont été faites pour m'attirer du côté de la République. Ce que j'aurais surtout désiré, c'était une combinaison portugaise, ou, à son défaut, italienne. Dernièrement encore je suis revenu à la charge à Lisbonne et à Florence, mais tout a été inutile. Cependant, il nous faut un roi, et voilà qu'au moment de notre plus grand embarras on nous en propose un qui a toutes les conditions que nous pouvons souhaiter. Il est catholique, de race royale, il a trente-cinq ans, deux fils, et il est marié avec une princesse portugaise, ce qui préviendra nécessairement beaucoup les esprits en sa faveur, d'ailleurs très bien de sa personne, et militaire. Vous comprenez que je ne peux pas laisser échapper la seule chance qui nous reste de sauver la révolution, surtout quand elle se présente dans de pareilles conditions. Comment croyez-vous que l'empereur prendra la chose ? — Il n'y a pas deux manières de la prendre... Oh ! je me suis bien aperçu depuis assez longtemps que M. de Bismarck cherchait à se glisser dans vos affaires, et vous avouerez que s'il ne croyait pas avoir beaucoup à y gagner, il ne se hasarderait pas à jouer si gros jeu. — Vous vous trompez, les ouvertures sont parties d'ici. Je n'ai jamais parlé de politique

Il avait été convenu que les Cortès espagnoles seraient convoquées après un délai de trois mois et que la combinaison serait seulement rendue publique à l'ouverture de l'assemblée. Mais des circonstances imprévues, des difficultés intérieures et personnelles, a-t-on dit, poussèrent le maréchal Prim à devancer l'époque fixée. Le 4 juillet au soir, le cabinet de Madrid, avec l'assentiment du régent, décida que l'élection du prince Léopold de Hohenzollern serait proposée aux Cortès convoquées pour le 20 juillet.

Cette nouvelle vient troubler et surprendre le gouvernement impérial. Mais, au lieu de s'adresser au maréchal Prim et au cabinet espagnol, il se tourne immédiatement vers Berlin, et c'est M. de Bismarck qu'il veut rendre responsable d'une combinaison qui est appelée dès lors une préméditation prussienne [1].

Le duc de Gramont, ancien ambassadeur à Vienne, était ministre des affaires étrangères; il n'aimait pas la Prusse et son aversion était impétueuse.

ni avec M. Bernhardi, ni avec M. de Canitz — Et cette escadre prussienne dont on vous a annoncé l'arrivée? — Je n'en ai rien entendu dire. Mais, encore une fois, si nous laissons échapper cette occasion, nous sommes forcément rejetés sur Montpensier, ou sur la République qui viendra grand train, et je vous avouerai que je la déteste comme l'enfer. — Eh bien, plutôt Montpensier! — Comment! vous croyez que l'empereur aimerait mieux Montpensier qu'un Hohenzollern? — Il ne me l'a pas dit, mais je n'en doute pas. L'empereur est Français avant tout....... » (Dépêche de l'ambassadeur de France à Madrid au ministre des affaires étrangères, 3 juillet 1870.)

[1] « ... Pourquoi le cabinet français ne s'en est-il pas pris au cabinet espagnol? Pourquoi se tourner aussitôt vers M. de Bismarck comme vers le seul auteur possible de tout échec arrivant à la France?.. » (Rapport fai au nom de la Commission d'enquête parlementaire *(La chute du second empire)*, par SAINT-MARC-GIRARDIN, p. 30.)

Dès le 3 juillet, il ordonna au chargé d'affaires français à Berlin (M. Le Sourd) d'interroger, en l'absence de M. de Bismarck, le sous-secrétaire d'État, M. de Thile, pour savoir de lui si le cabinet de Berlin était étranger à « l'intrigue » ayant pour but de porter un prince prussien sur le trône d'Espagne. La réponse de M. de Thile fut très-simple. Il dit que, sans avoir ignoré la négociation engagée en faveur de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, le gouvernement prussien y était officiellement étranger et considérait cette affaire comme n'existant pas pour lui (1).

Le 5 juillet, M. Cochery, au nom du centre gauche, déposait, au Corps législatif, une demande d'interpellation sur « la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne. » Le lendemain, le ministre des affaires étrangères donne lecture à la Chambre d'une note délibérée en conseil. Le gouvernement impérial reconnaissait que le maréchal Prim avait offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'avait acceptée; mais le peuple espagnol ne s'était point encore prononcé et le gouvernement impérial ne connaissait pas encore les détails vrais d'une négociation qui lui avait été cachée. Le ministre priait, en conséquence, la Chambre d'ajourner une discussion qui, en ce moment, ne pouvait aboutir à aucun résultat pratique. Malheureusement le duc de Gramont ajoutait des paroles qui étaient une véritable menace pour la Prusse. Il s'exprimait en ces termes : «... Nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité,

(1) Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, par le duc DE GRAMONT, p. 31.

et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement. — Nous persisterons dans cette conduite. — Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger, à notre détriment, l'équilibre actuel des forces de l'Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. — Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. — Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

Un député, M. Crémieux, s'étant écrié : « La guerre est déclarée après de semblables paroles », le chef du cabinet, M. Ollivier, qui ne voulait pas encore la guerre, crut devoir, selon ses expressions, rétablir la situation. Il monta à la tribune pour préciser le sens et la portée de la déclaration lue par le ministre des affaires étrangères. « Le Gouvernement, dit-il, désire la paix ; il la désire avec passion. Il la désire avec passion, mais avec honneur [1]. »

[1] M. Ollivier écrivit ensuite à Napoléon III la lettre suivante :

« A Sa Majesté l'Empereur, à Saint-Cloud.

« La déclaration (Gramont) a été reçue par la Chambre avec émotion et immense applaudissement. La gauche elle-même, à l'exception d'un très-petit nombre, a déclaré qu'elle soutiendrait le gouvernement. Le mouvement, au premier moment, a même dépassé le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre. J'ai profité d'une déclaration de Crémieux pour rétablir la situation. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât comme préméditant la guerre ; nous ne voulons que la paix avec honneur. Dans le

M. Ollivier avait eu beau atténuer la déclaration du duc de Gramont, il n'y avait plus d'illusion à se faire. C'est ce que les représentants des puissances constatèrent tout aussitôt. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, écrivait à son gouvernement qu'après la déclaration du duc de Gramont, l'empereur et ses ministres avaient encouru le risque d'engager la fierté de l'Allemagne aussi bien que celle de l'Espagne ; qu'ils ne s'étaient laissé aucune retraite, et que s'ils ne réussissaient pas à prévenir le succès du prince Léopold par des moyens pacifiques, ils n'avaient, de leur aveu, d'autre alternative que de recourir à la guerre. Il ajoutait : « La déclaration, quelque violente qu'elle ait été, ne va pas au delà des sentiments du pays. » C'était donc le pays qui, lui aussi, voulait réprimer ce qu'il regardait comme une offense.

Dans l'après-midi du 7, lord Lyons eut avec M. de Gramont un entretien sur la déclaration faite la veille. Comme l'ambassadeur ne dissimulait pas son inquiétude, le ministre lui répondit : « La nation est si fortement animée sur cette question qu'il n'est plus possible de résister à sa volonté ni de l'éluder. Rien de moins de ce que j'ai dit n'aurait pu satisfaire le public. »

La guerre était donc entrevue. Déjà, le 5 juillet, l'ambassadeur d'Autriche, M. de Metternich, après s'être également entretenu avec M. de Gramont, écrivait au chancelier, M. le comte de Beust, que la France s'opposerait à la candidature du prince de Hohenzollern par tous les moyens, dût la guerre avec la Prusse en résulter. M. de Beust

public l'émotion aussi est grande; mais cette émotion est noble, patriotique. Il y a du cœur dans ce peuple. » (Voir *Papiers secrets du second empire*, 2e liv., p. 45.)

désapprouvait la façon précipitée avec laquelle le gouvernement français avait parlé aux Chambres, ce qui, disait-il à l'ambassadeur d'Angleterre, tendait gravement à augmenter les difficultés et les dangers de la position et à rendre encore plus difficile une solution amicale [1].

Quelques jours après, M. de Beust, mieux informé encore, devait adresser à M. de Metternich ces paroles significatives : « Les apparences indiquent un peu trop clairement qu'il y a désir, de la part de la France, de chercher querelle aux Prussiens et de tirer parti dans ce but du premier prétexte qui se présente [2]. »

La situation va devenir plus délicate encore lorsque le gouvernement de Napoléon III prendra la résolution de s'adresser au roi de Prusse lui-même, qui se trouve alors à Ems. Le 7 juillet au soir, le comte Benedetti, en congé à Wildbad, reçoit l'ordre de se rendre à Ems près du roi, afin d'obtenir le retrait de la candidature du prince Léopold. « Si le chef de la famille de Hohenzollern, lui écrit officiellement le duc de Gramont, a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être, et nous le prions d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses *conseils* auprès du prince Léopold... Efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté *conseille* au prince de Hohenzollern de *revenir* sur son acceptation. »

Dans une lettre privée du même jour, le ministre tenait un langage comminatoire : « Il faut absolument, disait-il,

(1) Dépêche de lord Bloomfield du 9 juillet 1870.

(2) Le duc de Gramont a écrit son livre pour rejeter tous les torts sur la Prusse. Il semble indubitable cependant qu'il était ulcéré contre cette puissance. On raconte qu'un jour, à Vienne, le duc, causant avec le chancelier d'Autriche de la conduite de la Prusse en 1866, lui dit d'un accent convaincu : « C'est moi qui vous vengerai ! »

que vous obteniez une réponse catégorique, suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre : « Le gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise sans sa permission. »

Après avoir été reçu par le roi de Prusse, le 9 juillet, dans l'après-midi, l'ambassadeur résuma, dans une dépêche officielle, l'entretien qu'il avait eu avec le monarque. « Le roi, disait-il, m'a répondu qu'il ne fallait pas se méprendre sur le caractère de son intervention dans cette affaire ; les négociations ouvertes à ce sujet ont été poursuivies entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern ; le gouvernement prussien n'y est pas seulement resté étranger, il les a ignorées ; le roi lui-même a évité de s'y associer... Il n'a consenti à s'expliquer que quand le prince Léopold, ayant décidé d'acquiescer aux propositions qui lui étaient faites, a sollicité son consentement, ce qui a eu lieu à l'arrivée du roi à Ems, et, à ce moment, Sa Majesté s'est bornée à lui déclarer qu'elle ne croyait pas pouvoir mettre obstacle à son dessein. C'est donc comme chef de la famille, et nullement en sa qualité souveraine de roi de Prusse, qu'il a été instruit de la détermination du prince et qu'il est intervenu ; aussi n'a-t-il ni réuni ni consulté le conseil des ministres, et le gouvernement prussien ne saurait être interpellé sur une affaire qu'il n'a pas connue, et dont il n'est pas plus solidaire qu'un autre cabinet européen. » Au surplus, le roi n'avait pas dissimulé qu'il avait vivement ressenti le langage tenu par le duc de Gramont au Corps législatif. Il avait donné à entendre qu'il ne pouvait s'empêcher de voir une appréciation mal fondée, et presque une provocation, dans les paroles que

le ministre avait prononcées sur les vues d'une puissance étrangère ([1]).

Les prétentions de la France étaient venues surprendre M. de Bismarck dans sa villégiature de Varzin. Lorsqu'il eut repris la direction du gouvernement, il déclara nettement que si le cabinet impérial ne rétractait pas le langage menaçant tenu par le duc de Gramont, s'il ne donnait pas une satisfaction, le gouvernement prussien serait obligé d'exiger de la France cette satisfaction ([2]).

Mais loin de vouloir se rétracter, le gouvernement de Napoléon III, entraîné et dominé par un parti qui voulait la guerre, ne sortira plus de la voie qui doit y aboutir fatalement.

Déjà, le 10 juillet, le duc de Gramont avait adressé à M. Benedetti une lettre particulière où il lui disait : «... Si le roi ne veut pas conseiller au prince de Hohenzollern de renoncer, eh bien, c'est la guerre tout de suite, et dans quelques jours nous sommes au Rhin !... »

Le 11 juillet, vers midi, M. Benedetti a une seconde entrevue avec le roi de Prusse. «... Durant une audience que j'ai prolongée pendant une heure, écrit-il ensuite, j'ai invoqué tous les arguments imaginables pour déterminer Sa Majesté à me permettre de vous annoncer qu'elle invitera le prince de Hohenzollern à renoncer à la couronne d'Espagne, sans lui cacher cependant que je considérais ce conseil comme un ordre. Le roi s'y est refusé, me déclarant qu'il devait laisser à son parent la plus entière liberté, après comme avant son acceptation... »

Le duc de Gramont télégraphie, le 12 juillet, à l'ambas-

([1]) Voir *Ma mission en Prusse*, pp. 301 et suiv.

([2]) Dépêche de lord Loftus du 13 juillet 1870.

sadeur qu'il conteste la justesse des raisonnements du roi, que le gouvernement impérial maintient très-énergiquement ses prétentions, mais qu'il ne refuse pas au roi de Prusse le temps nécessaire pour obtenir le désistement de son parent, pourvu que ce délai ne s'étende pas au delà d'un jour. Dans un second télégramme, il dit : « Employez toute votre habileté, je dirai même votre adresse à constater que la renonciation du prince de Hohenzollern vous est annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du roi doit être à tout prix consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable [1]. »

Déjà la renonciation du prince de Hohenzollern était connue à Paris ; la nouvelle était venue de Madrid vers midi. M. Ollivier, qui s'était rendu au Corps législatif, montrait une grande satisfaction. Il disait à M. Thiers : « Nous avons réussi ; nous avons obtenu ce que nous désirions, c'est la paix. — Maintenant, lui répond M. Thiers, il faut vous tenir tranquille. — Soyez rassuré, répliqua M. Ollivier, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper. » De son côté, l'empereur, s'entretenant avec les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie, leur dit : « C'est la paix, je le regrette, car l'occasion était bonne; mais, à tout prendre, la paix est un parti plus sûr. Vous pouvez regarder l'incident comme terminé. »

Le désistement du prince Léopold de Hohenzollern était incontestablement un succès inespéré pour le gouvernement de Napoléon III. Il sortait par un vrai triomphe des embarras qu'il avait follement provoqués. Il pouvait donc

[1] Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 103. Cf. *Ma mission en Prusse*, par le comte Benedetti, *passim*.

s'arrêter dans la voie périlleuse où il s'était engagé avec une légèreté et une imprudence inconcevables. Mais les ultra-bonapartistes allaient faire rentrer dans cette voie fatale Napoléon III et son gouvernement.

Après son court entretien avec le chef du cabinet, M. Thiers s'était rendu dans la salle où se trouvent les statues de Mirabeau et de Bailly. « Il y avait là, dit-il, une agitation extraordinaire. Tous les chefs bonapartistes s'écriaient, en parlant des ministres, quand on les disait satisfaits de la concession obtenue : « Ce sont des lâches ! « des misérables ! Comment ! ils se contenteraient de cette « insignifiante concession ! La France serait déshonorée ; « elle ne le souffrirait pas !... » Et ils ne se gênaient guère pour faire entendre ce langage aux ministres eux-mêmes [1]. » Ceux-ci malheureusement n'eurent pas la force de se raidir contre de si déplorables violences.

Dans l'après-midi, vers trois heures, l'ambassadeur de Prusse, M. de Werther, arrivé d'Ems à Paris, était reçu par le ministre des affaires étrangères. Ils avaient à peine échangé quelques mots que M. Olozaga, l'ambassadeur d'Espagne, se présentait également chez le duc de Gramont pour lui faire, disait-il, une communication pressante. M. de Werther étant passé dans un salon à côté, l'ambassadeur espagnol plaça sous les yeux du ministre un télégramme que venait de lui adresser de Sigmaringen le prince Antoine de Hohenzollern et par lequel au nom de son fils, le prince Léopold, alors en voyage, il retirait la candidature de celui-ci au trône d'Espagne. « Je ne pouvais me dissimuler, a écrit le duc de Gramont, que le désistement

[1] Dépositions de M. Thiers devant les commissions d'enquête parlementaire du 4 septembre et du 18 mars.

se produisant sous cette forme, loin d'avancer nos affaires, les compliquait au contraire de la façon la plus grave. Pas un mot de la France, pas un mot de la Prusse. Tout se passait entre le prince de Hohenzollern et l'Espagne. Ainsi s'évanouissait l'espoir que nous avions fondé sur une participation, même indirecte, du roi, au désistement du prince. » M. de Werther ayant été rappelé après le départ de l'ambassadeur espagnol, M. de Gramont ne dissimule aucunement la déception qu'il vient d'éprouver. Il demande que le roi de Prusse écrive à l'empereur que, en autorisant la candidature du prince Léopold, il n'avait cru heurter ni les intérêts ni la dignité de la nation française, et que maintenant il s'associait à la renonciation du prince dans le désir de voir disparaître tout sujet de dissentiment entre les deux gouvernements. M. Ollivier, qui revient du Corps législatif, prie également l'ambassadeur de soumettre au roi l'idée d'une lettre. M. de Werther fait remarquer que la note lue au Corps législatif, le 6 juillet, rendait une pareille démarche bien difficile de la part du roi.

En réalité, ce que les ministres français exigeaient alors du vainqueur de Sadowa, c'était plus qu'un désaveu, c'était une véritable humiliation.

L'ambassadeur d'Angleterre fit observer à M. de Gramont que la renonciation du prince de Hohenzollern avait totalement modifié la position de la France. « Je ne dissimulai, écrivit-il à Londres [1], ni ma surprise ni mo regret de voir le gouvernement français hésiter un instant à considérer la renonciation du prince comme une solution de l'affaire. Je lui rappelai en détail les assurances qu'il m'avait formellement autorisé à donner au gouvernement

[1] Lord Lyons à lord Granville, 12 juillet 1870.

de la reine, à savoir que, si le prince retirait sa candidature, tout serait fini... Si la guerre survenait à présent, toute l'Europe dirait que c'est la faute de la France; que la France s'est jetée dans une querelle sans cause sérieuse, simplement par orgueil et par ressentiment... La France aura contre elle l'opinion du monde entier, et sa rivale aura tout l'avantage d'être manifestement contrainte à la guerre pour sa défense et pour repousser une agression. »

Le gouvernement impérial disait bien qu'il ne cherchait pas un prétexte de guerre, mais, en réalité, il ne faisait rien pour éviter la guerre. Il n'avait pas l'air de soupçonner que, s'il était soucieux de sa dignité, la Prusse aussi devait conserver son honneur et sa fierté.

Après un conseil tenu à Saint-Cloud sous la présidence de l'empereur, le télégramme suivant est expédié, vers sept heures du soir, à M. Benedetti : « Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine au nom de son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation produise tout son effet, il nous paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature [1]. Veuillez vous rendre immédiatement auprès du roi pour lui demander cette déclaration qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. » Vers minuit, obéissant à une lettre émanée directement de Napoléon III, le ministre expédie un second télégramme ainsi conçu :

[1] « ... Une telle exigence était une injure qui devait nécessairement provoquer un refus, et c'est ce qu'on voulait aux Tuileries... » (*Mémoires posthumes* d'ODILON BARROT, t. IV, p. 307.)

« L'empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne, et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au roi de Prusse; encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père et qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine. Dites bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée. »

Le 13 juillet, vers dix heures du matin, le roi de Prusse se trouvait dans une allée de la promenade des Sources. Ayant aperçu l'ambassadeur de France, il se dirige vers lui et lui montre la *Gazette de Cologne* qui contenait un télégramme daté de Sigmaringen et annonçant la renonciation du prince de Hohenzollern. L'ambassadeur, qui a reçu au milieu de la nuit le télégramme expédié de Paris la veille, à sept heures du soir, demande au roi de s'associer à la résolution du prince de Hohenzollern; il demande de pouvoir annoncer à Paris que, le cas échéant, le roi interdira au prince de poser de nouveau sa candidature. Le monarque répond qu'il ne connaît pas encore la détermination du prince Léopold, qu'il attend à tout instant le message qui doit l'en instruire, qu'il ne peut, par conséquent, donner aucun éclaircissement ni autoriser l'ambassadeur à transmettre à son gouvernement la déclaration qu'il sollicite. Il ajoute : « Vous me demandez un engage-

ment sans terme et pour tous les cas; je ne saurais le prendre [1]. »

Rentré à son hôtel, le roi trouva le message qu'il attendait de Sigmaringen et aussi le rapport qui lui avait été transmis de Paris par M. de Werther sur son entretien avec le duc de Gramont et M. Ollivier. Les exigences nouvelles du cabinet impérial avaient désagréablement impressionné le monarque, et il regardait dès lors comme inutile tout entretien nouveau avec l'ambassadeur. Vers deux heures de l'après-midi, il chargea son aide de camp, le prince Radziwill, de se rendre auprès du comte Benedetti, de lui faire connaître que la renonciation du prince de Hohenzollern était arrivée et que le roi considérait l'affaire comme définitivement terminée. L'ambassadeur répond qu'il a reçu de M. de Gramont une nouvelle dépêche [2] par laquelle il est chargé de demander une audience au roi afin de lui soumettre de nouveau le désir du gouvernement français. Il s'agissait de reprendre le sujet dont l'ambassadeur avait déjà entretenu le roi, le matin même. L'aide de camp, après être retourné auprès du roi, vient informer l'ambassadeur que Sa Majesté approuve la renonciation du prince Léopold, mais que, en ce qui concernait l'engagement pour l'avenir, le roi ne pouvait que se référer à ce qu'il avait lui-même répondu le matin. L'ambassadeur maintient sa demande d'un nouvel entretien avec le roi, ne serait-ce, dit-il, que pour s'entendre répéter par Sa Majesté ce qu'elle lui avait déjà dit, d'autant plus que la dernière dépêche du duc de Gramont contenait des arguments qu'il devait soumettre au roi.

[1] *Ma mission en Prusse,* par le comte Benedetti, p. 378.

[2] Le télégramme expédié la veille vers minuit.

L'aide de camp ayant rendu compte de cette entrevue, le roi l'envoya une troisième fois auprès du comte Benedetti pour lui répondre « que Sa Majesté était obligée de refuser catégoriquement de s'engager dans une nouvelle discussion, que ce que le roi avait dit le matin était son dernier mot dans cette affaire, et que le comte pouvait s'en tenir absolument à ces paroles [1]. »

Le même jour, vers dix heures du soir, le duc de Gramont télégraphiait à M. Benedetti : « Faites un dernier effort auprès du roi ; dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation ; qu'il vous dise : « Je le lui « défendrai, » et qu'il vous autorise à me l'écrire, ou qu'il charge son ministre ou son ambassadeur de me le faire savoir, cela nous suffira. Si, en effet, le roi ne nourrit pas d'arrière-pensées, ce n'est pour lui qu'une question secondaire ; mais, pour nous, elle est très-importante. La parole seule du roi peut constituer, pour l'avenir, une garantie suffisante... »

Le cabinet avait cédé encore une fois aux furieuses excitations des bonapartistes. Dans la séance qui venait d'avoir lieu au Corps législatif (13 juillet), le duc de Gramont avait fait la déclaration suivante : « L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse et qui n'ont jamais eu d'autre objet ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au

[1] Rapport du prince A. Radziwill, aide de camp de S. M. le roi de Prusse.

pays un exposé général de l'affaire. » Loin de satisfaire les ultra-bonapartistes, cette déclaration les exaspéra. M. Jérôme David, parlant en leur nom, attaqua violemment le cabinet : « Je demande, dit-il, à interpeller le ministère sur les causes de sa conduite à l'extérieur, qui non-seulement jette une perturbation dans les branches diverses de la richesse publique, mais aussi risque de porter atteinte à la dignité nationale. » Les bonapartistes du Sénat se montraient non moins impatients et irrités.

M. Benedetti avait reçu l'ordre de se trouver à Paris, le 15, avant midi, avec la réponse affirmative ou négative du roi de Prusse. En conséquence, il demande, dans la matinée du 14, à prendre congé du souverain. Le roi lui fait répondre que, partant lui-même pour Coblentz à trois heures, il le recevra à la gare, dans son salon réservé. Quelques instants après, l'ambassadeur télégraphie à Paris : « 14 juillet, 3 h. 45. Je viens de voir le roi à la gare. Il s'est borné à me dire qu'il n'avait plus rien à me communiquer, et que les négociations qui pourraient encore être poursuivies seraient continuées par son gouvernement. »

M. Benedetti a reconnu et déclaré qu'il n'y avait eu à Ems ni insulteur ni insulté. Il avait été chargé d'une mission délicate, et, rendons-lui cette justice, il a su la remplir avec prudence ; il a pu dire lui-même qu'il avait heureusement exécuté ses premières instructions et sauvé la paix du danger dont l'avait menacée la candidature du prince Léopold quand le gouvernement impérial éleva de nouvelles prétentions qui l'ont conduit fatalement à la guerre. De son côté, le roi de Prusse, harcelé par le gouvernement impérial, montra une grande patience et, à l'égard de l'ambassadeur de Napoléon III, une courtoisie

qui ne s'est jamais démentie. Ces dispositions du roi furent même trouvées trop bienveillantes par le ministère prussien.

Le chef du cabinet s'était tenu à l'écart aussi longtemps qu'il l'avait pu. Ce n'est que le 12 juillet qu'il revient à Berlin, ne se dissimulant plus que la guerre était inévitable. « Il est évident, disait-il le lendemain à l'ambassadeur d'Angleterre, que la succession au trône d'Espagne n'est qu'un pur prétexte, et que le véritable objet de la France est de chercher une revanche de Königgrätz. Si la France, par une déclaration donnée dans une forme officielle aux puissances européennes, ne reconnaît pas que la solution actuelle de la question espagnole répond d'une manière satisfaisante aux demandes françaises et qu'aucune autre réclamation ne sera soulevée plus tard ; si ensuite on ne donne pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement prussien sera obligé d'exiger une satisfaction. Il est impossible que la Prusse puisse rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français [1]. »

L'énergique impulsion de M. de Bismarck se fit immédiatement sentir. Un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* reçut la communication suivante, qui parut, le 13 juillet, à neuf heures du soir, et qui fut en même temps télégraphiée aux agents de la Prusse à l'étranger : « Après que la renonciation du prince héréditaire de Hohenzollern eut été officiellement communiquée au gouvernement impérial de France par le gouvernement royal d'Espagne,

[1] Dépêche de lord Loftus, du 13 juillet 1870.

l'ambassadeur français à Ems demanda de nouveau à S. M. le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que S. M. le roi s'engageait, pour tout le temps à venir, à ne jamais donner de nouveau son consentement, si les Hohenzollern revenaient de nouveau à leur candidature. Sur ce, S. M. le roi refusa de recevoir encore l'ambassadeur français, et lui fit dire, par l'aide de camp de service, que Sa Majesté n'avait rien de plus à communiquer à l'ambassadeur (1). »

Cette communication fut accueillie avec enthousiasme dans Berlin. « Il n'y eut, dit un témoin, qu'une opinion sur la conduite virile et digne du roi ; il n'y eut qu'une détermination de suivre son exemple et de relever le gant jeté au visage de la nation. A dix heures, la place devant le palais royal fut couverte d'une multitude excitée. Des hurrahs pour le roi et des cris : « *Au Rhin!* » se firent entendre de tous côtés... »

Mais l'excitation était grande aussi à Paris. Là retentissait le cri : *A Berlin! à Berlin!* poussé par des agents provocateurs et répété par le peuple. Jusque sous les murs des Tuileries, la multitude protestait contre toute idée de concession (2). « L'excitation et l'irritation étaient telles, écrivait lord Lyons à lord Granville, qu'il devenait douteux que le gouvernement pût résister au cri poussé pour la guerre, même s'il était en mesure d'annoncer un succès diplomatique décidé. »

(1) La forme officielle de cette communication a été niée par M. de Bismarck. — « Il n'existe, dit-il, dans son mémorandum du 18 juillet, adressé au comte Bernstorff, à Londres, ni note ni dépêche par laquelle le gouvernement prussien ait notifié aux *cabinets de l'Europe* son refus de recevoir l'ambassadeur français. »

(2) Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 211.

XV

LES BONAPARTISTES

ET M. THIERS.

Le 14 juillet, le conseil des ministres se réunit aux Tuileries sous la présidence de l'empereur; l'appel des réserves est décidé, et les ordres partent. Mais, arrivé à l'extrême limite qui le séparait d'une guerre immédiate, le gouvernement de Napoléon III eut ensuite un moment d'hésitation. Les délibérations se prolongèrent et durèrent six heures. Un des ministres proposa de déférer le différend à un congrès européen. « L'empereur, dit un témoin, fut, à ce moment, saisi d'une émotion extraordinaire de satisfaction qui alla jusqu'à des larmes sensibles, comme si cette dernière ouverture de paix qui se dévoilait devant ses yeux lui montrait en même temps sa dernière voie de salut [1]. » Il fut résolu que le gouvernement déclarerait le

[1] Voir *Considérations sur l'histoire du second empire*. Cet ouvrage a été

lendemain au Sénat et au Corps législatif « qu'en présence de l'approbation donnée par le roi de Prusse au désistement du prince de Hohenzollern, il considérait la question comme suffisamment résolue dans le présent et que, pour assurer l'avenir, il croyait devoir s'adresser à l'Europe entière et en chercher la garantie dans une doctrine de droit international dont il demandait aux puissances la sanction collective. » Le conseil, ayant été convoqué une seconde fois, maintint dans son intégrité la résolution pacifique à laquelle il s'était arrêté quelques heures auparavant et suspendit les ordres donnés au commencement de la première séance pour l'appel des réserves [1].

Mais tout changea encore une fois dans la nuit du 14 au 15. L'impératrice Eugénie avait toujours voulu la guerre; et elle disait en parlant de son fils : « Cet enfant ne régnera pas si l'on ne répare les malheurs de Sadowa. » L'empereur céda-t-il à cette conviction? Courba-t-il sa volonté devant les inflexibles exigences des ultra-bonapartistes? Les ministres eux-mêmes craignirent-ils, s'ils résistaient aux ultras, d'être débordés par ceux-ci et obligés de se retirer devant eux? Quelles que soient les causes du revirement qui va s'effectuer, il sera terrible pour la France [2].

généralement attribué à M. de Parieu, qui était présent comme ministre président du conseil d'État.

(1) Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, pp. 214 et suiv.

(2) « Une sorte de fatalité, dit l'auteur des *Considérations*, pesait sur le second empire. Il était poussé à la guerre par l'amour-propre de son passé, par diverses sommités de cette armée qui avait contribué à sa fondation, par plusieurs de ses amis fatigués de sa politique intérieure, enfin, par les doléances ou par les reproches d'une partie de ses adversaires. » — « L'impératrice Eugénie, ajoute l'auteur de l'*Histoire diplomatique de la guerre*

Le 15 juillet, M. Ollivier donne lecture au Corps législatif d'une déclaration décisive. Après avoir résumé ce qui s'est passé depuis le 6 juillet et signalé le refus du roi de Prusse d'interposer son autorité si le prince de Hohenzollern revenait à son projet, le gouvernement ajoutait : « Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré votre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications jusqu'aujourd'hui. — Aussi notre surprise a-t-elle été profonde lorsque hier nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur

franco-allemande, tremblant pour l'avenir de son fils, songeait à renouveler par la victoire ses titres au trône des Napoléon. Elle semble, en outre, avoir obéi à des suggestions plus singulières; il y avait à la cour un groupe à la fois ultramontain et césarien, qui prêchait une diplomatie semi-religieuse, une alliance des races latines catholiques contre les races saxonnes et protestantes. » — Dans ses dépositions, M. Thiers s'est exprimé en ces termes : « Je n'ai jamais bien su ce qui s'était passé pendant cette nuit fatale... Je crois que la cour et les familiers firent un puissant effort, aidés des bonapartistes purs, qu'ils intimidèrent les ministres et triomphèrent de leur faiblesse et de celle de l'empereur, en se servant du prétexte d'un outrage fait à la France, par le roi de Prusse, dans son dernier entretien avec M. Benedetti. »

D'après d'autres révélations, publiées par M. Robert Mitchell, dans le *Courrier de France*, du 24 septembre 1872, M. Ollivier lui aurait dit le 14, au soir : « Si demain nous ne donnons pas satisfaction aux vœux de la majorité, nous serons renversés, et c'est un cabinet réactionnaire qui fera la guerre dans des conditions moins favorables. — Eh bien, donnez votre démission. — Je ne le puis; le pays a confiance en moi; je suis la garantie du pacte nouveau qui lie l'empire à la France. Si je me retire, on considérera l'avénement du ministère Rouher comme une sorte de coup d'État contre les réformes parlementaires. »

qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets de l'Europe. — Nous apprenions en même temps que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé et que des armements s'opéraient en Prusse [1]. — Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter la guerre ; nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. Dès hier, nous avons rappelé nos réserves [2], et, avec votre concours, nous allons prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France. » — Le ministre annonçait ensuite que, à raison des circonstances politiques, l'administration de la guerre devant être en mesure de faire face à toute éventualité, le gouvernement demandait un crédit de cinquante millions et réclamait l'urgence.

M. Thiers, qui est monté à la tribune, est interrompu à chaque instant par les cris et les injures de la droite. Il s'efforce de dominer le tumulte. « ... La Prusse, dit-il, s'était mise gravement dans son tort, très-gravement. Depuis longtemps elle nous disait qu'elle ne s'occupait que des affaires de l'Allemagne, de la destinée de la patrie

[1] On a fait remarquer que ce congé avait été accordé à l'ambassadeur de Prusse, alors qu'il n'existait encore aucune apparence de complications; ce congé, le ministère français le considérait maintenant comme un ordre de rappel au milieu des négociations. Quant aux armements de la Prusse, ils n'avaient pas encore été ordonnés.

[2] Le rappel des réserves avait été définitivement décidé dans la matinée.

allemande, et nous l'avons trouvée tout à coup sur les Pyrénées, préparant une candidature que la France devait ou pouvait regarder comme une offense à sa dignité et une entreprise contre ses intérêts. Vous vous êtes adressés à l'Europe, et l'Europe, avec un empressement qui l'honore elle-même, a voulu qu'il nous fût fait droit sur ce point essentiel. Sur ce point, en effet, vous avez eu satisfaction : la candidature du prince de Hohenzollern a été retirée. (A droite : *Mais non! mais non!*) Est-il vrai, oui ou non, que sur le fond, c'est-à-dire sur la candidature du prince de Hohenzollern, votre réclamation a été écoutée, et qu'il y a été fait droit? Est-il vrai que vous rompez sur une question de susceptibilité?... » L'orateur demande qu'on donne à la Chambre connaissance des dépêches d'après lesquelles on a pris la résolution qui vient d'être annoncée. « Il ne faut pas nous le dissimuler, ajoute-t-il, c'est une déclaration de guerre. (Cris : *Certainement!*) Plus que personne, je désire la réparation des événements de 1866; mais je trouve l'occasion détestablement choisie... »

L'illustre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* désirait l'abaissement de la Prusse aussi passionnément que les ultra-bonapartistes. Mais, plus prévoyant que ceux-ci, il voulait, pour faire la guerre, une occasion mieux choisie; il voulait surtout que la France fût prête [1].

M. Ollivier répond à M. Thiers. « Nous n'avons pas délibéré, dit-il, pour savoir si le moment était opportun ou inopportun pour assaillir la Prusse; nous ne voulions

[1] C'est ce que M. Thiers a confessé dans la séance du 15 août. « Je puis aujourd'hui vous avouer, disait-il, que, lorsqu'il y a quelques jours, je vous suppliais de réfléchir avant de déclarer la guerre, il y a une chose que je ne vous disais pas, parce que je ne pouvais pas la dire, c'est que la France n'était pas prête. »

assaillir ni l'Allemagne ni la Prusse : nous nous sommes trouvés en présence d'un affront que nous ne pouvions pas supporter, en présence d'une mesure qui, si nous l'avions laissée se réaliser, nous eût fait descendre au dernier rang des États. » M. Gambetta demande alors la communication directe, authentique, de la dépêche « qui aurait mis l'ambassadeur français hors des portes de la Prusse. » Cette dépêche n'existant pas, le ministre se réfère à l'exposé dont il a donné lecture au commencement de la séance. De toute cette discussion il résultait que le télégramme inséré dans le supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* était regardé par le ministère comme un cartel adressé à la France; que c'était la cause déterminante de la guerre. Et la responsabilité de cette guerre, M. Ollivier déclarait qu'il l'acceptait le cœur léger. « Oui, poursuivait-il, d'un cœur léger; et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre, je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous faisons, nous la subissons, parce que nous avons fait tout ce qu'il était humainement possible de tenter pour l'éviter et, enfin, parce que notre cause est juste et qu'elle est confiée à l'armée française. »

Pressé par l'opposition, le ministre se voit enfin contraint de communiquer les télégrammes où M. Benedetti relate les derniers incidents de la mission qu'il a remplie à Ems. — « Que tout le monde juge ! » s'écrie M. Thiers. Les protestations deviennent plus ardentes. M. Horace de Choiseul : « On ne peut pas faire la guerre là-dessus... C'est impossible. » M. Garnier-Pagès : « Ce sont des phrases ! » M. Emmanuel Arago : « Ceci connu, si vous

faites la guerre, c'est que vous la voulez à tout prix. » M. Ollivier réplique avec emportement : « ... On a voulu nous infliger une humiliation... S'il vous convient de déclarer que nous devons reculer, il ne nous convient pas à nous d'avoir cette résignation peu patriotique. » Il rejette ensuite sur l'opposition la responsabilité de la situation que des excitations perpétuelles ont faite à la Prusse et à la France. « D'où sont venues ces excitations ? N'est-ce pas de vous, Messieurs de l'opposition? N'est-ce pas de vous qui, depuis 1866, n'avez cessé de représenter l'œuvre de Sadowa comme une déchéance intolérable qu'il fallait effacer, qu'il fallait détruire? N'est-ce pas vous qui, toutes les années, une fois au moins par session, vous êtes levés pour répéter cette humiliante démonstration que la France était descendue de son rang, qu'elle devait préparer la lutte qui le lui rendrait?... »

M. Jules Favre voulut prouver que les faits connus de la Chambre ne fournissaient aucune raison plausible de déclarer la guerre, et que, dans tous les cas, aucune justification n'était faite. « Où est, disait-il, la dépêche officielle? Où est le compte rendu de la conférence dans laquelle notre ambassadeur a vu méconnaître la dignité de la nation? Voilà ce que nous avons le droit d'examiner. Eh bien, on n'a rien apporté à cette tribune si ce n'est des télégrammes, et ce n'est pas sur des télégrammes qu'on peut décider une question de paix ou de guerre. Il faut que la Chambre voie les dépêches, et je dépose sur son bureau une proposition sur laquelle je lui demande un vote [1]. » Cette proposition ayant été rejetée par cent cinquante-neuf voix contre quatre-vingt-quatre, la

[1] Voir *Gouvernement de la défense nationale*, par Jules Favre, p. 18.

Chambre se retira dans les bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner les projets de loi présentés par le gouvernement.

Une grande pression fut exercée sur la commission. Le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, déclarait qu'il était prêt ; le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, laissait deviner que la France ne serait pas isolée. La commission l'avait attendu assez longtemps ; quand il arriva, on lui demanda s'il avait des alliances ; il répondit : « Si j'ai fait attendre la commission, c'est que j'avais chez moi, au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage. »

La séance de la Chambre ayant été reprise vers neuf heures du soir, M. le marquis de Talhouët, au nom de la commission, s'exprima en ces termes : « M. le ministre de la guerre nous a justifié en peu de mots l'urgence des crédits demandés, et ses explications catégoriques nous ont montré, qu'inspirées par une sage prévoyance, les deux administrations de la guerre et de la marine se trouvaient en état de faire face, avec une promptitude remarquable, aux nécessités de la situation. — Votre commission a ensuite entendu M. le garde des sceaux et M. le ministre des affaires étrangères. Des pièces diplomatiques nous ont été communiquées et, sur ces textes, des explications très-nettes et très-complètes nous ont été fournies. Nous savions répondre au vœu de la Chambre en nous enquérant avec soin de tous ces incidents diplomatiques. Nous avons la satisfaction de vous dire que le gouvernement, dès le début de l'incident, et depuis la première phase de la négociation jusqu'à la dernière, a poursuivi loyalement le même but. . . . . »

Le prétendu affront infligé au comte Benedetti devint le prétexte de nouveaux et tumultueux débats qui se prolongèrent pendant trois heures. « C'est, dit un témoin, parce que notre ambassadeur n'aurait pas été reçu par le roi, *d'après un récit de la Prusse,* que la France va être livrée aux horreurs de la guerre ! » A minuit, le sort de la France fut décidé : deux cent quarante-cinq voix contre dix adoptèrent le crédit demandé par le gouvernement [1].

La déclaration, lue par M. Ollivier au Corps législatif, avait été communiquée par M. de Gramont au Sénat. Ici, les paroles du ministre furent suivies d'une explosion d'enthousiasme. Les sénateurs se levèrent d'un mouvement unanime et renouvelèrent leurs acclamations en les accompagnant de salves répétées d'applaudissements [2].

[1] On lit dans le rapport fait plus tard par M. Saint-Marc-Girardin, au nom de la commission d'enquête : « Après la communication faite au Corps législatif, il n'était plus possible à la commission d'arrêter brusquement la guerre déjà déclarée ; c'eût été à ce moment quitter le champ de bataille devant l'ennemi à peine aperçu. C'eût été en même temps et du même coup faire, dès le 15 juillet, la révolution du 4 septembre. »

[2] « Autour de la tribune, dit le duc de Gramont, et dans toutes les parties de la salle, ce ne fut qu'un seul cri d'enthousiasme, et la séance fut levée sur la proposition du président (M. Rouher), « en témoignage « d'ardentes sympathies pour les résolutions prises par l'empereur. » (*La France et la Prusse avant la guerre,* p. 239.)

XVI

LES PRÉLIMINAIRES DE SEDAN.

La candidature du prince de Hohenzollern n'avait été qu'un pur prétexte sur lequel le gouvernement impérial s'était jeté avec une singulière témérité. Or, « le moindre prétexte, écrivait un ambassadeur, devait éveiller toutes les susceptibilités de la nation française mal endormie depuis 1866; une étincelle tombant sur cette cendre mal éteinte devait embraser ce foyer de mécontentement, de souvenirs amers et de méfiance jalouse. » Napoléon III, dont l'esprit avait toujours été irrésolu, n'eut pas la force de se raidir contre ceux qui l'entraînaient dans un conflit mortel avec la Prusse. Il espérait retrouver son prestige dans une guerre heureuse. La nation réclamait la revanche de Sadowa; lui, il avait l'idée fixe de venger Waterloo. On ne pouvait lui ôter cette idée fixe, et on ne pouvait pas non plus lui donner la ferme volonté d'arrêter le torrent

qui le poussait vers l'abîme. Il se montrait passif, inerte, presque résigné.

Le roi Guillaume avait quitté Coblentz, le 15 juillet, pour retourner à Berlin. Le prince royal, le ministre-président, le ministre de la guerre, et le chef d'état-major général se rendirent au-devant du monarque. A la gare de Berlin, le roi recevait de Paris la dépêche qui contenait l'exposé communiqué le même jour aux Chambres par le gouvernement français. « La lutte, dit la relation officielle, parut désormais inévitable, et la résolution aussitôt arrêtée de l'accepter était saluée par les interminables applaudissements d'une foule nombreuse, composée de personnes de toute classe et de tout âge. Le peuple allemand avait sincèrement désiré la paix ; il avait été brusquement arraché à son repos ; mais l'honneur de la patrie dominait, dans le cœur de chacun, toute autre considération. Un moment d'hésitation, en une semblable occurrence, eût rendu la Prusse indigne de marcher à la tête de l'Allemagne.[1] » Dans la nuit du 15 au 16 fut expédié l'ordre de mobilisation de toute l'armée de l'Allemagne du Nord. Les Etats du Midi se joignirent bientôt à la Prusse pour maintenir l'honneur et l'intégrité de la patrie. L'ordre de mobilisation était donné, le 16, en Bavière et dans le grand-duché de Bade ; le 19, dans le Wurtemberg. Ainsi ce n'était pas seulement la Prusse, c'était l'Allemagne qui courait aux armes.

Le 18 juillet, le comte de Bismarck répondait à l'exposé du gouvernement français par un manifeste adressé aux représentants de la confédération de l'Allemagne du Nord

[1] Voir *La Guerre franco-allemande de* 1870-1871, *par le grand état-major prussien*, pp. 11 et 47.

à l'étranger. Il signalait l'attitude des ministres français aux séances du Sénat et du Corps législatif du 15 et les *altérations de vérité* qui y avaient été commises avec le caractère solennel de déclarations officielles. Il démontrait que les ministres, pour exciter les passions, avaient trompé la représentation nationale. Cette grave allégation, comment la rendait-il saisissable? « Il n'existait point, disait-il, de note ou de dépêche par laquelle le gouvernement prussien aurait annoncé aux « cabinets de l'Europe » le refus de recevoir l'ambassadeur français. Il n'existe rien, en dehors du télégramme des journaux, que tout le monde connaît et qui a été communiqué, d'après le texte des journaux, aux gouvernements allemands et à quelques-uns des représentants de la Prusse près de gouvernements non allemands afin de les informer de la nature des prétentions françaises et de l'impossibilité de les admettre. Ce télégramme ne renferme, en outre, rien de blessant pour la France. » Les motifs allégués par le gouvernement impérial pour provoquer la lutte étaient donc complétement dénués de fondement; les vrais motifs, il fallait malheureusement les rechercher, disait le manifeste, dans les traditions les plus mauvaises de Louis XIV et du premier empire, stigmatisées depuis un demi-siècle par les populations et les gouvernements du monde civilisé. Parlant au nom de la nation allemande, le chef du ministère prussien rejetait, devant Dieu et devant les hommes, la responsabilité de la guerre sur ceux qui, par leur attitude criminelle, obligeaient la Prusse à accepter la lutte pour l'honneur national et la liberté de l'Allemagne.

Le 19 juillet était le jour anniversaire de la mort de la reine Louise, de cette reine à jamais regrettée qui avait pris, dit la relation officielle, une si large part de toutes

les douleurs dont la France abreuva jadis la Prusse. Ce fut ce jour-là même que la déclaration de guerre de Napoléon III fut remise au cabinet de Berlin. Le roi de Prusse y répondit en ouvrant le Reichstag de la confédération de l'Allemagne du Nord. Il dit que si l'Allemagne, autrefois désunie, avait supporté en silence les atteintes portées à son droit et à son honneur, elle avait aujourd'hui, par son union, la puissance de se défendre contre toute violence. « Nous appuyant, ajoutait-il, sur la volonté unanime des gouvernements allemands du Sud comme du Nord, nous nous adressons au patriotisme et au dévouement du peuple allemand pour l'appeler à la défense de son honneur et de son indépendance. »

Au moment où la France lançait à la Prusse une nouvelle déclaration de guerre, sur aucun point encore une armée n'était réunie. Mais la France, qui oubliait Waterloo et se souvenait d'Iéna, se croyait invincible. Quand, le 16 juillet, le Sénat fut reçu à Saint-Cloud par l'empereur, M. Rouher, comme président, s'était exprimé en ces termes : « Sire, le Sénat remercie l'Empereur de lui avoir permis de venir porter aux pieds du trône l'expression des sentiments patriotiques avec lesquels il a accueilli les communications qui lui ont été faites à la séance d'hier. Se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, l'Empereur a su attendre ; mais, depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à sa toute-puissance l'organisation de nos forces militaires. — Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et par son enthousiasme elle prouve que, comme nous, elle était résolue à ne tolérer aucune entreprise téméraire. Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil et une noble

confiance le commandement de ses légions agrandies de Magenta et de Solferino! Qu'il conduise sur les champs de bataille l'élite de cette grande nation! — Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire est proche. Bientôt la patrie reconnaissante décernera à ses enfants les honneurs du triomphe; bientôt, l'Allemagne affranchie de la domination qui l'opprime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de vos armes, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la réalisation — la France le sait et le génie de l'Empereur le lui garantit — ne subira d'autre retard que le temps que vous emploierez à vaincre. »

Tous les Français comptaient sur la victoire. « Non-seulement les ministres, non-seulement la majorité du Corps législatif, mais nous-mêmes, membres de l'opposition, dit Jules Simon [1], nous regardions sincèrement notre armée comme la première du monde. » Un autre historien dit que la guerre apparaissait aux Français comme une sorte de course victorieuse hors des frontières [2].

[1] *Souvenirs du 4 septembre*, p. 211.

[2] Écoutons maintenant celui qui fut le vainqueur. « De même que tous ses compatriotes, l'officier français possède, à côté d'un juste sentiment de sa valeur, une tendance à déprécier ses voisins. Son éducation a eu constamment pour but de lui persuader que la France est de beaucoup supérieure à toutes les autres nations. Quand l'élève de Saint-Cyr parcourt les galeries dorées de Versailles, ses regards ne rencontrent presque exclusivement que des tableaux de batailles représentant tous des victoires françaises; il voit se dérouler les longues files de ces héros qui ont planté dans presque toutes les capitales l'emblème de la France, que ce soit l'oriflamme, le lis, l'aigle ou le drapeau tricolore. C'est ainsi que l'histoire militaire de la France devient une série ininterrompue de triomphes, une épopée dans laquelle les revers, toujours considérés comme de peu d'importance, ne sont expliqués que par des circonstances

Non-seulement la France n'était pas prête, mais elle était isolée. Elle ne pouvait compter ni sur l'Angleterre ni sur l'Italie ni sur l'Autriche.

L'Angleterre, qui s'était vainement efforcée d'empêcher la déclaration de guerre, se méfiait à bon droit des ambitieux desseins du gouvernement impérial; elle ne doutait pas que l'héritier de Napoléon Ier n'eût en vue la conquête du Rhin et de la Belgique. M. de Bismarck la confirma dans cette conviction en publiant le projet de traité qui lui avait été proposé quatre ans auparavant par le comte Benedetti (1). Cette révélation imprévue et foudroyante souleva la nation anglaise; en présence d'une menace aussi directe contre l'indépendance de la Belgique, le gouvernement de la Reine, obéissant au vœu du peuple britannique, prenait immédiatement sous sa protection la nation odieusement menacée (2).

L'Autriche, qui ne pouvait oublier le terrible désastre de Sadowa, aurait volontiers coopéré à l'abaissement de la Prusse; mais elle n'ignorait pas que son entrée en campagne amènerait immédiatement l'intervention de la Russie. Elle était comme paralysée sous cette menace. Napoléon III, cependant, n'avait pas attendu la déclara-

incidentes ou par la trahison... » *La Guerre franco allemande de* 1870-1871, p. 22.

(1) Il fut inséré dans le *Times* du 25 juillet 1870. — *Voir* nos écrits : LE TRAITÉ SECRET, *d'après des documents nouveaux* (in-8°, octobre 1870), et M. DE BISMARCK ET NAPOLÉON III *à propos des provinces belges et rhénanes* (in-8°, octobre 1871).

(2) *Voir* dans l'*Essai historique et politique sur la révolution belge*, par NOTHOMB, 4e édition, t. II, p. 243 : Éclaircissements sur l'origine des traités des 9 et 11 août 1870 relatifs à la défense éventuelle de la neutralité belge pendant la guerre franco-allemande.

tion de guerre pour rechercher le concours de l'Autriche et de l'Italie. Un projet d'alliance offensive et défensive, portant la date du 11 mai 1870, avait été rédigé et soumis à l'acceptation des parties intéressées. Il assurait à chacune des puissances signataires ses possessions territoriales et leur interdisait toute action séparée. La neutralité de la Suisse était respectée ; mais, dans le cas où la Suisse aurait pris parti, l'Italie aurait été autorisée à rectifier sa frontière du côté du Tessin. La condition essentielle de l'alliance, en ce qui concernait l'Italie, était que dans l'espace de trois mois la France rappellerait ses troupes et laisserait Victor-Emmanuel libre d'agir à Rome. Mais cette clause, Napoléon III ne voulut jamais la ratifier, et c'est ce refus qui empêcha la signature du traité. Quand la guerre avec la Prusse éclata, Napoléon III voulut reprendre le projet, renouer l'alliance, accorder ce qu'il avait refusé ; mais il était trop tard : l'Italie et l'Autriche étaient résolues à attendre un premier succès pour se prononcer (¹).

Le roi Victor-Emmanuel proclama, le 25 juillet, la neutralité de l'Italie. Déjà, le 16, M. de Beust déclarait à lord Bloomfield que l'Autriche resterait neutre et qu'elle suivrait cette politique de neutralité aussi longtemps que la Russie ne prendrait point part au conflit.

Pour entraîner l'Autriche le ministère français avait usé de menaces. Il laissa entendre que, si le cabinet de Vienne se montrait récalcitrant, l'empereur Napoléon, après la première bataille, s'entendrait avec la Prusse aux dépens de l'Autriche. M. de Beust voulut alors s'expliquer avec le

(¹) Les confidences diplomatiques faites par le prince Napoléon à la Chambre des députés de France, dans la séance du 24 novembre 1876, ont été complétées par un journal français qui jouit d'une juste considération, *Le Temps*.

gouvernement français, et le comte de Vitzthum, ministre autrichien à Bruxelles, fut envoyé à Paris, le 13 juillet. Le 20, M. de Beust annonçait formellement la neutralité de l'Autriche. « Le gouvernement impérial et royal, disait-il dans une circulaire aux agents diplomatiques, doit garder dans les conjonctures présentes une attitude passive; la neutralité lui est donc commandée. Cette attitude n'exclut pas assurément le devoir de veiller sur la sécurité de la monarchie et de sauvegarder ses intérêts, en se mettant en mesure de les préserver de tout péril éventuel. » Le même jour, M. de Beust adressait au prince de Metternich une dépêche confidentielle où la situation et les desseins du cabinet de Vienne étaient clairement exposés.

« Vienne, le 20 juillet 1870.

« Le comte Vitzthum a rendu compte à notre auguste maître du message verbal dont l'empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître.

« Veuillez donc répéter à Sa Majesté et à ses ministres que, fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées, l'année dernière, entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible.

« Ces limites sont déterminées d'une part par nos difficultés intérieures, d'autre part par des considérations politiques de la plus haute importance. Je vous parlerai

surtout de ces dernières. Or, nous croyons savoir, n'en déplaise au général Fleury, que la Russie persévère dans son alliance avec la Prusse, au point que, dans certaines éventualités, l'intervention des armées moscovites doit être envisagée, non pas comme probable, mais comme certaine. Parmi ces éventualités, celle qui nous concerne nous préoccupe certainement le plus. Mais si nous admettons cette préoccupation avec toute la franchise qu'on se doit entre bons alliés, nous pensons que l'empereur Napoléon nous rendra cette justice de ne pas nous taxer d'un étroit égoïsme; nous pensons à lui tout autant qu'à nous.

« L'intérêt de la France n'ordonne-t-il pas comme le nôtre d'empêcher que le jeu, engagé à deux, ne se complique trop promptement? Or, nous croyons savoir que notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie, qui nous menace non-seulement en Gallicie, mais sur le Pruth et sur le Bas-Danube. Neutraliser la Russie, l'amener jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de songer à concentrer ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage ou lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit, pour le moment, être le but ostensible de notre politique. Qu'on ne s'y méprenne pas à Paris : la neutralité de la Russie dépend de la nôtre. Plus celle-là deviendra bienveillante pour la Prusse, plus notre neutralité pourra se montrer sympathique à la France.

« Comme je l'ai toujours fait pressentir dans nos pourparlers de l'année dernière, nous ne pouvons pas oublier que nos dix millions d'Allemands voient dans la guerre actuelle, non pas un duel entre la France et la Prusse, mais le commencement d'une lutte nationale. Nous ne pouvons pas nous dissimuler non plus que les Hongrois,

tout disposés qu'ils soient à s'imposer les plus grands sacrifices dès qu'il s'agit de défendre l'empire contre la Russie, se montreront plus réservés dès qu'il s'agira de dépenser leur sang et leur argent pour reconquérir à l'Autriche sa position en Allemagne.

« Dans ces circonstances, le mot *neutralité,* que nous ne prononçons pas sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine soit de la Prusse, soit de la Russie avant d'être en mesure de nous défendre.

« Toujours est-il que, tout en proclamant notre neutralité, nous n'avons pas perdu un instant pour nous mettre en communication avec l'Italie sur la médiation dont l'empereur Napoléon a bien voulu nous laisser l'initiative ; les bases nouvelles que vous venez de nous transmettre atteindront-elles le but que le gouvernement français a eu en vue?

« En d'autres termes, seront-elles jugées inacceptables par la Prusse? Nous ne nous en préoccupons guère, et je vous l'ai télégraphié, nous les acceptons ces bases, si l'Italie les accepte *comme point de départ d'une action combinée.*

« Dans le même télégramme, je vous ai parlé de l'évacuation de Rome, question qu'il importe, selon nous, de ne pas laisser en suspens, mais de résoudre immédiatement. La convention de septembre [1], qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation.

« Nous ne pouvons pas exposer le saint-père à la protection inefficace de ses propres troupes. Le jour où les

[1] 15 septembre 1864.

Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer de plein droit et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme si nous ne leur retirons leur épine romaine.

« Et franchement, ne vaut-il pas mieux savoir le saint-père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes? La France, en nous laissant l'honneur de résoudre la question romaine, nous faciliterait beaucoup la tâche de laquelle elle a bien voulu nous laisser l'initiative à Florence. Elle ferait plus : en faisant un acte d'un incontestable libéralisme, elle enlèverait une arme à son ennemi et elle opposerait une digue à ces ébullitions de teutonisme que la Prusse, puissance protestante par excellence, a su faire naître en Allemagne, et que nous craignons doublement à cause de la contagion (1). »

En résumé, lorsque la France impériale lança à la Prusse son défi, elle n'avait pas un allié dans le monde. « La France, dit Jules Favre, avait entrepris la guerre, isolée au milieu de l'Europe hostile (2). »

(1) Dans une lettre du 28 décembre 1872 au président de la commission d'enquête, le duc de Gramont affirma « que le cabinet de Vienne avait promis à la France son concours pour la guerre de 1870 » et il signalait, comme preuve, la dépêche du 20 juillet qui lui avait été communiquée par le prince de Metternich. M. de Beust répondit au duc de Gramont, le 4 janvier 1873; après avoir discuté ses allégations, il concluait en ces termes : « Il est donc clairement établi que, lorsque la France a déclaré la guerre, pas un mot n'avait été dit ni écrit qui eût autorisé à compter sur le *concours militaire* de l'Autriche. »

(2) *Gouvernement de la Défense nationale*, p. 2. Cf. *Souvenirs du 4 septembre*, par Jules Simon, p. 180, et *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, par Albert Sorel, t. Ier, pp. 228 et suiv.

Après avoir conféré la régence à l'impératrice, Napoléon III fit connaître au peuple français les motifs de la guerre qu'il avait déclarée à la Prusse; le prétexte était toujours le même : les " nouvelles prétentions " de la Prusse et ses " procédés dédaigneux. " L'empereur s'exprimait en ces termes :

« Français,

« Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national violemment excité s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts et prend seul en main la direction des destinées de la patrie. Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

« La Prusse, à qui nous avons témoigné pendant, et depuis la guerre de 1866, les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain. Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux et montrer toute la gravité de la situation. En présence de nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre. Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes.

« Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

« Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

« Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent est le même qui porta à travers l'Europe les idées

civilisatrices de notre grande révolution. Il représente les mêmes principes : il inspirera les mêmes dévouements.

« Je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie.

« Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.....

« Dieu bénira nos efforts. Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible ! »

L'empereur, croyant que la France était prête, aurait voulu partir aussitôt. Il espérait porter les premiers coups et empêcher la réunion des forces de l'Allemagne. La Prusse le prévint. Tandis que les divers corps de l'armée française se rassemblaient lentement et péniblement pour former enfin une masse d'à peu près 250,000 hommes, on avait déjà devant soi plus de 400,000 combattants (1). " L'amour de la commune patrie, disait le roi de Prusse dans sa proclamation du 25 juillet au *peuple allemand*, l'amour de la commune patrie, l'élan unanime de toutes les branches allemandes et de leurs princes ont effacé toutes les divergences, ont fait disparaître toutes les oppositions. Réconciliée, unie, comme elle ne l'a jamais été, l'Allemagne peut prétendre à trouver dans son accord comme dans son droit la garantie que la guerre lui procurera une paix durable, et que de cette semence de sang Dieu fera éclore la moisson bénie de la liberté et de l'unité allemandes. "

(1) Dans la mémorable séance tenue par l'assemblée nationale de France à Bordeaux, le 1er mars 1871, M. Thiers rappelait ce qu'il avait dit au mois de juillet précédent : que la France n'était pas prête. « On a fait la guerre, ajoutait-il, avec des cadres vides..... La France avait pu, à toutes les époques, fournir une, deux et trois armées, elle n'y a pas réussi cette fois, parce qu'on ne fait la guerre qu'avec des cadres et qu'il n'y avait plus de cadres en France. »

Après huit jours d'une déplorable inaction, Napoléon III partit enfin de Saint-Cloud, le 28 juillet, accompagné du prince impérial et de sa maison militaire. Selon un témoin, il portait sur ses traits une impression de gravité, presque de tristesse ; il paraissait « enveloppé d'une sorte d'abattement fatidique. » Arrivé à son quartier général de Metz, il signa une seconde proclamation qui était adressée à l'armée :

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

« Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe ; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure ; il en sera de même aujourd'hui.

« La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez, une fois de plus, ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

« Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

« La France entière vous suit de ses vœux ardents, et l'univers a les yeux sur vous. De vos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

« Soldats, que chacun de nous fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec vous. »

Trois jours après, le roi de Prusse, accompagné du comte de Bismarck et du général de Moltke, quittait Berlin et se dirigeait vers son quartier général de Mayence, après avoir adressé à son peuple ces nobles adieux :

« ... Comme moi, mon peuple sait que la rupture de la paix et les hostilités ne peuvent nous être imputées. — Mais provoqués, nous sommes résolus, comme nos pères et avec une entière confiance en Dieu, à entreprendre la lutte pour sauver la patrie. »

Grâce au système militaire adopté par l'Allemagne, grâce aussi aux profondes combinaisons du général de Moltke, le chef éminent de l'état-major général, tout était prêt au delà du Rhin. « A la fin de juillet, dit la relation officielle, le centre et la masse des forces allemandes se trouvaient déjà au sud-ouest de Mayence; les ailes, portées en avant, n'étaient plus qu'à quelques lieues de la frontière française (1). »

(1) Les illusions dont s'était bercé le gouvernement impérial faisaient dès lors prévoir un fatal dénouement. « La mobilisation rapide des contingents de l'Allemagne du Sud, dit l'auteur de l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande,* déconcerta l'état-major français. Il fut obligé de modifier ses dispositions. On avait pensé d'abord à franchir le Rhin pour séparer les armées du Nord des contingents du Sud ; dans ce dessein, trois corps d'armée avaient été réunis en Alsace et la garde dirigée sur Nancy. « Mais, dit le maréchal Le Bœuf, à mesure que l'espérance d'un concours sur lequel nous avions cru pouvoir compter s'affaiblissait, la pensée d'opérer sur la Sarre et peut-être même de passer à une attitude défensive prenait de plus en plus de consistance ....» On voit apparaître ici dans tout leur jour les funestes conséquences du malentendu qui, depuis l'origine de la crise, régnait entre la direction diplomatique et la direction militaire de la France. Les stratégistes avaient compté sur les alliances pour organiser la victoire, les diplomates comptaient sur la victoire pour organiser les alliances ; et c'est ainsi que, se décevant les uns les autres, faute de s'être expliqués de sang-froid et sans illusions, les uns et les autres avaient cru préparer un triomphe, tandis qu'ils n'avaient fait que précipiter la catastrophe où leur politique entraînait l'Empire. »

CONCLUSION

SEDAN

Napoléon III vient d'entraîner la France ou la France impériale a entraîné Napoléon III dans une voie sanglante.

Bientôt les Allemands refoulent les 200,000 hommes qui leur sont opposés et s'ouvrent le pays ennemi par les victoires de Wissembourg, de Woerth et de Forbach.

Le peuple de Paris surexcité rejetait sur les ministres la responsabilité des défaites de l'armée, et l'empereur lui-même était l'objet des plus violentes imprécations (1).

(1) « Woerth et Forbach éclatèrent comme un coup de tonnerre sur la France stupéfaite et consternée... — On ne voyait plus que défaites et trahisons. La multitude affolée ne rêvait plus que traîtres, espions, Prussiens ! — ... Dans la Dordogne, on brûle vif M. de Moneys ; dans l'Hérault, le Poitou, la Champagne, le Nord, des hommes considérables sont traînés par la populace et n'échappent à la mort que par miracle. Le député comte

Le 9 août, le ministère d'Émile Ollivier est renversé par les ultra-bonapartistes groupés autour de l'impératrice-régente.

Non-seulement l'empereur a dès lors cessé de gouverner la France, mais il a dû aussi abandonner le commandement de l'armée du Rhin. Celle-ci, ayant à sa tête le maréchal Bazaine, tente de s'ouvrir une voie vers Châlons; vaincue à Borny, elle est repoussée jusqu'aux glacis de Metz et rejetée définitivement dans cette place après de nouveaux et terribles combats soutenus héroïquement de part et d'autre.

Le maréchal Mac-Mahon, vaincu à Woerth, avait cherché à réorganiser son armée dans le camp de Châlons; il voulait ramener l'empereur à Paris, mais il reçut du gouvernement de l'impératrice l'ordre de rejoindre Bazaine. Le 30 août, il était repoussé jusqu'à Sedan par le prince royal de Prusse, et deux jours après le sort de l'empire était décidé. « Refoulé et pressé avec son armée derrière les remparts de Sedan, dit un publiciste allemand, Napoléon III, s'il laissait errer ses regards dans l'espace, pouvait embrasser d'un coup d'œil l'œuvre dont il avait, sans le vouloir, amené l'accomplissement. Au dehors de la ville se tenait *toute* l'Allemagne. Les hommes de la mer du Nord et de la Marche sablonneuse, les habitants des bords du Rhin et les Souabes, les riverains de l'Elbe et de l'Isar, tous étaient accourus sous le même drapeau pour faire sentir la colère de leur bras à l'insolent perturbateur de la paix. »

Napoléon adresse au roi de Prusse ces mots désespérés :

d'Estourmel faillit être pendu par ses commettants. A Paris, l'émotion était indescriptible. » (*Le dernier des Napoléon*, p. 362.)

« Monsieur mon frère, n'ayant pu mourir à la tête de mes troupes, je dépose mon épée aux pieds de Votre Majesté. »

Le lendemain l'armée française était prisonnière de guerre et la place de Sedan livrée aux vainqueurs. Après un entretien avec le comte de Bismarck et une entrevue avec le roi de Prusse, Napoléon III était conduit en Allemagne où le château de Wilhemshœhe, à Cassel, lui était assigné comme résidence.

Déjà le 29 août, le *Moniteur officiel* avait laissé entrevoir l'immuable résolution des vainqueurs. « Nous savons tous, disait-il, qu'il ne suffit pas de terrasser l'ennemi héréditaire dans le présent, mais qu'il faut garantir contre ses agressions les générations futures. »

Lorsque le général de Wimpffen se rendit au quartier général prussien pour débattre la capitulation de l'armée enfermée dans Sedan, M. de Bismarck, venant à parler de la paix, lui dit que la Prusse avait l'intention bien arrêtée d'exiger non-seulement une indemnité de quatre milliards, mais encore la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande. « Vous n'avez pu, poursuivit-il, nous pardonner Sadowa, où ni vos intérêts ni votre gloire n'étaient en jeu, et vous nous pardonneriez le désastre de Sedan? Jamais!... Il faut que la France soit châtiée de son orgueil, de son caractère agressif et ambitieux ; nous voulons pouvoir enfin assurer la sécurité de nos enfants, et pour cela il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis; il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part [1]. »

[1] *Sedan*, par le général DE WIMPFFEN, pp 240 et suivantes, et *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 281.

Après la conclusion de la paix, le prince de Bismarck disait au Reichs-

La capitulation de Sedan détermina la chute du second empire. Le 4 septembre, les implacables adversaires de Napoléon III, aidés par le peuple, formaient le gouvernement dit de la *Défense nationale*. Les Allemands victorieux s'avançaient sur Paris lorsque le gouvernement, chargé d'une si lourde responsabilité, proclamait qu'il ne céderait ni un pouce du territoire ni une pierre des forteresses.

Mais les chefs de l'Allemagne n'étaient pas moins inflexibles. Dans l'entrevue que Jules Favre avait sollicitée de M. de Bismarck et qui eut lieu au château de Ferrières, le chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord tint ce langage : « Depuis Louis XIV, vous n'avez cessé de vous agrandir à nos dépens. Nous savons que vous ne renoncerez jamais à cette politique ; que vous ne reprendrez des forces que pour nous faire une guerre nouvelle. L'Allemagne n'a pas cherché cette occasion, elle l'a saisie pour sa sécurité, et cette sécurité ne peut être garantie que par une cession de territoire. Strasbourg est une menace perpétuelle contre nous. Elle est la clef de notre maison et nous la voulons... » Et comme le ministre français protestait, M. de Bismarck ajouta : « Vous ne vous seriez fait aucun scrupule de nous enlever les bords du Rhin, bien que le Rhin ne soit pas votre frontière naturelle. Nous reprenons la nôtre et nous croyons assurer la paix [1]. »

tag : « Ce n'est point pour l'Alsace-Lorraine que nos guerriers ont versé leur sang, mais pour l'empire d'Allemagne, pour son unité, pour la sauvegarde de ses frontières. Nous avons pris ce pays, afin que, dans leur première agression, que Dieu veuille retarder longtemps! mais qu'ils projettent néanmoins, les Français n'aient pas pour point de départ la pointe de Wissembourg, et afin que nous ayons un glacis sur lequel nous puissions nous défendre avant qu'ils arrivent au Rhin. »

[1] *Gouvernement de la Défense nationale*, par JULES FAVRE, p. 165.

Le gouvernement de la Défense nationale n'osa point braver le peuple en livrant Strasbourg ou, pour mieux dire, l'Alsace et la Lorraine; il continua une lutte désespérée.

Tandis que le roi de Prusse établissait son quartier général à Versailles, Strasbourg capitulait, Paris était menacé, et le maréchal Bazaine, bloqué dans Metz, devait signer bientôt une capitulation aussi désastreuse que celle de Sedan.

Le 8 janvier 1871, dans le palais même de Louis XIV, à la demande des princes et des villes libres, le roi de Prusse relevait l'empire allemand, aboli depuis soixante ans, et acceptait la dignité d'empereur. « Nous l'acceptons, disait-il, dans l'espoir qu'il sera donné au peuple allemand de jouir de la récompense de ses luttes dans une paix durable et dans les frontières qui accorderont à la patrie la sécurité contre de nouvelles attaques de la France, sécurité dont l'Allemagne a été privée pendant des siècles. »

Vingt jours après, Paris devait également capituler et, pour la troisième fois depuis cinquante ans, les Allemands victorieux allaient entrer dans la capitale de la France.

Une assemblée nationale avait été convoquée, et M. Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif, fit de courageux efforts pour mettre un terme à cette guerre qui avait déjà amené tant de désastres et qui ne pouvait se prolonger davantage. Plus de cent mille hommes avaient succombé du côté des Français et la perte des vainqueurs était presque égale. Que de sang! que de ruines!

M. Thiers, qui naguère parcourait l'Europe, de Londres à Pétersbourg, pour trouver des défenseurs ou des médiateurs, voulut discuter lui-même avec M. de Bismarck les conditions de la paix. Ces conférences, qui eurent lieu à Versailles du 21 au 26 février 1871, forment un des épi-

sodes les plus étranges et les plus émouvants des annales contemporaines. L'historien qui avait raconté avec enthousiasme les victoires de la Révolution et du premier Empire, l'homme d'État qui avait toujours recherché avec passion la grandeur de la France, tentait maintenant d'émouvoir et de fléchir le représentant de la nation que Napoléon Ier écrasait en 1807. M. Thiers ne put sauver ni l'Alsace ni la Lorraine; cependant ses patriotiques efforts ne demeurèrent pas tout à fait stériles : la France garda Belfort, et le chiffre de la contribution de guerre, d'abord fixé à six milliards, fut réduit.

Par le traité définitif, signé à Francfort, le 10 mai 1871, la France dut céder à l'empire d'Allemagne l'Alsace et la Lorraine allemande. Elle s'engageait aussi à payer une indemnité de cinq milliards de francs.

Tel fut le résultat d'une longue rivalité et d'une dernière et injuste agression. Napoléon III a dit, pour se disculper, que lorsque la guerre fut déclarée, « le sentiment national, surexcité par des causes indépendantes de sa volonté, avait produit un entraînement général et irrésistible. » Mais quoi ! N'avait-il pas dit aussi, avant même de monter sur le trône, qu'il représentait la revanche de Waterloo ? Napoléon III ne pouvait se soustraire à sa destinée; il devait, selon la tradition impériale, personnifier la gloire à l'extérieur; il devait rétablir les frontières de 1813, s'emparer du Rhin et de la Belgique, ou succomber. L'Allemagne l'a vaincu. Puisse la tradition impériale des prétendues frontières naturelles de la France rester à jamais ensevelie sous les débris du trône qui a été détruit à Sedan ! De nouvelles revendications seraient certainement le signal d'une lutte plus terrible encore que celle de 1870.

TABLE.

III. LA PAIX DE BALE.

IV. IÉNA.

V. Les régénérateurs.

VI. LA DÉLIVRANCE

VII. LE CONGRÈS DE VIENNE.

VIII. LIGNY ET WATERLOO.

IX. LE TRAITÉ DE PARIS.

X. 1830-1840.

XI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV.

XII. SADOWA.

XIII. LA BELGIQUE.

XIV. LE TRONE D'ESPAGNE.

XV. LES BONAPARTISTES ET M. THIERS.

XVI. LES PRÉLIMINAIRES DE SEDAN.

XVII. CONCLUSION. — SEDAN.

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870-1871

SOURCES

BENEDETTI. *Ma mission en Prusse.*

BISMARCK. Les discours de M. le prince de Bismarck.

CHERBULIEZ. *L'Allemagne politique* (1866-1870).

Considérations sur l'histoire du second empire. (Attribuées à M. de Parieu.)

Dernier des Napoléon (le).

DUCROT. *La journée de Sedan.*

Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la défense nationale.

FAVRE. *Gouvernement de la défense nationale.*

GRAMONT. *La France et la Prusse avant la guerre.*

Guerre franco-allemande de 1870-1871, par le grand état-major prussien.

KLACZKO. *Les préliminaires de Sadowa.*

— *Deux chanceliers.*

KLUPPEL. *Geschichte der deutschen Eenheitsbestribung.*

LA MARMORA. *Un peu plus de lumière.*

MAZADE. *La guerre de France.*

Metz, campagne et négociations, par un officier supérieur de l'armée du Rhin (le colonel d'Andlau).

MULLER. *Politische geschichte der Gegenwart,* 1870-1871, etc.

Papiers et correspondance de la famille impériale.

Papiers parlementaires anglais : *Accounts and papers,* 1870-1871.

Procès du maréchal Bazaine.

Saint-Marc Girardin. *Rapport sur les origines de la guerre et la chute du second empire.*

Schmeidler. *Europa und der deutsch-französische krieg.*

Scrutator. *Qui est responsable de la guerre ?*

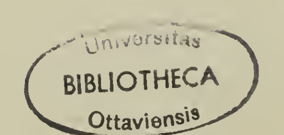
Simon. *Souvenirs du 4 septembre.*

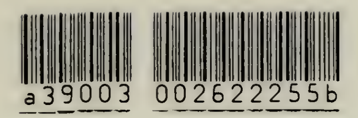
Stoffel. *Rapports militaires.*

Sybel. *Der Frieden von 1871.*

Valfrey. *Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire.*

Wimpffen. *Sedan.*




a39003 002622255b

